UNION WALLONNE
DES ENTREPRISES ASBL

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Thème 2015 :

«La structure des exportations wallonnes»

12/2015

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES

Table des matières

LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES

Synthèse 9

Chapitre 1 | Évolution globale des exportations de la Wallonie 13

Chapitre 2 | Structure des exportations wallonnes 23

Chapitre 3 | Les produits exportés par la Wallonie 37

Bibliographie 61

Annexes 63

MONOGRAPHIES SECTORIELLES

Les secteurs de l'industrie technologique 81

L'industrie papetière 87

Le commerce 89

La construction 93

Le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie 99

Le secteur du ciment 103

Les ressources humaines 107

L'industrie du bois, de l'ameublement et du textile 111

Le secteur des déchets 119

La fabrication et la transformation de papier et de carton 123

L'industrie alimentaire 125

L'industrie du verre 131

Le secteur sidérurgique 137

PARTIE 1

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

La structure des exportations wallonnes

» LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES

● **SYNTHÈSE**

» **Chapitre 1 |** Évolution globale des exportations de la Wallonie

» **Chapitre 2 |** Structure des exportations wallonnes

» **Chapitre 3 |** Les produits exportés par la Wallonie

» MONOGRAPHIES SECTORIELLES

Les exportations sont un des piliers de la santé économique de la Wallonie. Petite région tournée vers l'extérieur, la taille modeste de son marché intérieur ne laisse pas beaucoup d'alternatives à ses entreprises : elles doivent trouver des relais de croissance à l'étranger pour croître et prospérer. L'importance des exportations dans le système économique wallon rend donc leur caractérisation nécessaire. Au travers de cette étude, l'Union Wallonne des Entreprises a cherché à entrer dans le détail des statistiques du commerce extérieur de la région, et mettre le doigt sur les secteurs qui font l'essentiel des exportations wallonnes.

La Wallonie a perdu des parts dans le commerce mondial

Les exportations régionales ont globalement progressé entre 2002 et 2014 en euros courants. Une analyse intra-période montre que la croissance des exportations a nettement ralenti entre 2009, début de la crise, et 2012. Elles n'ont toujours pas, en 2014, retrouvé leur niveau de 2008 en euros courants. Une conséquence de ce ralentissement est que la Wallonie a cessé de gagner des parts dans le commerce mondial (en dollars courants) depuis le début de la crise, passant de 0,58% en 2009 à 0,43% en 2014. Les causes sont sans doute multiples : une spécialisation dans des biens fortement frappés par la baisse de la demande mondiale, un manque de compétitivité ou une réelle difficulté à s'imposer sur les marchés en forte croissance, étant donné la spécialisation en biens intermédiaires.

Les exportations wallonnes restent très concentrées sur les pays proches…

En effet, les exportations wallonnes sont encore aujourd'hui très concentrées sur le continent européen, et singulièrement sur les pays limitrophes. La France reste ainsi, et de loin, son premier client, suivie par l'Allemagne et les Pays-Bas. Les entreprises wallonnes montrent quand même une capacité à dépasser les frontières de l'Europe, en faisant des États-Unis son 5e marché. Malheureusement, la région perd des parts, déjà très basses, dans les importations des pays BRIC (moins de 0,4% des importations de chacun d'eux). Cette concentration géographique sur des marchés matures n'offre donc que des perspectives limitées pour le commerce extérieur de la région.

… et sur un petit nombre de produits et d'entreprises

La diversification géographique n'est pas le seul enjeu auquel sont confrontées les exportations wallonnes. En effet, celles-ci semblent également se reposer sur un petit nombre de produits différents. Ainsi, sur plus des 7.400 codes produits qui sont recensés dans les statistiques du commerce extérieur en 2014, les 5 premiers produits représentaient 23% du chiffre d'affaires total à l'exportation, et 3 de ces 5 produits étaient issus du même secteur : celui de la Santé. Plus spectaculaire encore, deux produits, les vaccins et un certain type de médicaments, représentaient près de 20% du total des exportations de la Wallonie.

Cette concentration des exportations dans quelques produits se conjugue avec une concentration dans un petit nombre d'entreprises. Ainsi, un nombre très limité de grandes entreprises exportatrices de la région fournissaient entre 30 et 40% du total des exportations de 2014. L'histoire économique récente de la Wallonie a montré les dangers qu'entraîne cette forme de spécialisation. En effet, suite à la crise de 2009, une réduction de l'activité de grandes entreprises actives dans le secteur des métaux et des machines, outils et véhicules terrestres a amené une réduction significative des exportations wallonnes.

Le secteur de la santé : l'exemple à suivre

Aujourd'hui, les exportations régionales sont donc fortement axées sur le secteur de la santé, qui a crû de façon très impressionnante au cours des dernières années, quintuplant presque ses ventes à l'étranger depuis 2002. Si cette progression est en partie due au développement du produit phare de la région, les vaccins, ce dernier n'en est pas le seul responsable. En effet, d'autres produits proches se sont développés en parallèle (comme les médicaments hormonaux et le matériel chirurgical). Et parfois plus rapidement encore. Ce secteur constitue donc l'exemple à suivre en Wallonie : quelques grandes entreprises ont placé la Wallonie parmi les régions les plus avancées dans ce domaine, et aujourd'hui ce savoir-faire permet à de nouvelles activités de pointe d'éclore, comme le montrent les récentes et spectaculaires IPO de jeunes entreprises wallonnes de biotechnologie.

Bien entendu, le secteur de la santé n'est pas, et ne doit pas être, le seul secteur d'avenir de la région. D'autres produits développés par des entreprises wallonnes sont également très prometteurs.

Ainsi, l'industrie aéronautique et spatiale wallonne offre des perspectives intéressantes, de même que le secteur du génie mécanique. Le secteur agroalimentaire affiche également une belle progression de ses exportations, certains de ses produits s'exportant parfois très loin de nos frontières régionales, tels que les produits laitiers, les produits à base de pommes de terre, les boissons, les sucres et produits dérivés.

Plus globalement, c'est vers la production de produits finis qu'il faudrait orienter l'industrie wallonne.

Une politique d'exportations bâtie sur les pôles de compétitivité

On constate que les cinq premiers secteurs exportateurs recoupent la couverture sectorielle des pôles de compétitivité. Ceux-ci ont donc un rôle central à jouer dans la création, le développement et la croissance d'entreprises à vocation internationale dont les produits à haute valeur ajoutée peuvent s'imposer sur les marchés mondiaux. Plus généralement, la politique industrielle que mènera la Wallonie sera décisive pour l'avenir des exportations wallonnes.

L'AWEX doit bien entendu continuer à jouer son rôle crucial de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises vers ces marchés lointains, pour amener toujours plus d'entreprises wallonnes à la grande exportation.

Cependant, c'est finalement aux entreprises qu'il revient de faire preuve du dynamisme nécessaire pour porter les produits et services de la région sur les marchés mondiaux. ●

CHAPITRE 1

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Évolution globale des exportations de la Wallonie

» LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES

» Synthèse

● **Chapitre 1 | ÉVOLUTION GLOBALE DES EXPORTATIONS DE LA WALLONIE**

» **Chapitre 2 |** Structure des exportations wallonnes

» **Chapitre 3 |** Les produits exportés par la Wallonie

» MONOGRAPHIES SECTORIELLES

Chapitre 1

Évolution globale des exportations de la Wallonie

Ce premier chapitre va mettre en évidence les grandes tendances qui ont traversé les exportations wallonnes depuis le début des années 2000. Car cette période fut assez troublée, ponctuée de crises profondes et de reprises, tantôt prononcées, tantôt modestes. Ces événements ont profondément impacté le commerce extérieur de la région, tant dans sa progression que dans sa structure. Ce chapitre va étudier l'évolution globale des exportations wallonnes. Deux sujets plus techniques seront également abordés. D'une part celui de la place des services dans les exportations de la région. D'autre part, celui de la valeur ajoutée créée au travers des exportations, car les exportations sont habituellement mesurées en chiffre d'affaires.

Mais pourquoi les exportations revêtent-elles une telle importance pour notre économie ? Pourquoi les étudier ? En réalité, plusieurs facteurs économiques clés dépendent directement de la bonne santé des exportations.

- **La balance commerciale :** La différence entre les exportations et les importations donne la balance commerciale. Une balance commerciale positive signifie qu'au niveau macroéconomique, le coût des importations de biens et services est plus que compensé par le revenu tiré des exportations. Pour une économie comme celle de la Wallonie, cet élément est d'importance, car elle consomme de nombreux biens et services qu'elle ne peut pas produire elle-même. Pour financer ces importations, il est essentiel que ses exportations se portent bien, sinon l'économie dans son ensemble doit recourir à l'endettement pour financer les biens et services importés, solution qui ne peut être que temporaire.
- **L'emploi :** Il s'agit ici d'une évidence, mais il est bon de rappeler qu'une demande accrue pour les biens et services exportés par la Wallonie a pour conséquence directe la création d'emplois. En effet, l'augmentation des ventes à l'étranger entraîne une augmentation de la production des entreprises exportatrices qui demande à son tour des ressources humaines supplémentaires.
- **La croissance :** Une autre évidence, les exportations créent de la valeur, et cette valeur ajoutée est à la base de la croissance économique. Quand les entreprises croissent, elles peuvent alors investir dans de nouveaux moyens de production et financer leur recherche. Elles peuvent également engager davantage de personnel et payer des impôts, impôts qui permettent aux pouvoirs publics de fonctionner correctement.
- **La recherche et développement :** La majorité des dépenses en R&D est réalisée par les entreprises industrielles, qui sont responsables de l'essentiel des exportations en Wallonie (plus de 80% du total des exportations en 2011). Ces entreprises industrielles ont besoin d'opportunités commerciales pour se développer, opportunités que ne peut offrir le seul marché intérieur de la région. Les entreprises exportatrices sont donc en général particulièrement innovantes.

ÉVOLUTION GLOBALE DES EXPORTATIONS WALLONNES DE BIENS

La série statistique des exportations n'est pas disponible en euros constants. Il faut donc prendre avec prudence l'évolution des exportations en euros courants qui ne peut donner qu'une idée des grandes tendances. Comme le montre le premier graphique, les exportations wallonnes de biens[1] ont globalement progressé au cours de la dernière décennie, passant d'un montant total de 27 milliards d'euros en 2002 à 40 milliards d'euros[2] en 2014, soit une progression de 3,3% par an en moyenne. Les deux crises récentes (celles de 2009 et 2012) ont cependant très nettement freiné leur progression. La baisse brutale de la demande extérieure lors de ces périodes a donc fortement pénalisé les entreprises exportatrices de la région, et singulièrement celles actives dans ses secteurs traditionnels, comme la métallurgie ou la fabrication de machines, outils et véhicules terrestres. Les sections suivantes reviendront sur ces éléments précis.

Graphique 01

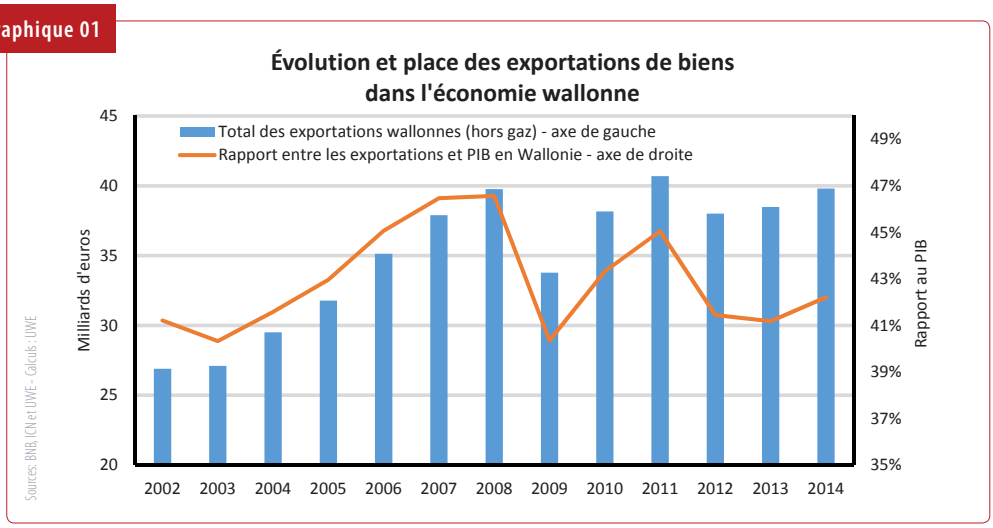

La Wallonie a en réalité gagné des parts dans le total des exportations belges jusqu'en 2009, mais n'a pas su profiter, autant que le reste du pays, des reprises de 2010 et 2011, comme le montre le graphique 02. Ceci s'explique en réalité par une reprise bien plus rapide des exportations de la Flandre après la crise de 2009. En 2014, la région fournissait ainsi 17% de l'ensemble des exportations nationales, en légère progression depuis 2013.

Graphique 02

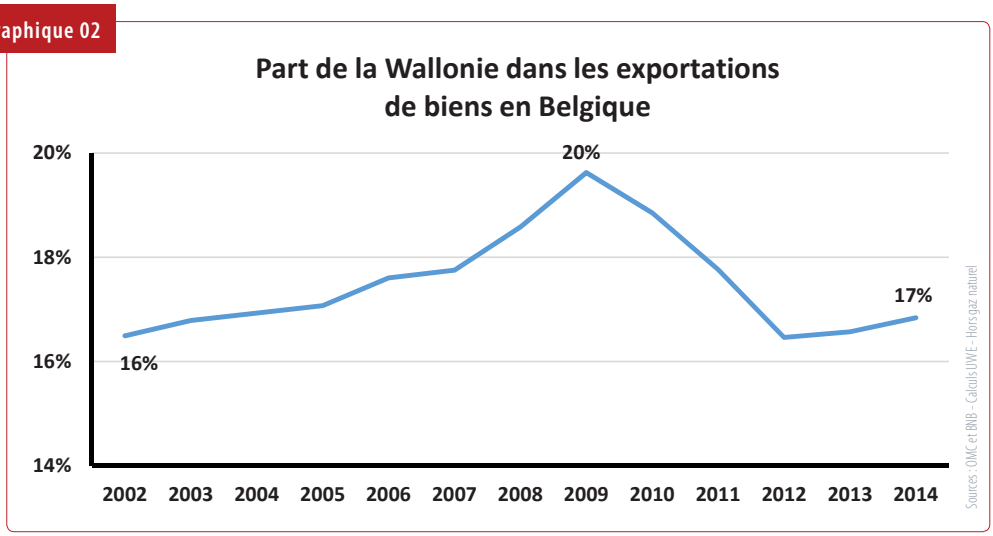

(1) Dans le cadre de ce rapport, et sauf mention contraire, toutes les données relatives aux exportations se réfèrent aux exportations de biens. Ce choix s'explique par un manque de données régionales disponibles sur les exportations de services. Ces dernières seront cependant partiellement caractérisées en page 19.

(2) Toutes les données reprises dans cette étude sont exprimées en euros courants, et ne sont donc pas corrigées des effets de l'inflation. Les exportations de gaz naturel sont exclues car il s'agit d'activités de transit.

Le premier graphique apporte également une première indication quant au rôle joué par les exportations dans l'ensemble de l'économie régionale, en rapportant les montants exportés sur le PIB de la région. On constate ainsi que l'évolution de la part des exportations dans le PIB est similaire à celle des exportations seules avec un effet prix moindre. Ce rapport se situait à 42% en 2014, en très légère progression par rapport à 2002 (41%). Mais où ce chiffre situe-t-il la région par rapport aux autres pays européens ? Le graphique 3 apporte des éléments de réponse à cette question.

Avant d'aller plus loin dans cette analyse, il est important de préciser que cet indicateur est à considérer avec précaution, le PIB étant basé sur des données de valeur ajoutée (soit la valeur de la production, diminuée de la consommation intermédiaire), tandis que les données d'exportation sont basées sur les chiffres d'affaires des entreprises (la valeur brute de la production)[3]. Dès lors, cette information ne dit rien sur la valeur ajoutée effectivement créée au travers des exportations.

Ainsi, une économie pourra exporter énormément, sans que beaucoup de valeur ne soit pour autant créée sur son territoire (car, par exemple, les étapes de production présentes sur son territoire sont peu nombreuses et n'apportent qu'une petite fraction de la valeur finale des produits). Actuellement, la valeur ajoutée des exportations n'est pas calculée au niveau régional. Des données nationales, encore très partielles, seront cependant présentées au point 4 de ce chapitre.

Graphique 03

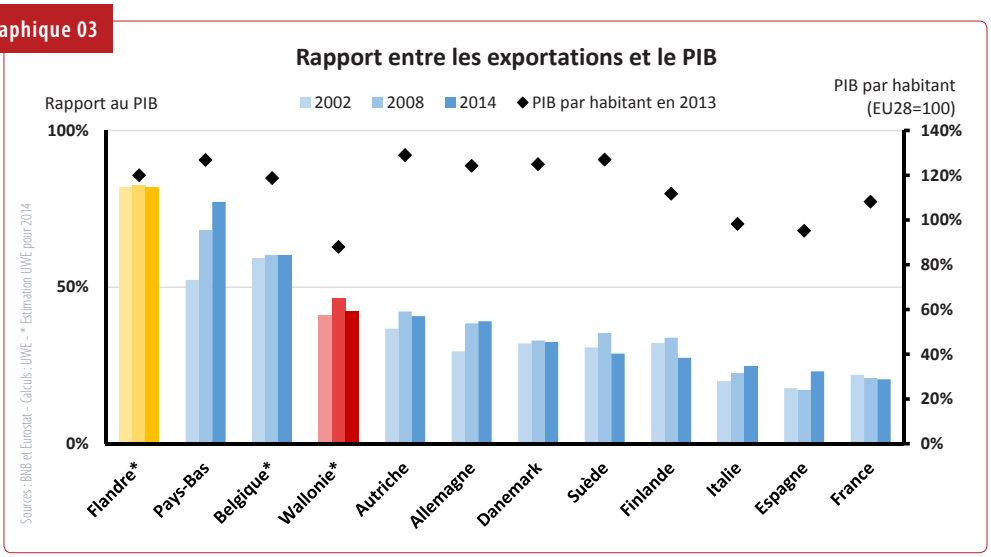

Ce troisième graphique donne donc une idée globale de l'importance des activités d'exportation dans le système économique de plusieurs pays européens. On remarque ainsi que plusieurs petites économies très ouvertes sur l'extérieur, comme la Flandre et les Pays-Bas, exportent des volumes très importants relativement à leur PIB. Dans ce cadre précis, il n'est pas impossible que des phénomènes de «transit» se cachent derrière ces chiffres impressionnants, poussés par les importantes activités portuaires de ces deux économies[4].

(3) D'autre part, les données pour les régions sont présentées au concept «national», qui évacue les effets de transit pur. Ces données sont les seules disponibles aujourd'hui pour les régions belges. Les données pour les pays d'Europe sont par contre présentées selon le concept «communautaire» et ne sont pas corrigées des effets de transit. Nous utilisons ces données, car le concept national n'a pas encore été adopté par tous les pays de l'UE et que les données au concept communautaire ne sont plus calculées pour les régions belges. En effet, les effets de transit sont généralement bien moins importants dans les grands pays européens qu'ils ne le sont en Belgique et dans ses régions. Les détails relatifs à la méthodologie sont disponibles en annexe.

(4) Ces activités sont en principe corrigées dans les statistiques régionales publiées par la BNB, mais ne le sont pas dans les autres statistiques européennes. Cependant, certaines activités de transit, qui impliquent un changement de propriété de la marchandise, ne sont pas systématiquement retirées des statistiques. Cet élément pourrait expliquer en partie les rapports élevés observés en Flandre.

D'autres économies comme celle de la France ou de l'Espagne affichent par contre des rapports bien moindres, sans doute liés au ralentissement de leurs activités industrielles. Les exportations espagnoles ont cependant rebondi sur les dernières années, probablement du fait de l'amélioration globale de la compétitivité du pays entraînée par les réformes engagées récemment.

De leur côté, les trois pays scandinaves et l'Allemagne affichent des ratios très proches, avec des niveaux de PIB par habitant élevés, et des exportations avoisinant les 30% du PIB (et les 40% pour l'Allemagne).

Globalement, et à l'exception notable de la Wallonie, on constate une certaine corrélation entre le niveau des exportations et celui de la richesse créée par habitant. Ainsi, une économie qui exporte beaucoup aura généralement une population avec un niveau de vie élevé.

Comment expliquer le cas atypique de la Wallonie ? Comme le montre ce graphique, les exportations régionales semblent occuper une place relativement importante par rapport à l'activité économique globale. La région se situe certes assez loin des niveaux atteints par la Flandre ou les Pays-Bas, mais le poids du commerce extérieur dans son l'économie semble comparativement plus élevé que dans de nombreux pays proches. De plus, la tendance est globalement à la hausse sur les 10 dernières années. Il faut cependant noter que ce ratio est tiré vers le haut par le niveau relativement faible de son dénominateur, le PIB. Ce dernier élément est en effet confirmé par le niveau très bas du PIB par habitant en 2013.

Cette situation particulière pourrait trouver son origine dans un contenu en valeur ajoutée plus faible des exportations wallonnes que dans les autres régions[5]. Néanmoins, on peut prudemment conclure au regard de ces chiffres que les exportations représentent un pilier de l'activité économique en Wallonie. La région semble donc particulièrement dépendante de ses exportations, ce qui confirme la nécessité de les caractériser.

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA WALLONIE

Il n'est pas possible aujourd'hui de déterminer précisément la balance commerciale de la Wallonie par manque de données statistiques. En effet, le commerce entre les régions belges n'est pas calculé actuellement. Il n'est donc pas possible de calculer les flux de marchandises et de services qui circulent entre la Wallonie et la Flandre, et donc la balance commerciale complète des régions.

Une balance commerciale partielle de la région avec le reste du monde est par contre publiée. Cependant, plusieurs statistiques coexistent actuellement à ce sujet, suivant chacune des approches méthodologiques différentes : les statistiques du commerce extérieur (à la base de la plupart des données utilisées dans cette étude), la balance des payements et les comptes nationaux. Ces séries statistiques affichent même des tendances assez contradictoires et il est aujourd'hui difficile de les réconcilier. Par exemple, certaines séries corrigent les «effets de port»[6] et d'autres non.

D'autres éléments méthodologiques expliquent ces différences, notamment via les arbitrages utilisés pour mettre les optiques «dépenses», «revenus» et «production» en équilibre dans les comptes nationaux et régionaux.

(5) Cet élément ne peut cependant pas encore être vérifié de façon empirique en raison d'un manque de données disponibles au niveau régional.

(6) C'est-à-dire les importations qui sont destinées à la région X, mais qui sont comptabilisées à la charge de la région Y car elles y ont transité. C'est par exemple le cas d'importations à destination de la Wallonie qui arrivent par le port d'Anvers, et qui sont donc dans certains cas comptabilisées dans les importations flamandes.

En raison de ces difficultés méthodologiques, nous ne présenterons pas de données régionales de balance commerciale dans le cadre de cette étude. Pour plus d'information sur ce sujet, nous recommandons la lecture de : «*BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, Comptes régionaux : Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2012, juin 2015*».

LES EXPORTATIONS DE SERVICES

La plupart des données reprises précédemment ne concernent que les exportations de biens. Et pour cause, les statistiques régionales relatives aux exportations de services sont encore aujourd'hui très parcellaires.

Depuis 2014, la BNB calcule la répartition régionale des exportations de services[7], selon une méthodologie proche de celle utilisée dans les comptes régionaux. Ces données sont cependant encore partielles (les années 2007 et 2008 n'ont pas pu être calculées) et la dernière année disponible est 2012. Ces statistiques ne se basent par contre pas exactement sur la même méthodologie que les autres données utilisées dans ce rapport[8] et ne sont donc pas immédiatement comparables. Par exemple, les données sont ici réparties suivant le code NACE[9] des entreprises exportatrices, et non par type de produit ou de service. Cependant, ce travail permet d'avoir une vision plus précise de l'impact des exportations de services sur le commerce extérieur des régions[10].

Comme le montre le graphique 04, la part des services dans le total des exportations de la Wallonie s'élevait à près de 25% en 2012, en progression constante depuis 1995. Des niveaux et une évolution très comparables ont été constatés en Flandre. La part des services est par contre bien plus élevée dans les exportations bruxelloises, ce qui s'explique par la place prépondérante du secteur des services marchands dans cette économie (notamment des services financiers et d'assurances et des services aux entreprises).

Graphique 04

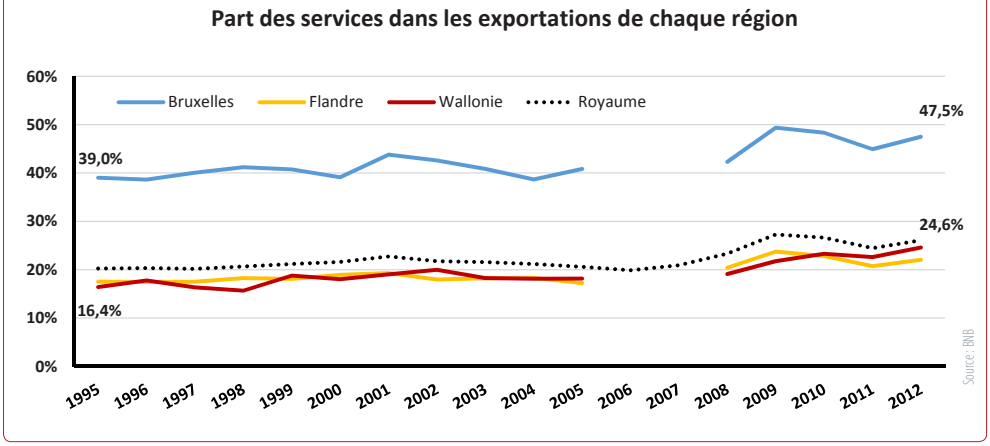

(7) BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, Comptes régionaux : Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2012, juin 2015.

(8) Ces chiffres régionaux ne font pas partie des obligations statistiques européennes. Toutefois, la répartition régionale des importations et des exportations belges de biens et services repose sur les principes méthodologiques définis à l'échelon européen. Pour plus de détails quant à la méthodologie : BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, Comptes régionaux : Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services, version de juillet 2014.

(9) Le code d'activité attribué aux entreprises et utilisé dans l'établissement des comptes régionaux.

(10) L'impact de cet élément étant particulièrement important sur les statistiques de la région bruxelloise.

Graphique 05

Évolution des exportations de biens et de services en Wallonie
(indice 1995=100)

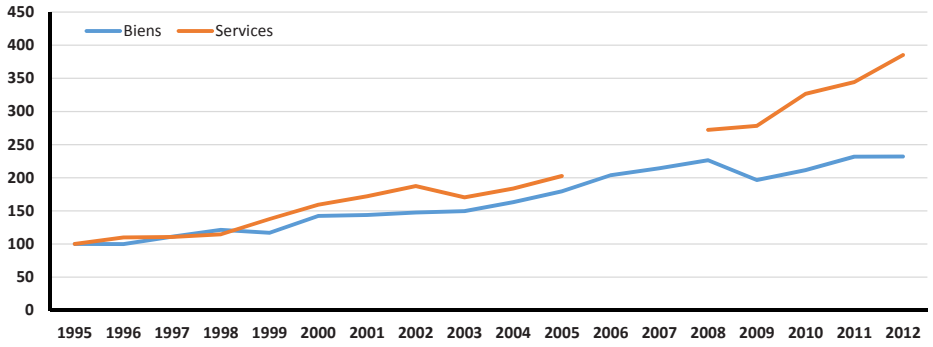

Comme le montre le graphique 05, les exportations de services ont progressé plus rapidement que les exportations de biens au cours des dernières années (+8,3% par an pour les services entre 1995 et 2012, contre 5,1% pour les biens). Ce phénomène peut s'expliquer en partie par un effet prix qui avantage généralement le secteur des services. En effet, l'évolution des prix est généralement plus rapide dans ce secteur que dans l'industrie. D'autre part, le développement de nouveaux types de services au cours des dernières années (comme les services informatiques ou télécoms) peut également expliquer en partie cette progression.

Tableau 01 **Exportations de services par secteur d'activité en Wallonie**

	2012	
	millions €	%
INDUSTRIE	**3.831**	**30%**
dont fabrication de machines et équipements	1.293	10%
dont pharmacie	1.245	10%
SERVICES NON MARCHANDS	**205**	**2%**
dont administration publique, sécurité sociale…	0,1	0%
SERVICES MARCHANDS	**8.485**	**66%**
dont Services financiers	2.537	20%
dont Transport et logistique	1.179	9%
dont Télécommunications	987	8%
dont Horeca	875	7%
dont Activités juridiques et comptables, conseil et gestion	463	4%
TOTAL	**12.878**	**100%**

Source : BNB– Calculs : UWE

Cependant, la frontière entre les exportations de biens et de services est souvent floue. En effet, il n'est pas rare de voir une entreprise industrielle fournir, en plus du bien manufacturé qu'elle exporte, une série de services connexes (services et maintenance informatique, etc.). En réalité, et comme le montre le tableau 01, 30% des exportations de services ont été du ressort de l'industrie en Wallonie, dont 10% pour la fabrication de machines et équipement (dont le matériel de transport) et 10% pour la pharmacie.

C'est bien évidemment le secteur des services marchands qui est à l'origine de la grande majorité des exportations de services (66%). Dans ce secteur, c'est celui des services financiers qui a généré le plus d'exportations (20% du total pour les services en 2012). Vient ensuite le secteur du transport et de la logistique avec 9% du total, suivi par les télécommunications (8%). L'Horeca arrive enfin avec 7% des exportations de services (les prestations facturées à des non-résidents sont en effet comptabilisées parmi les exportations de services).

Cependant, et le constat est important, malgré le fait que l'économie wallonne se repose de plus en plus sur les services marchands, les exportations de biens manufacturés représentent toujours plus de trois quarts des exportations régionales. De plus, près d'un tiers des exportations de services est généré par le secteur industriel lui-même.

Compte tenu de la forte induction des exportations des biens sur les exportations de services et de l'importance de l'industrie exportatrice sur le développement de l'économie (cfr. l'introduction du chapitre à la page 15), les exportations industrielles et leur développement doivent être un objet de très grande attention pour les pouvoirs publics.

LA VALEUR AJOUTÉE DES EXPORTATIONS

Une question reste encore en suspens : celle de la valeur créée en Wallonie au travers des exportations. Car il ne suffit pas de vendre beaucoup à l'étranger, encore faut-il que ces exportations créent de la valeur sur le territoire de la région. Le point 2 de cette étude a noté une des limites de cette analyse, à savoir l'impossibilité de calculer la part de la valeur ajoutée, créée sur le territoire wallon, contenue dans les exportations wallonnes (sur base des statistiques actuellement disponibles).

En effet, il n'existe pas de données régionales à ce sujet, et même les données nationales, publiées récemment par la Banque Nationale et l'OCDE, ne sont que parcellaires. Le graphique 06 (page 22) reprend à cet égard les données publiées par la Banque Nationale[11]. Celles-ci sont mises en perspective au travers des niveaux observés dans les pays limitrophes.

Ainsi, selon les calculs réalisés par la BNB, un montant de 100 euros exporté par la Belgique générait, en 2010, 38 euros de revenus pour le pays. À côté de cela, 33 euros avaient été nécessaires pour acquérir les moyens de production utilisés dans les processus de production et 29 euros concernaient des activités de transit (réexportation). Ce dernier élément explique largement les différences de niveau avec l'Allemagne et la France, où ce type d'activité est comparativement moins important.

(11) DUPREZ C., Création de valeur à l'exportation : Un diagnostic de la Belgique, Banque Nationale de Belgique, septembre 2014.

Graphique 06

Parts relatives des trois composants des exportations de biens et de services en 2010

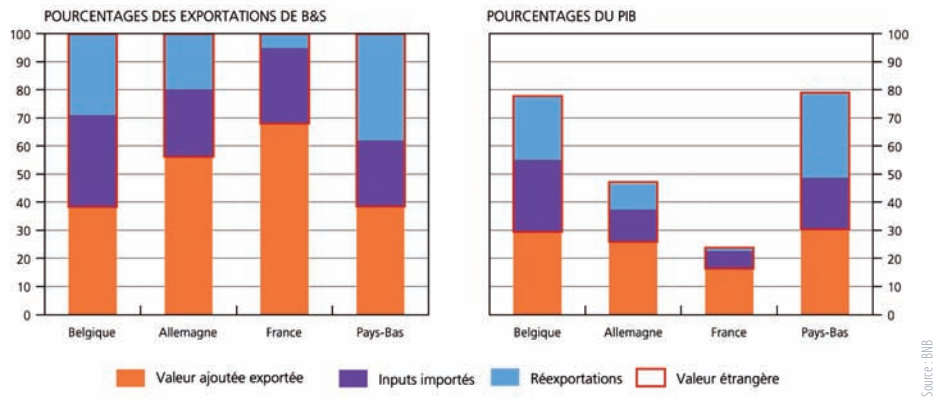

Cependant, les activités de transit ne sont pas non plus dénuées d'intérêt, car elles génèrent de l'activité de façon indirecte, dans les services et les activités de logistique.

Les exportations d'un pays ont donc deux caractéristiques importantes : leur volume et leur contenu en valeur ajoutée. Ainsi, un taux élevé de valeur ajoutée ne garantit pas une part élevée de la valeur ajoutée de ces exportations dans le PIB total, comme en atteste le cas français. Ce pays, malgré un taux très élevé de valeur ajoutée créée dans ses exportations (près de 70 euros pour 100 euros exportés), affiche la plus faible part en pourcentage du PIB (moins de 20%). D'autres pays, comme l'Allemagne et les Pays-Bas compenseront leur taux de valeur ajoutée légèrement plus faible par des volumes d'exportations bien plus importants. C'est également le cas de la Belgique. ●

CHAPITRE 2

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

La structure des exportations wallonnes et parts dans le commerce international

» LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES
» Synthèse
» **Chapitre 1 |** Évolution globale des exportations de la Wallonie
● **CHAPITRE 2 | STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES**
» **Chapitre 3 |** Les produits exportés par la Wallonie
» MONOGRAPHIES SECTORIELLES

Chapitre 2

La structure des exportations wallonnes et parts dans le commerce international

Le premier chapitre de cette étude a retracé l'évolution globale des exportations wallonnes, en abordant également certaines questions complémentaires, comme la place des services dans les exportations régionales ou encore la valeur créée au travers du processus d'exportation. Comme cette première analyse l'a montré, les exportations représentent un élément central de la santé économique de la Wallonie. Il est donc essentiel de comprendre leur structure et leur évolution afin d'en identifier les forces et faiblesses.

C'est l'objectif de ce second chapitre, qui va entrer dans le détail des données d'exportation de la région. Dans un premier temps, elle identifiera les principaux pays partenaires de la Wallonie, à la fois en Europe, mais également dans le reste du monde. La question des parts de la Wallonie dans le commerce mondial y sera également abordée. Dans un second temps, la composition globale des produits exportés sera étudiée. Au travers de cette analyse, c'est en réalité la question de la concentration, à la fois géographique et sectorielle, des exportations régionales qui sera posée.

VERS OÙ PARTENT LES EXPORTATIONS WALLONNES ?

Au cours des dernières décennies, le commerce mondial s'est profondément transformé. De nombreuses économies ont aujourd'hui émergé et offrent des opportunités commerciales importantes. De leur côté, la plupart des économies avancées affichent à présent des perspectives de croissance moindres que par le passé. La question qui se pose est donc simple : la Wallonie a-t-elle réussi à profiter de ces nouvelles opportunités offertes par la grande exportation ?

La carte 01 en page 26 reprend les 20 premiers partenaires commerciaux de la Wallonie pour l'année 2014. Parmi ces 20 pays, les premiers partenaires sont colorés en rouge foncé, les plus petits en rouge clair. Ensemble, ils représentaient 88% des exportations de la région de 2014.

Assez logiquement, les pays voisins que sont la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et le Royaume-Uni représentent le cœur des exportations régionales, avec plus de 64% du total. Plusieurs grands pays européens arrivent ensuite, mais pour des montants plus faibles (dont l'Espagne, l'Italie et la Pologne, qui représentent ensemble près de 10% des exportations régionales).

Carte 01

20 premiers pays partenaires commerciaux de la Wallonie en 2014
(en pourcentage du montant total exporté par la région en 2014)

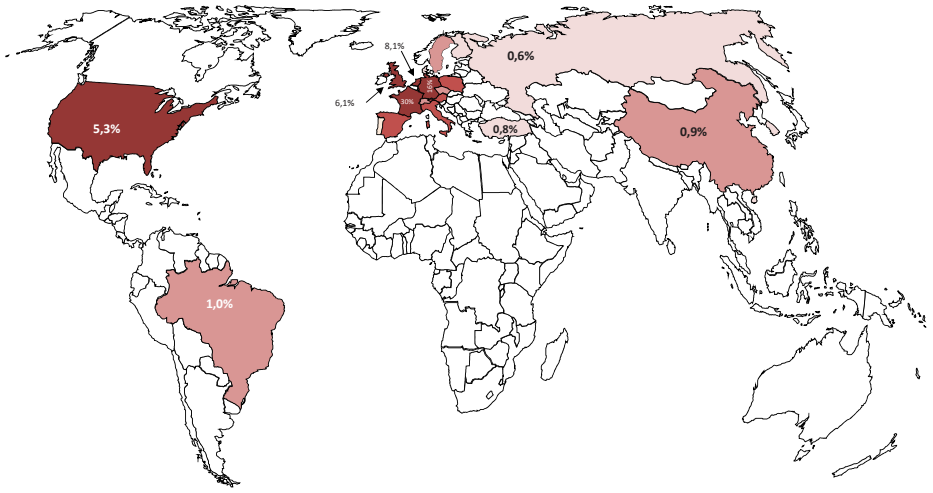

Carte 02

25 premiers pays européens partenaires commerciaux de la Wallonie
(en pourcentage du montant total exporté par la région en 2014)

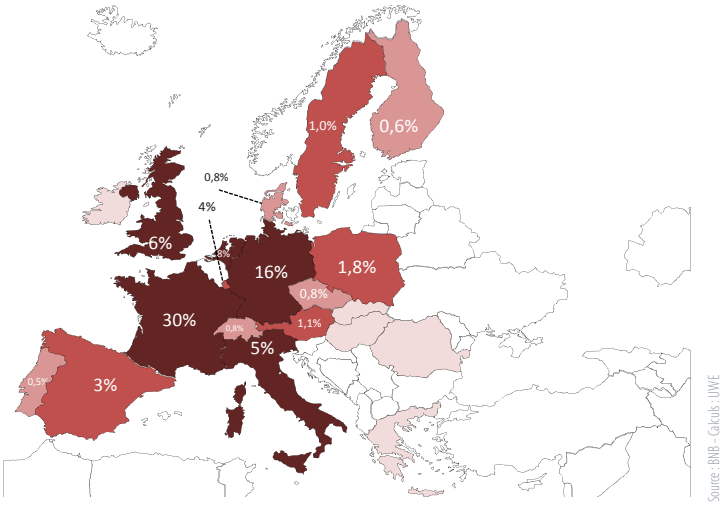

Au niveau de la grande exportation, seuls les États-Unis se démarquent nettement, avec 5,3% du total exporté par la région, ce qui en fait son 5e partenaire commercial.

Plusieurs grands pays émergents se retrouvent également dans ce «top 20», comme le Brésil (1,0%), la Chine (0,9%) et la Russie (0,6%), mais ne représentent encore que des montants très faibles. La région est donc très concentrée sur le continent européen, et singulièrement sur les pays limitrophes. C'est ce que montre la deuxième carte ci-dessus.

Le tableau 02 montre que ce phénomène de concentration n'est pas nouveau. En effet, peu de changements structurels ont été constatés depuis 2002 et la Wallonie ne s'oriente que très progressivement vers la grande exportation.

Tableau 02 **Évolution géographique des exportations wallonnes**

	Millions d'euros		Part dans le total		Croissance annuelle moyenne 2002-2014
	2002	2014	2002	2014	
EUROPE	**22.549**	**32.837**	**84%**	**82%**	**3,2%**
dont France	7.548	11.836	28%	30%	3,8%
dont Allemagne	4.278	6.482	16%	16%	3,5%
dont Pays-Bas	2.418	3.233	9,0%	8,1%	2,4%
dont Royaume-Uni	2.050	2.435	7,6%	6,1%	1,4%
dont Italie	1.738	1.895	6,5%	4,8%	0,7%
BRIC	**596**	**1.122**	**2,2%**	**2,8%**	**5,4%**
dont Brésil	166	387	0,6%	1,0%	7,3%
dont Chine	230	360	0,9%	0,9%	3,8%
dont Russie	150	255	0,6%	0,6%	4,5%
dont Inde	50	119	0,2%	0,3%	7,5%
AMÉRIQUE DU NORD	**1.406**	**2.251**	**5,2%**	**5,7%**	**4,0%**
dont États-Unis	1.165	2.101	4,3%	5,3%	5,0%
AFRIQUE	**568**	**726**	**2,1%**	**1,8%**	**2,1%**
dont Maroc	56	95	0,2%	0,2%	4,6%
TOTAL	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**
NOMBRE DE PAYS CLIENTS	***204***	***217***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Les deux premiers clients de la région, que sont la France et l'Allemagne, ont conservé une place importante dans le classement (à respectivement 30% et 16%) et ont affiché une progression très proche de la moyenne.

Les seuls pays à avoir sensiblement progressé dans ce classement entre 2002 et 2014 sont les États-Unis (passant de 4,3% à 5,3%), la Pologne (passant de 0,9% à 1,8%) et le Brésil (passant de 0,6% à 1,0%). Parmi les diminutions notables, on citera le Royaume-Uni (passant de 7,6% à 6,1%) et l'Italie (passant de 6,5% à 4,8%). Il est important de noter que ces derniers résultats s'expliquent systématiquement, non pas par une diminution des volumes exportés vers ces pays, mais par une croissance moindre que la moyenne régionale.

Les volumes exportés vers le Brésil ont donc rapidement progressé, à un rythme moyen de 7,3% par an, point positif qu'il faut immédiatement nuancer par le niveau très faible de ses exportations. Et en dépit de ce faible niveau, ce pays représente aujourd'hui le premier marché «BRIC» de la Wallonie. La progression des échanges a été plus modérée vers la Chine, la Russie et l'Inde. Ces marchés représentent donc toujours de faibles volumes de ventes au regard du total des exportations de la région (2,8%). La Wallonie ne semble donc pas avoir réussi à profiter pleinement des nouvelles opportunités commerciales offertes par les marchés émergents. Le fait que la Wallonie, et plus largement l'ensemble du pays, souffre toujours d'un manque de compétitivité[12], mais également de produits finaux, et que ses entreprises n'affichent toujours pas une volonté forte de se lancer à la grande exportation contribue à expliquer ce constat[13].

(12) Comme l'ont montré plusieurs études récentes, par exemple : Bogaert H. et KEGLES C., Compétitivité de la Belgique : Défis et pistes de croissance, Bureau Fédéral du Plan, Novembre 2012. EUROPEAN COMMISSION, Reindustrialising Europe : Member States' Competitiveness Report 2014, Luxembourg, 2014.

(13) Les chiffres présentés ici doivent cependant être considérés avec précaution car des effets de réexportations (non mesurables) pourraient biaiser les tendances. En effet, il n'est pas impossible qu'une partie des exportations wallonnes à destination de pays européens soit ensuite directement réexportée en dehors de l'Europe.

LA PART DE LA WALLONIE DANS LE COMMERCE MONDIAL

Les exportations wallonnes sont donc concentrées sur les pays proches, et la région ne s'est ouverte que très progressivement aux marchés plus lointains au cours des dernières années. Cette section va tenter d'identifier si les exportations régionales ont progressé en adéquation avec l'évolution de la demande mondiale et de la croissance du commerce dans les différents pays partenaires de la région. En d'autres termes, il est ici question d'identifier si la Wallonie a réussi à profiter, au cours des dernières années, de la croissance du commerce mondial.

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) fournit des données relatives aux importations et exportations de nombreux pays ainsi que les importations et exportations au niveau mondial. Ces chiffres sont présentés en dollars américains courants. On ne trouve cependant que des données au niveau des pays et pas au niveau des régions.

Pour permettre une analyse régionale, les exportations wallonnes compatibles avec les données de l'OMC ont été calculées en appliquant sur les chiffres des exportations belges fournis par l'OMC le pourcentage des exportations wallonnes calculé à partir des données fournies par la BNB.

Il faut également noter que les chiffres proposés par l'OMC sont basés sur le concept communautaire. Ils ne sont donc pas identiques aux données de la BNB et de l'AWEX qui sont elles basées sur le concept national (voir note méthodologique en annexe pour plus de précisions sur les différences entre ces deux approches).

Il faut d'emblée rappeler, comme le chapitre précédent l'a montré, que bien qu'ayant rapidement progressé jusqu'en 2008, les exportations wallonnes ont été fortement impactées par les ralentissements économiques successifs de ces dernières années. En effet, ces événements ont eu un effet sensible sur la part de la région dans le commerce mondial, comme en atteste le graphique 07.

Graphique 07

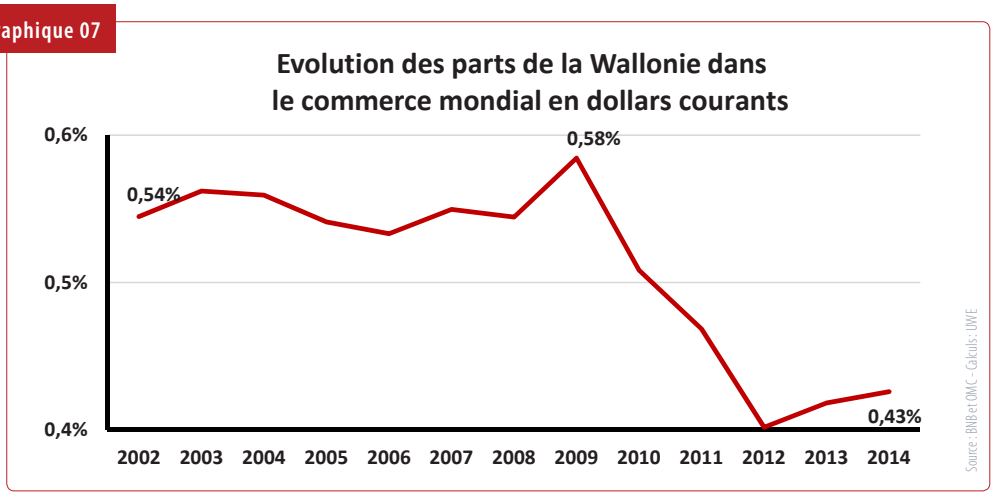

En 2002 (date de la première statistique disponible), la part de la Wallonie dans le total du commerce mondial s'élevait à 0,54%[14]. Si la région s'inscrivait dans une optique positive avant la crise de 2009, culminant à 0,58% du commerce mondial en 2008, cette dernière a très durement impacté les performances régionales. En conséquence, la Wallonie ne représentait plus que 0,43% du commerce mondial en 2014. Cependant, la tendance semble s'être inversée depuis 2013, et ces dernières années ont vu la région regagner lentement des parts dans le commerce mondial.

(14) En d'autres termes, les exportations wallonnes représentaient 0,54% de l'ensemble des importations mondiales (hors Belgique) en 2002.

Le graphique 08 montre l'évolution des parts de la Wallonie dans les importations de ses grands clients traditionnels (hors Grand-Duché de Luxembourg, où la Wallonie représente plus de 11% des importations).

Graphique 08

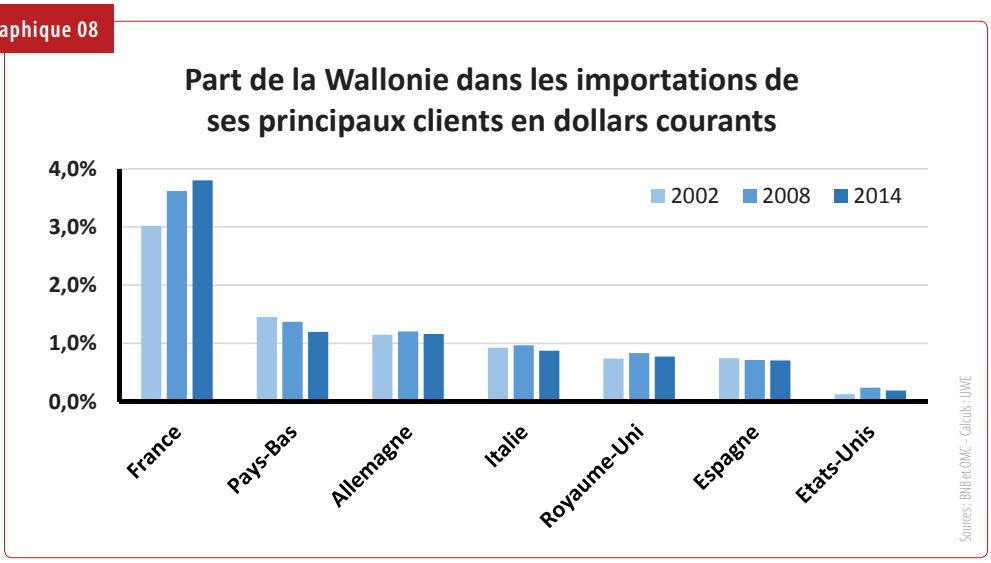

Dans les importations de ses premiers clients, la Wallonie n'a pu gagner de parts qu'en France et aux États-Unis depuis 2002. La progression est particulièrement sensible vers la France, où ses parts sont passées de 3,0% à 3,8% sur la période. Vers les États-Unis, la part wallonne est passée de 0,13% en 2002 à 0,19% en 2014.

Du côté des grands pays émergents, qui ont offert de nombreuses opportunités commerciales au cours des dernières années, le graphique 09 montre que la Wallonie n'a généralement pas su profiter pleinement de ce formidable développement économique.

Graphique 09

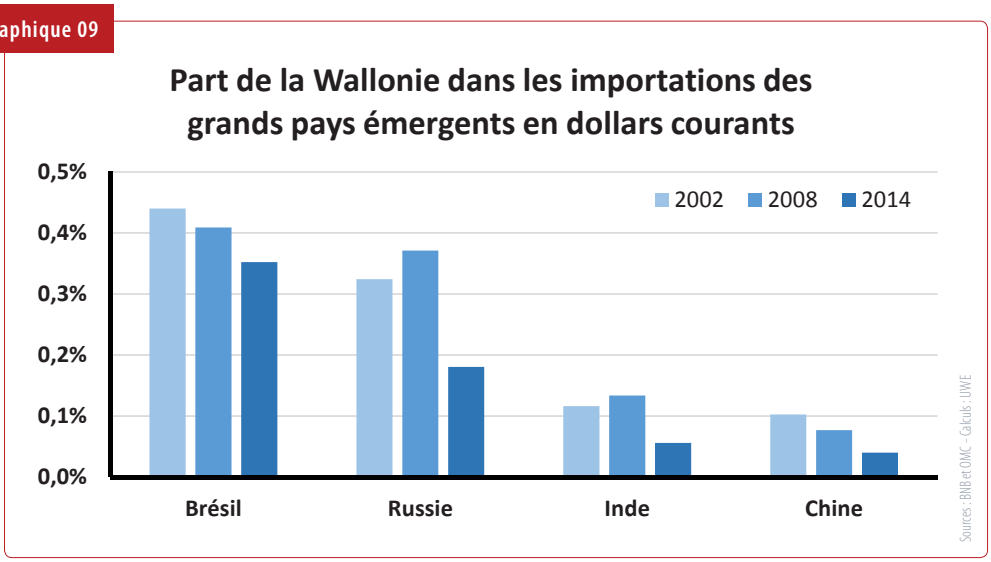

Au final, le constat est clair : la crise de 2009 a fortement impacté la capacité de la région à gagner des parts dans le commerce mondial, en partie du fait de la perte de vitesse de ses secteurs traditionnels comme le chapitre suivant le montrera. De plus, en étant particulièrement concentrées sur les pays limitrophes, les exportations wallonnes n'ont pas pu bénéficier de relais de croissance sur les pays émergents[15], comme elles ont pu malgré tout en connaitre dans d'autres pays à l'économie plus dynamique, comme les États-Unis.

QUELS SONT LES PRODUITS EXPORTÉS PAR LA WALLONIE ?

La Wallonie exporte de nombreux produits qu'il serait évidemment impossible d'énumérer ici. Dans les statistiques du commerce extérieur, les exportations sont réparties selon un «code produit», qui se divise en quatre sous catégories. C'est au niveau du code produit le plus fin (à 8 chiffres), que l'on peut distinguer dans les statistiques près de 12.000 produits différents[16]. Ce niveau de détail fera l'objet d'une analyse précise dans le dernier chapitre de cette étude.

Dans le cadre de cette section, et afin de permettre une vision globale de la structure des exportations de la région, ces produits ont été regroupés en secteurs, comme le montre le tableau 03. Il est ici évident que le secteur de la santé, premier exportateur en 2014, a connu une progression fulgurante depuis 2002 (+13,7% par an en moyenne). Contrairement à certaines idées reçues, cette progression n'est pas uniquement due à la production de vaccins, car elle a également pu s'appuyer sur le développement d'autres produits, comme le matériel chirurgical ou les médicaments.

Tableau 03 **Evolution des exportations wallonnes par secteur** (triées par valeur pour 2014)

Total en millions d'euros	2002	2008	2014	2002-2014*
Secteur de la santé	2.261	5.295	10.571	**13,7%**
Secteur de la chimie et des matières plastiques	5.534	7.448	6.551	**1,4%**
Secteur des machines, outils et véhicules terrestres	4.915	5.999	5.836	**1,4%**
Secteur des métaux	4.776	9.105	5.041	**0,4%**
Secteur agroalimentaire	3.196	3.814	4.696	**3,3%**
Secteur aéronautique et spatial	761	1.034	988	**2,2%**
Secteur textile, ameublement...	1.035	861	965	**-0,6%**
Secteur du verre	1.159	1.461	929	**-1,8%**
Secteur de l'armement	197	255	362	**5,2%**
Secteur énergétique	24	48	76	**10,2%**
Divers	3.038	4.448	3.795	**1,9%**
TOTAL	**26.896**	**39.768**	**39.810**	**3,3%**
PIB WALLON (euros courants)	**65.259**	**85.398**	**94.308****	**3,1%**

*Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014 – Le PIB Wallon pour 2014 est une estimation UWE. Valeurs en euros courants. ** Estimation UWE

Source : BNB – Calculs : UWE

(15) Mais à nouveau, les pays où sont enregistrées les exportations pourraient n'être que des pays de transit. La part des exportations wallonne vers les pays émergents pourrait en réalité être plus importante que ne le laissent penser les chiffres officiels.

(16) Ainsi, en 2014 la Wallonie exportait 7.412 produits différents. Sur la période 2002-2014, la région a exporté plus de 12.000 produits aux codes différents. Plusieurs modifications de nomenclature ont cependant multiplié le nombre de codes au cours des années.

Ce tableau montre également que plusieurs autres secteurs ont connu des évolutions très positives, comme l'agroalimentaire (+3,3% par an), l'armement (+5,2% par an) ou le petit secteur de l'énergie (+10% par an). Ces deux derniers secteurs représentent cependant de très faibles volumes.

Graphique 10

Répartition sectorielle des exportations

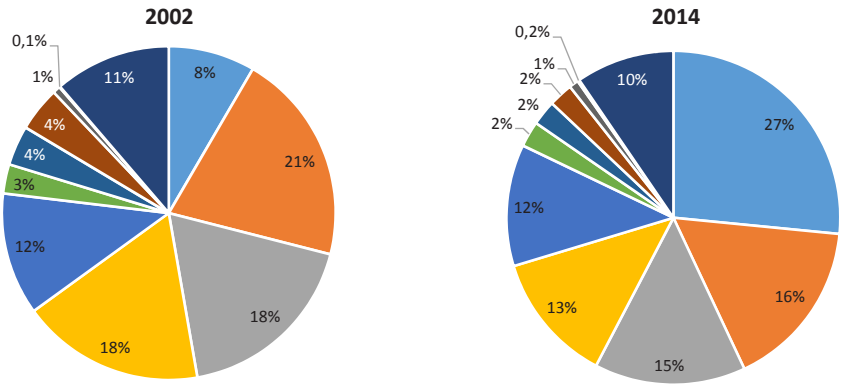

Part dans le total	2002	2008	2014
Secteur de la santé	8%	13%	27%
Secteur de la chimie et des matières plastiques	21%	19%	16%
Secteur des machines, outils et véhicules terrestres	18%	15%	15%
Secteur des métaux	18%	23%	13%
Secteur agroalimentaire	12%	10%	12%
Secteur aéronautique et spatial	2,8%	2,6%	2,5%
Secteur textile, ameublement...	3,8%	2,2%	2,4%
Secteur du verre	4,3%	3,7%	2,3%
Secteur de l'armement	0,7%	0,6%	0,9%
Secteur énergétique	0,1%	0,1%	0,2%
Divers	11%	11%	9,5%
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**

Source : BNB - Calculs : UWE

En complément de ce tableau, le graphique 10 montre la répartition entre les différents secteurs des volumes exportés. On constate ainsi que le secteur de la santé occupe aujourd'hui une place centrale, en termes de volumes exportés, dans le commerce international de la région. Ainsi, ce secteur est passé de la 5e place en 2002 à la 1ère place en 2014, représentant à présent 27% des exportations wallonnes. La dernière partie de ce rapport reviendra sur les éléments qui ont permis cette évolution.

Au final, les 6 premiers secteurs exportateurs en Wallonie recouvrent le domaine de cinq des six pôles de compétitivité wallons, à savoir Biowin, Greenwin, Mecatech, Wagralim et Skywin. L'ensemble des domaines prioritaires définis par le Gouvernement wallon est ici clairement identifié(17).

Bien entendu, la formidable progression du secteur de la santé a tendance à masquer les évolutions des autres secteurs dans les statistiques. En effet, sa croissance fut telle que presque tous les autres secteurs ont vu leur poids dans le total diminuer, comme le montre le graphique 10.

(17) Les activités du dernier pôle de compétitivité, Logistics in Wallonia, ne se retrouvent naturellement pas dans ces statistiques, qui sont uniquement consacrées aux biens exportés et non aux services exportés. Le chapitre précédent a cependant montré que le transport et la logistique représentaient près de 10% des exportations régionales de services.

Pour isoler ce phénomène des statistiques, le graphique 11 reprend la progression des six grands secteurs exportateurs de Wallonie sur l'axe de gauche, et celle de la santé sur l'axe de droite.

Graphique 11

Évolution des exportations des grands secteurs exportateurs
(2002=100, en valeurs courantes)

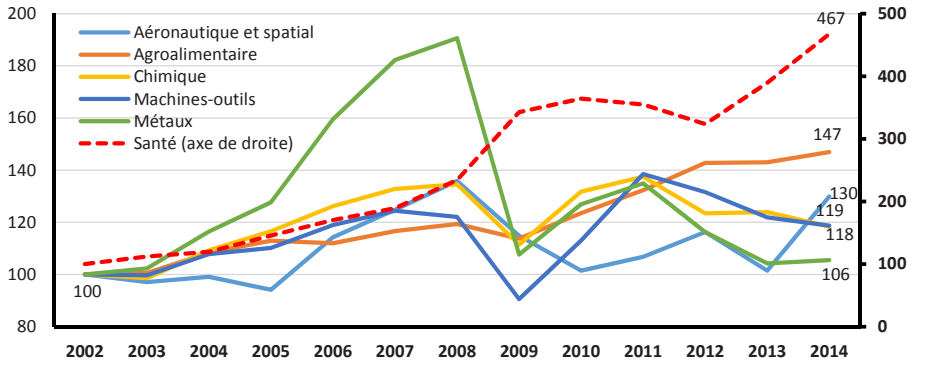

* Une contradiction dans les statistiques du commerce extérieur, au niveau des exportations de turboréacteurs, pourrait expliquer la baisse observée en 2013. Voir note page 57.

Sources: BNB - Calculs: UWE

Ce graphique met en évidence l'impact dévastateur qu'a eu la crise de 2009 sur le secteur des métaux. Celui-ci affichait en effet la plus forte progression (après le secteur de la santé) jusqu'en 2008, avant de chuter lourdement et de revenir, en 2014, quasiment à son niveau de 2002. Dans ce cas précis, il semblerait que le choc conjoncturel, induit par la crise financière de 2009, se soit finalement mué en crise structurelle. Ainsi, suite à la très forte détérioration des activités en 2009, de vastes plans de restructuration se sont imposés au secteur, entraînant une diminution sensible et durable de ses capacités de production et donc des exportations.

La production de machines, outils et véhicules terrestres a aussi souffert de la crise de 2009, atteignant 91% de son niveau de 2002 cette année-là. Après un rebond impressionnant en 2010 et 2011, les exportations de ce secteur sont à nouveau sur le déclin, notamment en raison de la réduction des activités de grandes entreprises du secteur. À l'image du secteur des métaux, l'impact conjoncturel de la crise de 2009 semble s'être mué en réduction structurelle des activités à l'international du secteur.

En 2014, les exportations des autres secteurs repris ici étaient par contre au moins 18% supérieures à leurs niveaux de 2002. Parmi ceux-ci, le secteur de la santé affiche la plus forte progression et avait atteint, en 2014, 467% de son niveau de 2002 et qui, de plus, n'avait pas manifesté de ralentissement (tout juste une stagnation) durant la crise 2009-2012.

Le secteur agroalimentaire a également connu une belle progression atteignant, en 2014, 147% de son niveau de 2002, n'ayant pas souffert non plus d'un impact négatif trop marqué de la récente crise.

Le secteur aéronautique et spatial connaît de son côté des évolutions relativement variables, certainement liées à la nature particulière de cette activité qui dépend de grands donneurs d'ordre aux charges de travail très cycliques.

LES PRODUITS LES PLUS EXPORTÉS PAR LA WALLONIE

Méthode d'analyse

Pour réaliser cette analyse, nous avons réparti les différents produits exportés par les entreprises wallonnes en «secteurs»[19]. Il existe bien entendu plusieurs façons de procéder[20], l'exercice ne se veut donc pas exhaustif et n'a pour vocation que de mettre en évidence les grandes tendances observées dans l'évolution de la structure des exportations wallonnes. Globalement, les secteurs définis ici recoupent les activités des 5 pôles de compétitivité wallons («Logistics in Wallonia», le 6e pôle se situe dans des activités de services qui ne sont pas reprises dans les statistiques utilisées dans cette dernière partie).

Dans ce cadre, nous avons utilisé les statistiques du commerce extérieur de la Wallonie, fournies par la Banque Nationale de Belgique, au niveau des codes produits les plus fins (les codes du système harmonisé de niveau 8, ou SH8). Cet exercice est original et n'a, à notre connaissance, pas encore fait l'objet d'étude approfondie en Wallonie. Les niveaux de détails de cette nomenclature, ainsi que le nombre de produits différents y afférant, sont repris au schéma ci-dessous :

SH2	SH4	SH6	SH8
98 produits	1.373 produits	6.591 produits	12.356 produits*

* Sur ces 12.356 codes produits, seuls 7.412 codes étaient encore utilisés en 2014. Cette différence s'explique, d'une part par des changements de code dans la nomenclature, mais également par le fait que certains produits ne sont plus exportés par la région.

Dans un premier temps, nous avons utilisé l'ensemble des codes SH4 pour définir le périmètre global des secteurs, comme ce fut le cas pour l'étude précédente. Ensuite, au sein de chacun de ces secteurs, nous avons isolé les premiers produits exportés, que nous avons regroupés en grands «types» de produits. Pour chaque secteur, nous avons sélectionnés les premiers produits qui représentent au moins 70% des exportations, afin d'avoir une vision représentative de la dynamique interne du secteur. Par exemple, pour le secteur de la santé, les 25 premiers produits représentent 99% des exportations du secteur. Par contre, d'autres secteurs plus diversifiés ont demandé de catégoriser les 50, 75 ou 100 premiers produits, comme le montre le tableau 04. Il serait évidemment très difficile de répartir l'ensemble des 12.356 codes du niveau SH8 de cette façon, cela demanderait une connaissance technique exceptionnelle. Notre approche, si elle n'est pas exhaustive, donne cependant une idée précise de la structure des exportations au sein des différents secteurs de la région.

Ensuite, ces produits ont été répartis en catégories. Par exemple, le top 75 des produits exportés par le secteur de la chimie et des matières plastiques a été regroupé en cinq types de produits : les polymères et matières plastiques, les colorants et pigments, détergents et produits d'entretien, les phosphates et polyphosphates et enfin les caoutchoucs et résines. En d'autres termes, ces catégories de produits constituent les segments les plus importants en termes de valeur exportée par le secteur de la chimie et des matières plastiques. Soulignons toutefois que le secteur de la chimie en Wallonie exporte d'autres produits tels que les peintures, vernis, produits chimiques de base organiques et inorganiques, etc.

(19) Cette approche a pour objectif de coller au mieux à la définition sectorielle des pôles de compétitivité wallons.

(20) Certains produits pouvant être catégorisés dans plusieurs secteurs ou sont difficilement classifiables.

Tableau 04 **Liste des secteurs étudiés**

Secteur	Nombre de produits différents (SH8)	Nombre de produits analysés (premiers par volumes exportés en 2014)	Part des produits analysés dans le total du secteur	Grandes catégories de produits recencées dans les premiers produits exportés
Santé	97	25 premiers produits	99%	Vaccins, médicaments, matériel médical, produits biologiques.
Chimie et matières plastiques	1.033	75 premiers produits	78%	Polymères et matières plastiques, colorants et pigments, détergents et produits d'entretien, phosphates et polyphosphates et dérivés, caoutchouc et résines.
Machines, outils et véhicules terrestres	1.663	100 premiers produits	73%	Équipement électrique et électronique, véhicules de transport terrestre et leurs parties, engins de chantiers et leurs parties.
Métaux	694	50 premiers produits	80%	Produis laminés plats, constructions métalliques, débris et déchets métalliques.
Agroalimentaire	1.771	75 premiers produits	76%	Lait et dérivés, pommes de terre et dérivés, bières et alcools, sucres et dérivés, céréales, confitures.
Aéronautique et spatial	77	25 premiers produits	99%	Réacteurs, parties de véhicules aériens, pompes et engrenages, parties de véhicules spatiaux

Le graphique 12 précise l'analyse, en isolant les 5 premiers produits exportés par les entreprises wallonnes.

De façon remarquable, les 5 premiers produits exportés par la région sont passés de 11% à 23% du total des exportations, entre 2002 et 2014.

Graphique 12

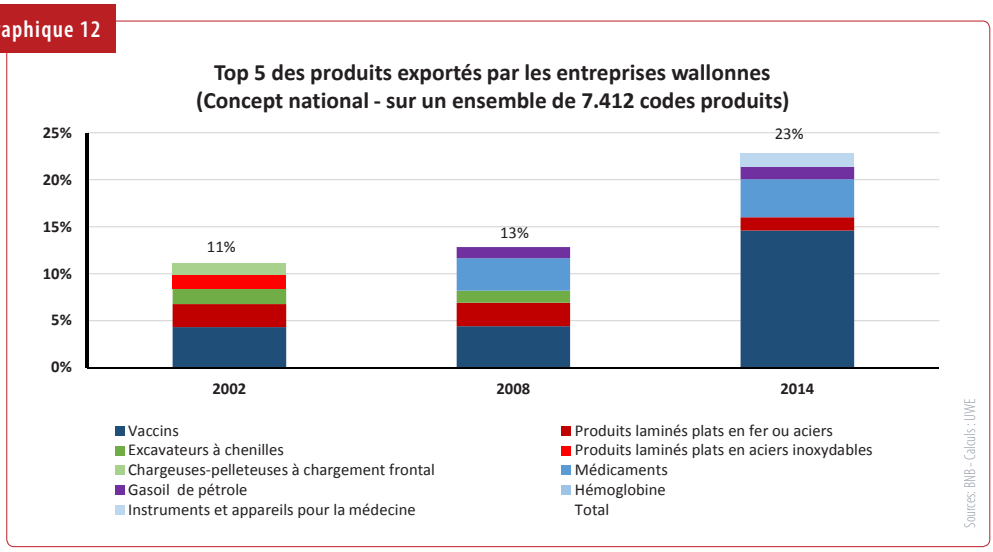

De plus, ces produits appartiennent désormais en majorité au secteur de la santé alors qu'en 2002, seuls les vaccins étaient représentés. Une forte spécialisation des exportations wallonnes semble donc s'être opérée au cours de la dernière décennie.

Cette spécialisation semble certes s'articuler autour des vaccins, mais les médicaments ont également pris une place très importante dans les exportations de la région, de même que le matériel médical. En 2014, les excavateurs à chenille, les chargeuses-pelleteuses et les produits laminés en acier avaient ainsi disparu de ce classement.

Le graphique 13 reprend les parts cumulées des 600 premiers produits exportés par la Wallonie et met en évidence deux éléments. D'une part, un petit nombre de produits est responsable d'une grande partie du commerce extérieur de la région. Ainsi, les deux premiers produits exportés (les vaccins et un certain type de médicaments) représentaient 20% des exportations régionales en 2014. Le graphique 12 était déjà arrivé à ce constat.

Graphique 13

Part cumulée des produits exportés par les entreprises wallonnes en 2014

Sources: BNB - Calculs : UWE

Ce graphique met surtout en lumière le fait que le reste des exportations wallonnes semble être composé d'une myriade de petits produits différents. Ainsi, on peut identifier dans les statistiques une poignée de grandes entreprises de la région (dont GSK Biologicals, UCB Pharma, Baxter, Arcelor et Total Petrochemicals et Techspace Aero) qui étaient à elles seules responsables d'entre 30% à 40% du total des exportations wallonnes[18].

Cette forte spécialisation des exportations wallonnes sur les produits de quelques grandes entreprises comporte évidemment une série d'enjeux qu'il ne faut pas négliger tant leurs performances économiques spécifiques peuvent influer sur le commerce extérieur global de la région.

Leurs évolutions conjoncturelles propres peuvent donc sensiblement perturber la vie économique globale de la Wallonie. Ceci souligne la nécessité de voir éclore en Wallonie d'autres produits «phares», générés par un plus grand nombre d'entreprises, de secteurs différents.

Si on entre dans le détail sectoriel, l'analyse s'est ici basée sur les données micro-économiques (les codes produits à 8 chiffres) pour parvenir à identifier des tendances macroéconomiques (les données des secteurs).

(18) Il est difficile de donner une estimation plus précise compte tenu des difficultés à assigner les différents codes produits des statistiques du commerce extérieur aux entreprises de la région. Les données étant communiquées de façon anonyme.

Les données utilisées dans ce cadre sont cependant parfois difficilement réconciliables avec d'autres sources, comme les comptes annuels des entreprises ou les comptes régionaux. De plus, plusieurs phénomènes statistiques sous-jacents peuvent également être présents et difficilement quantifiables (comme les réexportations de produits par exemple).

Pour rappel, et en introduction de la revue des exportations par secteur, le graphique 10 page 31 reprend les parts de chacun des secteurs dans le total des exportations. Le secteur de la santé arrive en tête avec 27% des exportations, suivi pas le secteur chimique et des plastiques (16%), le secteur des machines, outils et matériels de transport (15%), le secteur des métaux (13%) et le secteur agroalimentaire (12%). Les autres secteurs représentent moins de 3% des exportations wallonnes. Dans le cadre de ce dernier chapitre, certaines grandes entreprises exportatrices sont nommément citées à titre d'illustration. Elles ne constituent cependant pas une liste exhaustive des entreprises exportatrices. Pour information, les premiers produits exportés par les entreprises wallonnes vers leurs grands marchés sont repris au tableau ci-dessous. Logiquement, on constate que certains produits comme les vaccins et les médicaments se retrouvent plusieurs fois dans ce classement. ●

REMARQUE

Les données présentées aux sections suivantes ont parfois fait l'objet d'un changement de code dans la nomenclature. Ce genre de cas de figure se produit lorsqu'un code est scindé en deux, ou que plusieurs codes sont fusionnés. Nous avons réussi à réconcilier les codes de la plupart des produis évoqués ici, mais il est possible que les valeurs des exportations de 2002 soient dans certains cas légèrement sous-estimées.

Premiers produits exportés par les entreprises wallonnes en 2014

France		Allemagne		Pays-Bas		BRIC		USA	
Produit*	% du total	Produit*	% du total	Produit*	% du total	Produit*	% du total	Produit*	% du total
Vaccins	21%	Vaccins	12%	Fil machine en fer ou en aciers non alliés	3,5%	Vaccins	24%	Vaccins	37%
Médicaments	3,7%	Produits laminés plats	3,5%	Produits laminés plats	2,6%	Médicaments	6,6%	Parties de turboréacteurs	9,6%
Parties de turboréacteurs	2,1%	Médicaments	3,3%	Pommes de terre	1,6%	Parties d'avions ou d'hélicoptères	3,0%	Hémoglobine	8,2%
Voitures de tourisme	2,1%	Copolymères de propylène	2,6%	Vaccins	1,6%	Débris d'aluminium	2,8%	Parties des machines qui comportent une enveloppe en verre	6,7%

* Sur l'ensemble des codes de niveau 8 (SH8), soit plus de 7400 codes produit. Les intitulés des produits ont été racourcis pour faciliter la lecture.

CHAPITRE 3

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

Les produits exportés par la Wallonie

» LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES
» Synthèse
» **Chapitre 1 |** Évolution globale des exportations de la Wallonie
» **Chapitre 2 |** Structure des exportations wallonnes
● **CHAPITRE 3 | LES PRODUITS EXPORTÉS PAR LA WALLONIE**
» MONOGRAPHIES SECTORIELLES

Chapitre 3

Les produits exportés par la Wallonie

Les deux premiers chapitres de cette étude ont analysé l'évolution globale du commerce extérieur de la région, de même que sa structure générale, tant au niveau des pays partenaires que de la répartition sectorielle des exportations. Cette dernière étude va entrer dans le détail des données. Plus précisément, elle cherchera à identifier les activités et les entreprises qui se cachent derrière les statistiques et qui sont à l'origine de la majorité des exportations de la région.

LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Le secteur de la santé est aujourd'hui le premier contributeur aux exportations régionales, avec près de 27% du total exporté. Depuis 2002, ce secteur a connu une croissance impressionnante de ses ventes à l'étranger, avec plus de 14% en moyenne par an.

Les produits exportés par le secteur

Mais d'où vient ce succès ? Quels produits ont permis à ce secteur de se positionner aussi rapidement comme leader en termes d'exportation ? Pour le savoir, il faut plonger dans le détail des statistiques.

Le tableau 06 (page 40) reprend les éléments clés relatifs aux 25 premiers produits exportés par le secteur. Une version complète de ce tableau est disponible en annexe. Les 25 premiers produits ont été répartis en différentes catégories, que sont ici les vaccins, les médicaments, les instruments médicaux et les produits biologiques. Ensemble, ces 25 premiers produits représentaient 99,2% du total des exportations du secteur en 2014.

Tableau 05 — Les exportations du secteur de la santé en 2014

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	10.571
Part dans le total régional des exportations	26,6%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	13,7%
Nombre de produits exportés en 2014	97
25 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	10.476
Part dans le total du secteur	99%
PREMIER PRODUIT : *Vaccins pour la médecine humaine*	
Volume exporté (millions €)	5.812
Part dans le total des exportations du secteur	55%
Part dans le total régional des exportations	14,6%

Les vaccins pour la santé humaine constituent, et de loin, le premier produit exporté par le secteur de la santé (43% du total en 2002 et 55% en 2014). Ces produits sont fabriqués principalement par l'entreprise GlaxoSmithKline Biologicals. Le graphique 16 montre l'importance de ce produit dans l'ensemble des exportations du secteur de la santé ainsi que dans le total des exportations wallonnes.

Graphique 16

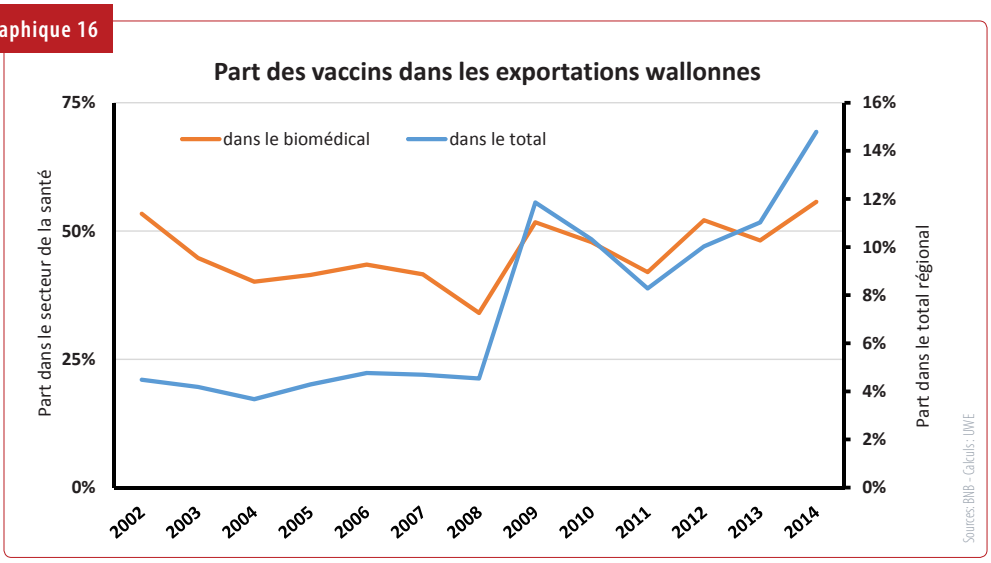

En effet, d'un point de vue global les vaccins ont pris une place croissante dans le total des exportations régionales, passant de 4% en 2002 à 15% en 2014 (ligne bleue du graphique). Il est à noter que le pic observé en 2009 s'explique par l'épidémie mondiale de la grippe porcine (H1N1) qui a frappé la planète à cette période et pour laquelle GSK a développé un vaccin. Par ailleurs, un exportateur important de vaccins vétérinaires, Zoetis, est présent en Wallonie. Ceci met en évidence le rôle clé joué par le secteur biopharmaceutique wallon pour l'apport de solutions aux défis sociétaux majeurs dans le domaine de la santé. Notons également le développement rapide dans le domaine des autres médicaments et des instruments médicaux depuis 2002.

En Wallonie, parmi les entreprises produisant des médicaments, on retrouve notamment UCB Pharma, Cenexis ou Mithra Pharmaceuticals. Du côté des instruments et des appareils pour la médecine, des entreprises comme Baxter et IBA sont à citer parmi les grands exportateurs.

Ce secteur semble donc se développer, en s'appuyant certes largement sur le succès des vaccins pour la santé humaine, mais a vu émerger de nouvelles activités porteuses comme d'autres médicaments biotechnologiques, les médicaments hormonaux et le matériel médical (dont les ligatures et le matériel chirurgical).

Tableau 06 — **25 premiers produits exportés par le secteur de la santé - Résumé**

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Vaccins	**1.207**	**5.886**	**53%**	**56%**	**14%**
Vaccins pour la médecine humaine	1.158	5.812	51%	55%	14%
Vaccins pour la médecine vétérinaire	49	74	2,2%	0,7%	3,5%
Médicaments	**205**	**2.097**	**9,1%**	**20%**	**21%**
Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (...)	192	1.615	8,5%	15,3%	19%
Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses (...) ou conditionnés pour la vente au détail (...)	0,3	352	0,0%	3,3%	82%
Matériel médical	**227**	**2.001**	**10%**	**19%**	**20%**
Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.	110	594	4,9%	5,6%	15%
Ligatures stériles pour sutures chirurgicales, y.c. fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire (...)	2	420	0,1%	4,0%	57%
Produits biologiques	**270**	**491**	**12%**	**4,6%**	**5,1%**
Hémoglobine, globulines du sang et sérums globulines	266	423	12%	4,0%	3,9%
Antisérums	2	38	0,1%	0,4%	29%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**2.261**	**10.571**	**8,4%**	**27%**	**13,7%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique globale du secteur

Le tableau 07 reprend les principaux pays de destination des produits de ce secteur et on constate que le secteur de la santé exporte dans le monde entier.

Avec 75% des exportations, le continent européen demeure le principal marché à l'exportation et, en particulier, les pays limitrophes, avec une progression particulièrement marquée vers la France (+23% par an depuis 2002) et vers l'Allemagne (+16%).

À la grande exportation, les États-Unis demeurent le premier marché de la Wallonie (11% du total en progression de +10% par an). Par ailleurs, le Brésil est également un marché non négligeable en dehors de l'Europe (2,5% du total en progression de 18% par an).

REMARQUE IMPORTANTE

Notons qu'il se pourrait que certains produits soient exportés par la Wallonie vers les centres de distribution internationaux de pays limitrophes pour ensuite être réexportés vers des contrées plus lointaines par la suite. Les statistiques présentées dans ce document ne prennent pas en compte ces exportations 'indirectes' car cet effet n'est pas identifiable dans les statistiques qui ne considèrent que le premier pays de destination. En conséquence, dans certains cas les statistiques disponibles pourraient ne pas indiquer la destination finale des produits exportés mais bien leur destination de transit. L'impact de cet élément est par contre impossible à estimer à l'heure actuelle.

Tableau 07 — **Destination des exportations du secteur de la santé**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**1.339**	**7.894**	**59%**	**75%**	**16%**
dont France	283	3.305	13%	31%	23%
dont Allemagne	270	1.594	12%	15%	16%
dont Royaume-Uni	159	712	7,1%	6,7%	13%
dont Italie	106	517	4,7%	4,9%	14%
dont Espagne	64	427	2,8%	4,0%	17%
BRIC	**112**	**362**	**5,0%**	**3,4%**	**10,3%**
dont Chine	60	48	2,7%	0,5%	-1,8%
dont Brésil	34	260	1,5%	2,5%	18,5%
AMÉRIQUE DU NORD	**405**	**1.191**	**18%**	**11%**	**9,4%**
dont États-Unis	362	1.134	16%	11%	10%
AFRIQUE	**108**	**249**	**4,8%**	**2,4%**	**7,2%**
dont Ethiopie	2	45	0,1%	0,4%	29%
TOTAL	**2.261**	**10.571**	**100%**	**100%**	**13,7%**
Nombre de pays clients	***163***	***188***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique des produits exportés

Au niveau des produits, les vaccins sont principalement destinés à la France (42% en 2014), aux États-Unis (13%) et à l'Allemagne (13%). À eux seuls, ces trois pays représentent donc près de 70% du total des exportations de vaccins(21).

La destination des médicaments est plus fragmentée, bien que la France soit également le premier pays partenaire (25% du total en 2014). L'Allemagne suit avec 15%, ainsi que l'Espagne (avec 10%).

Le matériel médical est lui relativement diversifié en termes de produits (allant des instruments chirurgicaux aux prothèses d'orthopédie, en passant par les bandages). Ces produits sont principalement exportés vers l'Europe, avec l'Allemagne en tête (23%), suivie par le Royaume-Uni (16%), l'Italie (14%).

Enfin, les produits biologiques (hémoglobine ou antisérum) sont essentiellement destinés aux États-Unis (41%), ainsi qu'à l'Allemagne et la France (11% et 8,5% respectivement).

Tableau 08 **Premières destinations des produits du secteur de la santé wallon en 2014**

	Vaccins		Médicaments		Matériel médical		Produits biologiques	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	France	42%	France	25%	Allemagne	23%	USA	41%
2	USA	13%	Allemagne	15%	Royaume-Uni	16%	Allemagne	11%
3	Allemagne	13%	Espagne	9,6%	Italie	14%	France	8,5%

Source : BNB – Calculs : UWE

Conclusion

Au cours des dernières années, le secteur de la santé wallon a connu une croissance rapide de ses ventes à l'étranger. Ce succès semble s'être appuyé sur la forte progression des ventes de vaccins, mais a vu éclore d'autres activités proches qui occupent aujourd'hui une place majeure dans le secteur. Bien qu'étant toujours relativement concentré sur l'Europe et les pays limitrophes(21), ce secteur connaît un développement important à la grande exportation, au regard de la moyenne régionale. Dans ce cadre, les gros volumes exportés vers l'Amérique du Nord sont à épingler. Il reste que le succès de ce secteur repose essentiellement sur quelques grandes entreprises.

(21) A nouveau, le biais statistique évoqué en page 41 pourrait biaiser ces chiffres. Il est ainsi probable que les exportations de vaccins soient moins concentrées sur le continent européen que ne le laissent penser les statistiques officielles.

LE SECTEUR DE LA CHIMIE ET DES MATIÈRES PLASTIQUES

Deuxième secteur exportateur de la région en termes de volume exporté, la chimie a généré un chiffre d'affaires à l'international de plus de 6,5 milliards d'euros en 2014, soit un peu plus de 16% du total. Le secteur a connu un taux de croissance globalement positif depuis 2002 (+1,4% par an).

En Wallonie, la structure des exportations du secteur chimique est assez différente de celle du secteur de la santé car ce secteur connaît une très grande diversité dans les produits fabriqués (plus de 1.000 codes produits contre moins de 100 pour le secteur de la santé).

Tableau 09 Les exportations du secteur de la chimie en 2014

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	6.551
Part dans le total régional des exportations	16,5%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	1,4%
Nombre de produits exportés en 2014	1.033

75 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	5.134
Part dans le total du secteur	78%

PREMIER PRODUIT : *Copolymères de propylène, sous formes primaires*	
Volume exporté (millions €)	446
Part dans le total des exportations du secteur	6,8%
Part dans le total régional des exportations	1,1%

Avec les plus grosses unités de production européennes de polypropylène et de PVC, l'industrie chimique wallonne est particulièrement bien positionnée à l'exportation. Les premiers produits exportés par le secteur de la chimie sont les «copolymères de propylène», qui peuvent être, par exemple, utilisés dans la fabrication d'isolants pour les câbles électriques (7% du total du secteur), fabriqués notamment par l'entreprise Total Petrochemicals. En 2014, ce produit représentait 1,1% du total des exportations wallonnes.

Les produits exportés par le secteur

Le tableau 10 contient une synthèse de l'évolution des 75 premiers produits exportés par le secteur, qui représentaient 78% des exportations du secteur en 2014. Un ensemble de produits dérivés du pétrole (en vert) occupent une place prépondérante dans le «top 75» (38% en 2014). Ces produits ont connu une croissance relativement importante (4,7% en moyenne depuis 2002). En plus de Total Petrochemicals, d'autres entreprises telles que Dow Corning, Inovyn Manufacturing Belgium, Ineao, Afton... exportent ce type de biens.

Arrivent ensuite la production de colorants et pigments (8,3% du secteur en 2014, en bleu dans le tableau), fabriqués notamment par l'entreprise L'Oréal.

Les détergents se distinguent également dans ce classement (en jaune, avec entre autres, les préparations pour lessives). Dans la production de ce type de produits, les entreprises Vandeputte et Mc Bride sont à citer parmi les grands exportateurs.

D'autres produits se sont également développés au cours de la période, comme les engrais, dont les phosphates et nitrates (en mauve dans le tableau 10). Ces engrais sont produits notamment par Yara, Rosier, Prayon et Timac-Agro.

(22) Dans le cadre de ce chapitre, le terme «secteur de la chimie» recouvre la production de produits chimiques et de matières plastiques.
(23) La version complète de ce tableau est reprise en annexe.

Tableau 10 **75 premiers produits exportés par le secteur de la chimie - Résumé**

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Polymères et matières plastiques (sous forme primaire et produits finis)	**1.457**	**2.514**	**26%**	**38%**	**4,7%**
Copolymères de propylène, sous formes primaires	146	446	2,6%	6,8%	10%
Polypropylène, sous formes primaires	217	325	3,9%	5,0%	3,4%
Colorant et pigments	**501**	**547**	**9,0%**	**8,3%**	**0,7%**
Préparations capillaires (à l'excl. des shampooings), (...)	142	186	2,6%	2,8%	2,3%
Colorants organiques synthétiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques pigmentaires (...)	140	135	2,5%	2,1%	-0,3%
Détergents et produits d'entretien	**101**	**375**	**1,8%**	**5,7%**	**12%**
Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (...)	73	205	1,3%	3,1%	9,0%
Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non	-	74	-	1,1%	-
Nitrates, phosphates, autres engrais et dérivés	**103**	**330**	**1,9%**	**5,0%**	**10%**
Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, destinés à être utilisés comme engrais (...)	46	151	0,8%	2,3%	10%
Engrais minéraux ou chimiques contenant les 3 éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium (...)	51	96	0,9%	1,5%	5,5%
Caoutchoucs et résines	**255**	**264**	**4,6%**	**4,0%**	**0,3%**
Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y.c. les voitures du type 'break' et les voitures de course	38	57	0,7%	0,9%	3,3%
Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	117	45	2,1%	0,7%	-7,6%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**5.534**	**6.551**	**21%**	**16%**	**1,4%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

Enfin, les caoutchoucs se retrouvent également dans le classement, avec notamment la production de pneumatique.

Il est à noter que plusieurs entreprises fabriquant des produits finis en plastique (par exemple emballages, matériaux d'isolation, etc.) sont présentes à l'exportation. Il s'agit entre autres de NMC et Jindal. Il reste que la production de ces produits semble bien placée pour conserver la place de leader dans les exportations du secteur chimique dans les prochaines années, tant les volumes des ventes sont importants.

Répartition géographique globale du secteur

Au niveau géographique, le secteur de la chimie exportait en 2014 essentiellement vers le continent européen (88%), ce qui est supérieur à la moyenne régionale (82%).

Les pays limitrophes de la Wallonie sont les premiers clients de ce type de produits. La France et l'Allemagne sont ainsi les premiers pays de destination (23% et 21% du total en 2014), suivis par les Pays-Bas (9,3%). Bien que n'étant qu'un marché relativement modeste pour l'industrie chimique wallonne, la croissance des exportations vers les pays émergents a été relativement rapide au cours des dernières années (+3,9% par an depuis 2002), en particulier vers la Chine (+6,7% par an).

Tableau 11 **Destination des exportations du secteur de la chimie**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**4.827**	**5.758**	**87%**	**88%**	**1,5%**
dont France	1.186	1.517	21%	23%	2,1%
dont Allemagne	1.085	1.361	20%	21%	1,9%
dont Pays-Bas	495	612	8,9%	9,3%	1,8%
dont Royaume-Uni	546	498	9,9%	7,6%	-0,8%
dont Italie	489	456	8,8%	7,0%	-0,6%
BRIC	**90**	**143**	**1,6%**	**2,2%**	**3,9%**
dont Chine	22	48	0,4%	0,7%	6,7%
dont Russie	37	50	0,7%	0,8%	2,5%
AMÉRIQUE DU NORD	**136**	**166**	**2,5%**	**2,5%**	**1,7%**
dont États-Unis	105	144	1,9%	2,2%	2,7%
TOTAL	**5.534**	**6.551**	**100%**	**100%**	**1,4%**
Nombre de pays clients	***184***	***184***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique des produits exportés

Vers où sont exportés les premiers produits de ce secteur ? Le tableau 12 apporte quelques éléments de réponse à cette question. En 2014, les polymères et leurs dérivés étaient principalement exportés vers l'Europe, et singulièrement vers les pays proches (27% vers l'Allemagne, 17% vers la France, 10% vers le Royaume-Uni). Les polymères wallons semblent donc concentrés sur des marchés assez matures.

Les exportations de phosphates, autres engrais et dérivés sont également concentrées sur les pays limitrophes, avec 50% du total exportés vers la France en 2014, 15% vers les Pays-Bas et 12% vers l'Allemagne. Aucun autre pays ne se distinguait sensiblement dans les statistiques. Ces produits semblent donc principalement destinés à fournir les industries agricoles et horticoles proches, sans rencontrer de demande forte à la grande exportation.

Les exportations de colorants et pigments sont plus diversifiées, bien que les pays proches en restent les premiers clients. Par contre, le sous-secteur des détergents est davantage concentré sur les pays limitrophes, avec 28% vers la France, 21% vers l'Allemagne et 12% vers les Pays-Bas en 2014. Moins de 1% de ces produits étaient exportés hors d'Europe.

Tableau 12 **Premières destinations des produits du secteur chimique wallon en 2014**

	Polymères et matières plastiques (sous forme primaire et produits finis)		Nitrates, phosphates, autres engrais et dérivés		Colorant et pigments		Détergents et produits d'entretien		Caoutchoux et résines	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	Allemagne	27%	France	50%	Allemagne	16%	France	28%	France	24%
2	France	17%	Pays-Bas	15%	France	15%	Allemagne	21%	Allemagne	19%
3	Royaume-Uni	10%	Allemagne	12%	Italie	12%	Pays-Bas	12%	Turquie	13%

Source : BNB – Calculs : UWE

Pour finir, le secteur des caoutchoucs est également fortement concentré sur les deux grands voisins, bien que la Turquie représente le 3e client de la Wallonie pour ce type de produits.

Conclusion

Au final, le secteur chimique wallon semble donc principalement exporter vers des marchés proches. Ceci s'explique entre autres par la nature de certains produits à grand volumes qui génèrent un coût de transport élevé. Notons toutefois que la part des pays émergents dans les exportations totales de produits chimiques a augmenté depuis 2002. Par ailleurs, ce secteur doit faire face à une concurrence internationale forte et accrue, notamment vu l'importance de la composante énergétique dans les coûts de production ainsi que l'exploitation du gaz de schiste bon marché en Amérique du Nord.

Les polymères représentent une part importante des exportations du secteur chimique et des matières plastiques. Ceux-ci ainsi que les autres produits du secteur apportent des solutions aux défis sociétaux majeurs, par exemple dans le domaine de la mobilité (matériaux légers, batteries performantes), de l'agroalimentaire (emballages pour la conservation d'aliments, rendement de la production agricole), l'hygiène et la construction. On note également l'émergence de produits de la chimie verte qui pourraient être prometteurs à l'avenir.

LE SECTEUR DES MACHINES, OUTILS ET VÉHICULES TERRESTRES

Le secteur des machines, outils et véhicules terrestres occupait la 3e place en Wallonie, avec près de 6 milliards d'exportations en 2014, et a connu une croissance de 1,4% depuis 2002 (contre 3,3% pour l'ensemble de la région).

REMARQUE

Une activité particulière peut ici induire un biais, de plusieurs centaines de millions d'euros, dans l'analyse, celle de la production de voitures de tourisme. En effet, la Wallonie ne dispose pas d'unité de production de ce type de biens et il semble s'agir ici d'activité de réexportation. En réalité, sont comptabilisées dans les statistiques régionales, les activités de transit pour autant qu'il y ait un changement de propriété. Dans ce cadre précis, il s'agit probablement de l'importation de véhicules pour particulier par des entreprises wallonnes, ces véhicules étant par la suite réexportés vers l'étranger. Il pourrait également s'agir d'exportations de voitures d'occasion vers l'étranger. Il n'est malheureusement pas possible d'identifier dans les statistiques toutes les activités de ce type qui n'impliquent pas de production effective sur le territoire régional. Il est également probable que certains produits exportés par les entreprises de ce secteur soient en réalité comptabilisés dans les autres régions, car bien que les unités de production soient installées en Wallonie, les bureaux commerciaux sont situés en dehors de la région.

Tableau 13 Les exportations de machines-outils en 2014

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	5.836
Part dans le total régional des exportations	14,7%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	1,4%
Nombre de produits exportés en 2014	1.663
25 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	4.270
Part dans le total du secteur	73%
PREMIER PRODUIT : *Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression «diesel ou semi-diesel»*	
Volume exporté (millions €)	302
Part dans le total des exportations du secteur	5,2%
Part dans le total régional des exportations	0,8%

Les produits exportés par le secteur

Les exportations de ce secteur sont menées par les activités de production de machines et composants liées à l'informatique et électronique (en jaune, avec notamment les appareils de radionavigation) se sont sensiblement développées. Par contre, il est difficile de distinguer d'autres tendances claires au sein de ce secteur, qui semble être l'addition de nombreuses petites unités de production distinctes. Au final, ces activités émergentes ne se retrouvent pas encore clairement dans les agrégats statistiques étant donné qu'elles sont fragmentées entre de nombreux codes produits différents.

L'industrie automobile wallonne mérite d'être mentionnée dans ce cadre, bien que plusieurs phénomènes statistiques brouillent l'analyse (voir cadre ci-dessous) [24]. En effet, de nombreuses activités se sont développées en Wallonie dans ce domaine au cours des dernières années, autour d'entreprises telles que AW Europe, Valeo, JTEKT, TI Automotive ou encore Joskin pour les machines agricoles.

REMARQUE

Les exportations de ce secteur pourraient souffrir d'un phénomène de sous-estimation lié aux activités de «travail à façon». En effet, dans le cadre de ces activités particulières, l'entreprise wallonne réalise un travail pour une entreprise étrangère, mais cette dernière reste propriétaire de la pièce en question. Dès lors, ces activités ne sont pas enregistrées dans les statistiques d'exportations de biens, mais dans les statistiques d'exportations de services, qui ne sont pas reprises dans les statistiques utilisées dans cette étude pour les raisons évoquées au chapitre 1.

Enfin, les activités de fabrication d'engins de chantier (en vert dans le tableau 14), principalement produits par la firme Caterpillar, sont en diminution depuis l'éclatement de la crise de 2009, et des restructurations d'activités s'en sont suivies. Compte tenu de ce dernier élément, la progression des exportations de ce secteur est en définitive plutôt positive. Cette évolution montre en effet que de nouvelles activités ont été développées au sein de ce secteur et ont permis de compenser l'impact négatif des restructurations observées dans le domaine des engins de chantier.

(24) De plus, les parties de véhicules terrestres ont souvent tendance à être disséminées sur un grand nombre de codes produits, ce qui ne permet pas d'observer facilement l'ensemble de ces activités dans les statistiques. Certaines de ces activités peuvent également être attribuées au secteur des métaux.

Tableau 14

100 premiers produits exportés par le secteur des machines, outils et véhicules de transport terrestres - Résumé

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Equipement et machines électriques et électroniques	**567**	**1.844**	**12%**	**32%**	**10%**
Parties des machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière (...)	2	150	0,0%	2,6%	42%
Appareils de radionavigation (...)	3	150	0,1%	2,6%	37%
Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques (...)	154	136	3,1%	2,3%	-1,0%
Machines automatiques de traitement de l'information numériques, portatives (...)	6	132	0,1%	2,3%	29%
Conducteurs électriques, pour tension =< 80 V, isolés avec des matières autres que plastiques (...)	-	98	-	-	-
Véhicules de transport terrestre et leur parties	**974**	**1.338**	**20%**	**23%**	**2,7%**
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel", principalement conçus pour le transport de personnes (...)	222	302	4,5%	5,2%	2,6%
Phares et projecteurs scellés	81	135	1,6%	2,3%	4,4%
Parties et accessoires de carrosserie de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	47	95	1,0%	1,6%	6,1%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel", principalement conçus pour le transport de personne (...)	145	78	2,9%	1,3%	-5,0%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel", principalement conçus pour le transport de personnes, y.c. les voitures du type 'break (...)	16	69	0,3%	1,2%	13%
Engins de chantier et leurs parties	**847**	**603**	**17%**	**10%**	**-2,8%**
Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°	429	263	8,7%	4,5%	-4,0%
Chargeuses et chargeuses pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (...)	325	214	6,6%	3,7%	-3,4%
Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.	71	63	1,5%	1,1%	-1,0%
Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (...)	10	30	0,2%	0,5%	9,4%
Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)	1	19	0,0%	0,3%	29%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**4.915**	**5.836**	**18%**	**15%**	**1,4%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique des produits exportés

Au niveau des pays de destination, le secteur des machines, outils et véhicules terrestres est légèrement moins concentré sur l'Europe que la moyenne (80% contre 82% en 2014), comme le montre le tableau 15.

Tableau 15 **Destination des exportations du secteur des machines, outils et véhicules de transport terrestres**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**4.026**	**4.692**	**82%**	**80%**	**1,3%**
dont France	1.248	1.597	25%	27%	2,1%
dont Allemagne	665	902	14%	15%	2,6%
dont Pays-Bas	276	392	5,6%	6,7%	3,0%
dont Royaume-Uni	334	342	6,8%	5,9%	0,2%
dont Luxembourg	386	272	7,8%	4,7%	-2,9%
dont Italie	420	232	8,5%	4,0%	-4,8%
BRIC	**186**	**205**	**3,8%**	**3,5%**	**0,8%**
dont Chine	90	107	1,8%	1,8%	1,5%
AMÉRIQUE DU NORD	**225**	**360**	**4,6%**	**6,2%**	**4,0%**
dont États-Unis	218	341	4,4%	5,9%	3,8%
TOTAL	**4.915**	**5.836**	**100%**	**100%**	**1,4%**
Nombre de pays clients	***183***	***190***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Cela s'explique en partie par la destination relativement diversifiée des engins de chantier, dont 27% des exportations partent hors des frontières européennes, et notamment vers l'Amérique du Nord (8% en 2014). Les produits informatiques et électroniques sont eux aussi exportés relativement loin (24% des exportations de ce pays étaient envoyées hors des frontières européennes en 2014). C'est cependant l'Allemagne et la France qui en sont les premiers clients (21% et 16% respectivement en 2014), suivis par les États-Unis (11%).

Les voitures et parties de véhicules terrestres, sont essentiellement exportées vers le continent européen (92%), et singulièrement vers la France (46%). Ces produits sont probablement destinés à intégrer les unités d'assemblage automobile des pays limitrophes.

Tableau 16 **Premières destinations des produits du secteur des machines, outils et véhicules de transport terrestres**

	Equipements et machines électriques et électroniques		Voitures		Engins de chantier	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	Allemagne	21%	France	46%	Allemagne	21%
2	France	16%	Luxembourg	13%	France	16%
3	USA	11%	Allemagne	11%	Royaume-Uni	10%

Source : BNB – Calculs : UWE

Conclusion

Le secteur wallon des machines, outils et véhicules terrestres a longtemps pu s'appuyer sur la production d'engins de chantier pour ses exportations. La crise économique mondiale, qui a lourdement impacté la demande pour ce type de produit, a cependant changé la donne. Malgré cela, le secteur a connu une croissance positive de 1,4% par an de ses exportations, ce qui démontre que d'autres activités ont su se développer en Wallonie pour compenser la diminution des exportations d'engins de chantier.

En conséquence, ce secteur semble aujourd'hui relativement fragmenté et il est difficile d'identifier d'autres produits «leaders» sur lesquels les exportations du secteur pourraient s'appuyer. Le développement de nouvelles activités, à l'image du matériel informatique ou des pièces pour l'industrie automobile, pourrait jouer ce rôle dans les prochaines années compte tenu de leur développement rapide.

LE SECTEUR DES MÉTAUX

Les exportations du secteur métallurgique wallon ont affiché une progression modeste de 0,4% par an entre 2002 et 2014. Ce secteur reste cependant le quatrième en termes de volume de ventes, et contribue à hauteur de 13% au total des exportations régionales, ce qui représente un peu plus de 5 milliards d'euros. Comme les études précédentes l'ont illustré, cette évolution s'explique essentiellement par une chute de la demande mondiale pour les produits métalliques, qui a trouvé son origine, notamment, dans les difficultés rencontrées par l'industrie automobile européenne depuis le début de la crise en 2009. Avant cette date, les exportations de produits métalliques par les entreprises wallonnes avaient par contre fortement progressé. Ce secteur semble donc avoir une activité très cyclique.

Tableau 17 — **Les exportations du secteur des métaux en 2014**

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	5.041
Part dans le total régional des exportations	12,7%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	0,4%
Nombre de produits exportés en 2014	694

50 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	4.026
Part dans le total du secteur	80%

PREMIER PRODUIT : *Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)*	
Volume exporté (millions €)	560
Part dans le total des exportations du secteur	11%
Part dans le total régional des exportations	1,4%

Les produits exportés par le secteur

Ce secteur est d'autant plus fragilisé qu'il affiche une forte concentration en termes de types de produits exportés. En effet, sur les 50 premiers produits exportés, 30 relèvent de la catégorie «produits laminés plats»[25]. Ces produits sont notamment exportés par les entreprises Arcelor Mittal, NLMK (La Louvière et Clabecq) et Duferco.

(25) Le tableau 18 n'en reprend que 2, mais la liste complète est reprise en annexe.

Peu de produits ayant fait l'objet de davantage de transformations (comme les ouvrages et les constructions en métaux) se retrouvent dans cette sélection. Ces produits laminés ont affiché une progression de 2,8% par an, supérieure à la moyenne du secteur[26].

Les constructions métalliques représentaient 11% des exportations du secteur, en forte progression sur la période étudiée (+6,4% par an). Enfin, les exportations de déchets métalliques ont fortement progressé sur la période (+15% par an), pour atteindre en 2014 5% des exportations du secteur.

Tableau 18 **50 premiers produits exportés par le secteur des métaux - Résumé**

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Produits laminés plats	**2.100**	**2.939**	**44%**	**58%**	**3%**
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (...)	-	560		11%	
Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur > 10 mm (...)	89	233	1,9%	4,6%	8,4%
Constructions métalliques	**274**	**576**	**6%**	**11%**	**6%**
Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids < 0,25% de carbone (...)	2	165	0,0%	3,3%	43%
Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (...)	86	136	1,8%	2,7%	3,9%
Déchets et débris métalliques	**43**	**235**	**1%**	**5%**	**15%**
Déchets ou débris de fer ou d'acier [ferrailles], non déchiquetés, ni présentés en paquets (...)	11	85	0,2%	1,7%	18%
Débris d'aluminium (...)	11	48	0,2%	1,0%	13%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**4.776**	**5.041**	**18%**	**13%**	**0,4%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

De façon globale, le relatif déclin de ce secteur pourrait s'expliquer par un manque de diversification et de montée en gamme, ainsi que par la diminution de la demande extérieure de ses produits.

Répartition géographique globale du secteur

Au niveau géographique, comme le montre le tableau 19, le secteur des métaux exporte ses produits principalement vers l'Europe (87% en 2014), et vers la France singulièrement (36% la même année).

(26) Cette progression est cependant gonflée par les changements de codes produits opérés en 2006 et 2008. Contrairement aux autres secteurs, la complexité technique des changements de codes produits de ce secteur n'a pas permis de réconcilier les nomenclatures.

La demande des pays émergents pour les produits de ce secteur a par contre fortement progressé (+12% par an depuis 2002), mais porte encore sur des montants relativement marginaux (206 millions d'euros). Les BRIC ne représentent ainsi que 4% des montants exportés de ces produits, ce qui est logique étant donné les grandes capacités de production qui y sont disponibles pour ce type de produits et les coûts de transport élevés. La forte progression globale des exportations de produits métalliques vers les BRIC semble en réalité s'expliquer par l'augmentation de volume de ventes de déchets métalliques, et notamment d'aluminium et de cuivre.

Tableau 19 **Destination des exportations du secteur des métaux**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**4.327**	**4.382**	**91%**	**87%**	**0,1%**
dont France	2.077	1.792	43%	36%	-1,2%
dont Allemagne	909	1.015	19%	20%	0,9%
dont Pays-Bas	377	555	7,9%	11%	3,3%
dont Royaume-Uni	229	171	4,8%	3,4%	-2,4%
BRIC	**54**	**206**	**1,1%**	**4,1%**	**12%**
dont Chine	34	92	0,7%	1,8%	8,8%
dont Inde	12	48	0,3%	1,0%	12%
dont Russie	5	45	0,1%	0,9%	20%
AMÉRIQUE DU NORD	**126**	**135**	**2,6%**	**2,7%**	**0,5%**
dont États-Unis	112	129	2,3%	2,6%	1,2%
TOTAL	**4.776**	**5.041**	**100%**	**100%**	**0,4%**
Nombre de pays clients	***150***	***149***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique des produits exportés

Sans surprise, ces produits laminés plats sont principalement exportés vers l'Europe (87% en 2014) et semblent notamment destinés à alimenter les industries automobiles des pays limitrophes. La France représentait 42% du total la même année, suivie par l'Allemagne avec 20%. Les constructions métalliques sont également principalement destinées aux pays limitrophes. Les débris et déchets métalliques sont également envoyés dans les marchés proches, bien que la Chine en soit un client très important (23% en 2014).

Tableau 20 **Premières destinations des produits du secteur des métaux wallon en 2014**

	Produits laminés plats		Constructions métalliques		Déchets et débris métalliques	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	France	42%	Pays-Bas	39%	France	37%
2	Allemagne	20%	Allemagne	20%	Chine	23%
3	Pays-Bas	7,4%	France	17%	Luxembourg	15%

Source : BNB – Calculs : UWE

Conclusion

Au final, le secteur des métaux wallon est sans doute celui qui aura le plus souffert de la crise de 2009. Sa structure actuelle semble très concentrée à la fois géographiquement ainsi que sur le type de produits exportés. Les difficultés de l'industrie automobile européenne, grande consommatrice des produits métalliques wallons, ainsi qu'une concurrence extérieure féroce des pays émergents sur ces activités, pourraient expliquer en grande partie cette situation. Malgré cela, ce secteur reste aujourd'hui très important pour les exportations de la région, avec 11% des montants exportés, ce qui représentait plus de 5 milliards d'euros en 2014.

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

De tous les secteurs wallons, l'agroalimentaire est probablement le plus diversifié au niveau des produits qu'il exporte. Dans l'ensemble, ce secteur a affiché une progression de 3,3% par an depuis 2002 et représentait en 2014 près de 12% du total des exportations régionales.

Tableau 21 **Les exportations du secteur agroalimentaire en 2014**

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	4.696
Part dans le total régional des exportations	12%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	3,3%
Nombre de produits exportés en 2014	1.771
75 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	3.586
Part dans le total du secteur	76%
PREMIER PRODUIT : *Pommes de terre, simplement cuites, congelées*	
Volume exporté (millions €)	320
Part dans le total des exportations du secteur	6,8%
Part dans le total régional des exportations	0,8%

Les produits exportés par le secteur

La production de lait et ses dérivés (en vert dans le tableau 22), très présents dans le top 75 du secteur, représentant 26% des montants exportés par le secteur en 2014 et affichant une progression légèrement supérieure à la moyenne du secteur sur la période (6,4%). Parmi les grandes entreprises wallonnes qui exportent ce type de produits, on peut par exemple citer Corman, Solarec et Walhorn.

La production de pommes de terre (en orange) est à noter également, tant en termes de volumes de ventes (11% du secteur en 2014) que de croissance du chiffre d'affaires à l'exportation (10% par an depuis 2002). Les entreprises telles que Lutosa, Mydibel, Ecofrost ou Claerebouts sont des exportateurs wallons importants de ce type de produits.

Les alcools (dont les bières) affichent également une belle progression à l'international (en jaune dans le tableau). Pour ce type de produits particuliers, il existe de nombreuses brasseries installées en Wallonie, l'une des plus importantes étant l'usine du groupe AB Inbev installée à Jupille.

Les sucres et leurs dérivés (en bleu) se développent également. Plusieurs entreprises développent ce type de produits et leurs dérivés, comme le Groupe Cosucra, la Raffinerie Tirlemontoise, Iscal Sugar ou la Sucrerie Couplet.

Tableau 22 **75 premiers produits exportés par le secteur agroalimentaire - Résumé**

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Lait et dérivés	**589**	**1.235**	**18%**	**26%**	**6,4%**
Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5% (...)	91	166	2,9%	3,5%	5,1%
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 3% mais <= 6%(...)	108	163	3,4%	3,5%	3,5%
Pommes de terre et dérivés	**173**	**518**	**5,4%**	**11%**	**9,6%**
Pommes de terre, simpl. cuites, congelées	117	320	3,7%	6,8%	8,7%
Pommes de terre, en fines tranches, frites, même salées ou aromatisées, en emballages hermétiquement clos (...)	7	75	0,2%	1,6%	22%
Sucres et dérivés	**165**	**261**	**5,2%**	**5,6%**	**4%**
Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique (...)	137	108	4,3%	2,3%	-1,9%
Inuline	0	89	0,0%	1,9%	-
Boissons alcoolisées	**51**	**250**	**1,6%**	**5,3%**	**14%**
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique >= 80% vol	0	110	0,0%	2,3%	135%
Bières de malt, présentées dans des bouteilles d'une contenance <= 10 l.	31	86	1,0%	1,8%	9,0%
Bières de malt, en récipients d'une contenance > 10 l.	20	54	0,6%	1,1%	8,5%
Céréales	**68**	**225**	**2,1%**	**4,8%**	**10%**
Pâtes alimentaires farcies de viande ou d'autres substances, cuites (...)	46	74	1,4%	1,6%	4,0%
Gluten de froment [blé], même à l'état sec	0	64	0,0%	1,4%	-
Confitures	**53**	**107**	**1,6%**	**2,3%**	**6,1%**
Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 13% mais <= 30% en poids (...)	21	59	0,6%	1,3%	9,2%
Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (...)	20	31	0,6%	0,7%	3,9%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**3.196**	**4.696**	**12%**	**12%**	**3,3%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

Les céréales, transformées ou non (en mauve) sont également en forte progression (+10% par an depuis 2002), mais pour des montants plus faibles. Les entreprises Derkenne, Lantmännen, Gourmand, Delacre, Desobry et Continental Bakery comptent parmi les grands exportateurs de ce type de produits. Enfin les confitures se retrouvent également dans ce classement, avec une croissance annuelle de 6% sur la période étudiée. Parmi les grands producteurs de ce type de produits, on retrouve notamment l'entreprise Materne.

Au final, le secteur agroalimentaire wallon semble donc très diversifié en termes de produits et peut se reposer sur plusieurs «produits phares», qui occupent la tête du classement (comme le lait, les pommes de terre, les sucres ou les alcools). Cette variété pourrait expliquer la belle résilience du secteur au cours des dernières années marquées par la succession de crises économiques.

Répartition géographique globale du secteur

Comme le montre le tableau 23, au niveau géographique par contre, le secteur agroalimentaire est assez concentré sur le continent européen, qui représente 88% du total (contre 81% en moyenne pour l'ensemble des produits wallons). Cependant, ce secteur se développe rapidement vers les pays émergents, et singulièrement vers la Chine où les ventes ont progressé de près de 12% chaque année depuis 2002. Ces régions représentent cependant encore une part marginale du commerce extérieur de ce secteur (1,7% en 2014).

Tableau 23 **Destination des exportations du secteur agroalimentaire**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**2.873**	**4.146**	**90%**	**88%**	**3,1%**
dont France	961	1.344	30%	29%	2,8%
dont Pays-Bas	465	786	15%	17%	4,5%
dont Allemagne	486	676	15%	14%	2,8%
BRIC	**41**	**79**	**1,3%**	**1,7%**	**5,6%**
dont Chine	8	29	0,2%	0,6%	12%
AMÉRIQUE DU NORD	**44**	**63**	**1,4%**	**1,3%**	**3,1%**
dont États-Unis	33	53	1,0%	1,1%	4,0%
TOTAL	**3.196**	**4.696**	**100%**	**100%**	**3,3%**
Nombre de pays clients	***171***	***182***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique des produits exportés

Si on entre dans le détail des chiffres, comme le fait le tableau 24, on constate que les exportations de produits laitiers sont principalement destinées aux pays limitrophes, dont la France (38% en 2014) et l'Allemagne (20%). L'Italie est également un client important pour ce type de produits (17% la même année).

Les pommes de terre wallonnes sont par contre davantage destinées à la grande exportation, l'Europe ne représentant «que» 71% du total en 2014. Si la France et les Pays-Bas restent les premiers marchés (avec chacun 18% et 14% du total), quelques pays lointains se démarquent, comme le Brésil (5%) ou le Chili (4%).

Tableau 24 **Premières destinations des produits du secteur agroalimentaire wallon en 2014**

	Lait		Pommes de terre		Bières et alcool	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	France	38%	France	18%	Allemagne	33%
2	Allemagne	20%	Pays-Bas	14%	France	28%
3	Italie	17%	Royaume-Uni	11%	Pays-Bas	19%

	Sucres		Céréales		Confiture	
	Pays	Part en 2014	Pays	Part en 2014	Pays	Part en 2014
1	Pays-Bas	20%	Pays-Bas	34%	France	33%
2	France	9%	Royaume-Uni	14%	Allemagne	31%
3	Allemagne	9%	France	12%	Pays-Bas	11%

Source : BNB – Calculs : UWE

Les alcools sont très largement exportés dans les pays limitrophes (33% pour l'Allemagne, 28% pour la France et 19% pour les Pays-Bas). L'Europe représentant dans son ensemble plus de 90% du marché.

Les sucres et leurs dérivés sont de leur côté relativement peu concentrés sur le marché européen (65% en 2014), où seuls les Pays-Bas se démarquent (20%), suivis par l'Allemagne et la France (9%). Les États-Unis sont un client important (8%), de même qu'une série de pays asiatiques ou d'Océanie, comme l'Indonésie (3%), Singapour (2%) ou l'Australie (2%). Le secteur du sucre wallon est donc à surveiller attentivement étant donné son fort potentiel de développement à la grande exportation.

Enfin, les céréales wallonnes sont principalement exportées vers l'Europe (96% en 2014), notamment vers les pays limitrophes (59% au total). Le constat est similaire pour les confitures, pour lesquelles les 3 grands pays limitrophes représentent plus de 70% des ventes.

Conclusion

Le secteur agroalimentaire wallon a relativement bien résisté à la crise et affiche une des meilleures progressions dans les statistiques d'exportations de la région. Cette résilience a sans doute été favorisée par la grande diversification du secteur, qui a également pu s'appuyer sur quelques produits phares pour se développer. Parmi ceux-ci, les alcools ont affiché une progression remarquable au cours des dernières années, tandis que les sucres montrent un potentiel de diversification géographique important.

LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

Le secteur aéronautique et spatial wallon est difficile à isoler dans les statistiques d'exportations car ses produits s'y confondent souvent avec ceux du secteur des machines, outils et véhicules terrestres. De plus, les produits fabriqués par ce secteur semblent sujets à des changements de codes réguliers dans la nomenclature. Nous avons cependant réussi à en isoler les principaux produits, mais une sous-estimation des exportations de ce secteur est probable.

La croissance globale de ce secteur s'est située juste en dessous de la moyenne régionale, avec une progression de 2,2% par an.

Ce secteur représente cependant des volumes de ventes non négligeables, qui avoisinaient le milliard d'euros en 2014.

Tableau 25 **Les exportations du secteur aéronautique et spatial en 2014**

TOTAL DU SECTEUR	
Volume exporté (millions €)	988
Part dans le total régional des exportations	2,5%
Croissance annuelle moyenne depuis 2002	2,2%
Nombre de produits exportés en 2014	77

25 PREMIERS PRODUITS	
Volume exporté (millions €)	976
Part dans le total du secteur	99%

PREMIER PRODUIT : *Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a.*	
Volume exporté (millions €)	511
Part dans le total des exportations du secteur	52%
Part dans le total régional des exportations	1,3%

REMARQUE

Il est probable que certains produits exportés par les entreprises de ce secteur soient en réalité comptabilisés dans les autres régions, car bien que les unités de production soient installées en Wallonie, les bureaux commerciaux sont situés en dehors de la région. De plus, les données d'exportation de ce secteur pourraient être en partie sous-estimées, du fait des activités de «travail à façon» réalisées par certaines entreprises. Dans ce cas de figure, les biens sont transformés pour le compte d'une entreprise tierce, mais cette dernière en reste propriétaire. Dès lors, les mouvements de biens ne sont pas enregistrés dans les statistiques du commerce extérieur de biens, mais plutôt dans les exportations de services (qui ne sont pas reprises dans les statistiques utilisées dans ce chapitre). Enfin, le travail de nombreux sous-traitants du secteur aéronautique et spatial, difficilement identifiables dans les statistiques, peuvent se retrouver dans le secteur des métaux ou des machines, outils et véhicules terrestres.

Les produits exportés par le secteur

Le secteur aéronautique et spatial wallon exporte relativement peu de types de produits différents (77 en 2014). Les 25 premiers d'entre eux peuvent être regroupés en quatre catégories principales, comme l'illustre le tableau 26 (page 58).

Les parties de réacteurs représentaient plus de la moitié des ventes à l'international du secteur 2014 (61%). Ces produits sont principalement fabriqués par l'entreprise Techspace Aero, au travers de la production de partie de moteurs pour l'aviation civile.

REMARQUE

Les statistiques du commerce extérieur relatives aux exportations wallonnes de parties de turboréacteur et de turbopropulseurs montrent une diminution des volumes de ventes de 76 millions d'euros pour l'année 2013. Cette diminution ne se retrouve cependant pas dans les comptes annuels des entreprises productrices de ce type de biens. Une demande de vérification des données a dès lors été adressée à la BNB par l'Union Wallonne des Entreprises.

Tableau 26 **25 premiers produits exportés par le secteur aéronautique et spatial - Résumé**

	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Réacteurs	**417**	**599**	**55%**	**61%**	**3,1%**
Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a.	209	511	27%	52%	7,8%
Turbines à gaz, puissance > 5.000 kW mais <= 20.000 kW (autres que turboréacteurs et turbopropulseurs)	1	29	0,1%	3,0%	34%
Parties de véhicules aériens	**222**	**191**	**29%**	**19%**	**-1,3%**
Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)	207	155	27%	16%	-2,4%
Parties des véhicules aériens, n.d.a. (...)	15	36	2%	3,7%	7,6%
Pompes et engrenages	**44**	**89**	**5,8%**	**9,0%**	**6,0%**
Parties de pompes pour liquides, n.d.a.	20	23	2,7%	2,4%	1,3%
Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (...)	-	23	-	2,3%	-
Parties de véhicules spatiaux	**10**	**63**	**1,3%**	**6,4%**	**17%**
Parties des véhicules spatiaux, y.c. les satellites, n.d.a.	10	57	1,3%	5,7%	16%
Parties des véhicules lanceurs et véhicules sous orbitaux, n.d.a.	0	6	0,0%	0,7%	66%
			Part dans le total régional		
Total du secteur	**761**	**988**	**2,8%**	**2,5%**	**2,2%**
Total des exportations wallonnes	**26.896**	**39.810**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Source : BNB – Calculs : UWE

D'autre part, les parties de véhicules aériens représentaient, en 2014, 19% des exportations du secteur. SONACA est à l'origine de l'essentiel de la production de ce type de produits en Wallonie.

La production de composants tels que les pompes et les engrenages atteignait 9% du total de 2014, notamment via la production d'équipements de lubrification par l'entreprise Techspace Aero.

Arrivent enfin, les parties d'appareils spatiaux, qui représentaient 6,4% du total exporté par le secteur en 2014. L'entreprise Thales Alenia Space est un des acteurs majeurs sur ce segment, au travers de la production de système de destruction et de transmission d'énergie pour les engins spatiaux.

Il est également à noter qu'ensemble, les 5 premiers produits de ce secteur représentent près de 80% de ses exportations (en 2014). Les quelques grandes entreprises citées précédemment sont donc à l'origine de la grand majorité des ventes à l'étranger du secteur.

Tableau 27 **Destination des exportations du secteur aéronautique et spatial**

	Millions d'euros courants		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne
	2002	2014	2002	2014	2002-2014
EUROPE	**505**	**594**	**66%**	**60%**	**1,4%**
dont France	204	358	27%	36%	4,8%
dont Allemagne	105	89	14%	9,0%	-1,4%
dont Pays-Bas	25	16	3,3%	1,6%	-3,9%
BRIC	**62**	**61**	**8,1%**	**6,2%**	**-0,1%**
dont Brésil	59	30	7,7%	3,0%	-5,5%
dont Russie	1	16	0,1%	1,6%	29%
dont Chine	1	12	0,1%	1,2%	28%
AMÉRIQUE DU NORD	**156**	**249**	**21%**	**25%**	**4,0%**
dont États-Unis	155	248	20%	25%	4,0%
TOTAL	**761**	**988**	**100%**	**100%**	**2,2%**
Nombre de pays clients	***111***	***138***			

Source : BNB – Calculs : UWE

Répartition géographique globale du secteur

Au niveau géographique, 60% des exportations du secteur aéronautique et spatial wallon étaient destinées à l'Europe en 2014 et principalement la France (36%). L'importance de l'Europe dans ce secteur est donc très largement inférieure à la moyenne régionale (82% la même année), ce qui en fait le secteur wallon le moins concentré sur le continent européen. Ainsi, la seconde destination des produits de ce secteur était les États-Unis (25%).

Les exportations vers les pays émergents étaient par ailleurs supérieures à la moyenne régionale (6,2% contre 2,8%), principalement en raison d'importants volumes exportés vers le Brésil, couplé à une belle progression des ventes vers la Chine et la Russie (+28% et +29% par an depuis 2002), bien que les montants de 2002 étaient particulièrement faibles.

Il est également à noter que le nombre de pays partenaires de ce secteur a fortement progressé sur la période, passant de 111 en 2002 à 138 en 2014.

Répartition géographique des produits exportés

Dans les détails des statistiques, comme le montre le tableau 28, les réacteurs étaient essentiellement destinés aux marchés français (43% en 2014) et américain (37%).

Les parties de véhicules aériens partaient elles aussi d'abord vers la France (25%), mais également vers le Royaume-Uni (24%) et l'Allemagne (20%). Ce type de produit explique également en partie l'importance du Brésil pour ce secteur, car ce pays représentait 15% des exportations de parties de véhicules aériens en 2014.

Pour ce secteur particulier, la distinction géographique entre les différents pays d'Europe a cependant peu de sens, car le client final est généralement le même (Airbus, Boeing…). La répartition géographique de ce secteur est donc largement influencée par la structure de la chaîne de production de ces grandes entreprises.

Tableau 28 **Premières destinations des produits du secteur aéronautique et spatial wallon en 2014**

	Réacteurs		Partie de véhicules aériens		Pompes et engrenages		Parties de véhicules spatiaux	
	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014	Pays	part en 2014
1	France	43%	France	25%	France	17%	France	34%
2	USA	37%	Royaume-Uni	24%	Russie	9,4%	USA	22%
3	Allemagne	4,7%	Allemagne	20%	USA	9,1%	Allemagne	17%

Source : BNB – Calculs : UWE

Les pompes et engrenages sont assez dispersés géographiquement. Leur première destination est la France (17%), suivie par l'Allemagne (9,4%) et les États-Unis (9,1%).

Les exportations vers la Russie sont également à souligner, car elles atteignaient 9,4% du total du secteur en 2014.

Finalement, les parties de véhicules spatiaux sont également relativement dispersées au niveau géographique, bien que la France reste le premier marché (34%). Les États-Unis se démarquent une nouvelle fois (22%), suivis par l'Allemagne (17%). La Russie et la Chine sont des clients importants de ces produits, avec respectivement 10% et 6% du total de 2014.

Conclusion

Si le secteur aéronautique et spatial est encore relativement modeste au regard des sommes exportées par l'ensemble de la région, il présente un intérêt particulier pour la Wallonie. En effet, de nombreux produits de ce secteur sont exportés hors des frontières européennes, et notamment vers les États-Unis et les BRIC. Le secteur aéronautique présente donc un intérêt tout particulier pour le développement de la Wallonie à la grande exportation. De plus, les produits exportés par ce secteur sont par nature particulièrement générateurs de valeur ajoutée. ●

Bibliographie

- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Comptes régionaux : Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services*, version de juillet 2014.
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Comptes régionaux : Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2012*, juin 2015.
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Manuel Intrastat 2015 : Partie I*, janvier 2015.
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Manuel Intrastat 2015 : Partie II*, janvier 2015.
- BOGAERT H. ET KEGLES C., *Compétitivité de la Belgique : Défis et pistes de croissance, Bureau Fédéral du Plan*, Novembre 2012.
- BUREAU FEDERAL DU PLAN, *Tableau Entrées-Sorties de la Belgique pour 2005*, mai 2010.
- DUPREZ C., *Création de valeur à l'exportation : Un diagnostic de la Belgique, Banque Nationale de Belgique*, septembre 2014.
- DUPREZ C. and DRESSE L., *The Belgian economy in global value chains : An exploratory analysis, Banque Nationale de Belgique*, septembre 2013.
- EUROPEAN CENTRAL BANK, *Global value chains reshape our policy thinking, Compnet policy brief n°6*, May 2014.
- EUROPEAN COMMISSION, *Reindustrialising Europe : Member States' Competitiveness Report 2014, Luxembourg*, 2014.
- EUROSTAT, *Eurostat Manual of Supply, Use and Input-Output Tables*, 2008 edition.
- EUROSTAT, *Focus on regional competitiveness*, Eurostat regional yearbook 2014.
- IDEA CONSULT, *Relations industrielles en Wallonie et positionnement de l'industrie wallonne au sein des chaînes de valeur internationales*, 2013.
- IMF, *Regional outlook : Asia and Pacific*, April 2015.
- OCDE, WTO and THE WORLD BANK, *Global value chains : Challenges, opportunities and implications for policy,* Report prepared for submission to the G20 Trade Minister Meeting, Australia, 19 July 2014.
- UNION WALLONNE DES ENTREPRISES, *Etudes sur la situation de l'entreprise : une industrie wallonne compétitive et durable*, 2011.

ANNEXES

Annexes

MÉTHODOLOGIE

Les statistiques des exportations régionales sont un dérivé des statistiques nationales du commerce extérieur publiées par la Banque Nationale de Belgique. Pour les comprendre, il convient donc d'expliquer la méthodologie utilisée pour les données nationales. Entre 1997 et 2002, les statistiques des exportations, nationales et régionales, étaient comptabilisées selon le concept communautaire. Le concept communautaire comptabilise les opérations d'exportation impliquant une entreprise résidente belge, mais aussi les opérations de transit, c'est-à-dire des mouvements avec l'étranger réalisés par des entreprises non résidentes assujetties à la TVA en Belgique (cas d'entreprises non résidentes qui importent en dehors de l'UE et qui utilisent la Belgique comme plateforme pour redistribuer des marchandises dans toute l'Europe).

Depuis janvier 2002, le concept national a été adopté en lieu et place du concept communautaire. Dorénavant, seules les opérations d'exportation impliquant une entreprise résidente belge sont considérées. Le concept national est par conséquent mieux adapté à l'analyse du commerce extérieur d'un pays comme la Belgique en raison des nombreuses activités de transit qui y ont cours. Avec l'application complète du concept national, les exportations endogènes issues d'une réelle activité de production ou de transformation sont correctement comptabilisées.

On peut aussi rappeler que les effets de porte (l'enregistrement des exportations dans la région où elles quittent le territoire plutôt que dans la région où elles sont produites) ainsi que les effets de siège (enregistrement des exportations d'une entreprise dans la région où cette entreprise a son siège social plutôt que dans la région de l'établissement de production) ont été eux aussi en grande partie corrigés.

En 2005 est intervenu un changement méthodologique dans la comptabilisation des exportations de gaz naturel et d'électricité, avec des retombées sur les statistiques régionales d'exportations. Ce changement a un effet déformant relativement important sur les exportations wallonnes, en particulier pour la dimension gaz naturel.

Le commerce extérieur de gaz naturel comptabilisé dans les exportations wallonnes ne concerne en effet que des activités de transit et ne représente pas une capacité exportatrice liée à une activité de production. Dès lors, l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) a jugé pertinent de présenter des statistiques d'exportations wallonnes en excluant le gaz naturel.

Une autre difficulté vient du fait que, même s'il existe aujourd'hui aussi bien des chiffres pour les exportations régionales que pour les importations régionales, aucune balance commerciale régionale n'est publiée. Et pour cause, une balance commerciale régionale devrait prendre en compte le commerce entre les régions.

Mais, pour le moment, ce commerce interrégional ne fait l'objet d'aucune collecte statistique. L'absence de balance commerciale interrégionale signifie que les données publiées par la BNB représentent une ventilation régionale des chiffres belges et non de véritables chiffres du commerce extérieur des régions. Tout au long de cette première étude, les chiffres présentés pour les exportations wallonnes seront tous fondés sur le concept national et en excluant les exportations de gaz naturel.

EXPORTATIONS DES SECTEURS :
TABLEAUX COMPLETS DES 25 PREMIERS PRODUITS EXPORTÉS

SECTEUR DE LA SANTÉ	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Vaccins	**1.207**	**5.886**	**53%**	**56%**	**14%**
Vaccins pour la médecine humaine	1.158	5.812	51%	55%	14%
Vaccins pour la médecine vétérinaire	49	74	2,2%	0,7%	3,5%
Médicaments	**205**	**2.097**	**9,1%**	**20%**	**21%**
Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (...)	192	1.615	8,5%	15,3%	19%
Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses (...) ou conditionnés pour la vente au détail (...)	0	352	0,0%	3,3%	82%
Médicaments contenant des antibiotiques, présentés sous forme de doses (...)	2	91	0,1%	0,9%	41%
Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, prostaglandines, thromboxanes, leucotriènes et leurs dérivés et analogues structurels du n° 2937 ou de spermicides	1	13	0,0%	0,1%	29%
Médicaments constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques (...)	11	13	0,5%	0,1%	1,8%
Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels (...)	0	11	0,0%	0,1%	32%
Matériel médical	**227**	**2.001**	**10%**	**19%**	**20%**
Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, n.d.a.	110	594	4,9%	5,6%	15%
Ligatures stériles pour sutures chirurgicales, y.c. fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire (...)	2	420	0,1%	4,0%	57%
Prothèses articulaires d'orthopédie	0	380	0,0%	3,6%	276%
Aiguilles, cathéters, canules et simil. pour la médecine (...)	27	177	1,2%	1,7%	17%
Seringues, avec ou sans aiguilles, autres qu'en matières plastiques, pour la médecine	6	121	0,3%	1,1%	29%
Articles et appareils d'orthopédie	0	62	0,0%	0,6%	62%
Articles et appareils de prothèse (sauf de prothèse dentaire, prothèses articulaires et prothèses oculaires)	1	59	0,0%	0,6%	45%
Articles et appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité (...)	5	57	0,2%	0,5%	22%
Instruments et appareils d'anesthésie	0	33	0,0%	0,3%	80%
Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques (...)	24	26	1,0%	0,3%	1,0%
Bandes et autres pansements, en matières textiles (...)	1	25	0,0%	0,2%	36%
Articles et appareils de prothèse oculaire	1	18	0,0%	0,2%	26%
Reins artificiels	48	16	2,1%	0,2%	-8,8%
Dispositifs générateurs de rayons X (...)	3	13	0,1%	0,1%	13%
Produits biologiques	**270**	**491**	**12%**	**4,6%**	**5,1%**
Hémoglobine, globulines du sang et sérums globulines	266	423	12%	4,0%	3,9%
Antisérums	2	38	0,1%	0,4%	29%
Fractions du sang et produits immunologiques, même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique (...)	2	31	0,1%	0,3%	26%
Total du secteur	**3.196**	**4.696**	**100%**	**100%**	**3,3%**

Annexes

SECTEUR DE LA CHIMIE ET DES MATIÈRES PLASTIQUES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Polymères et matières plastiques (sous forme primaire et produits finis)	**1.457**	**2.514**	**26%**	**38%**	**4,7%**
Copolymères de propylène, sous formes primaires	146	446	2,6%	6,8%	10%
Polypropylène, sous formes primaires	217	325	3,9%	5,0%	3,4%
Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur <= 0,1 mm (...)	290	272	5,2%	4,2%	-0,5%
Silicones sous formes primaires	181	237	3,3%	3,6%	2,3%
Poly[chlorure de vinyle], sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances	138	220	2,5%	3,4%	4,0%
Polyéthylène linéaire, d'une densité < 0,94, sous formes primaires	7	158	0,1%	2,4%	29%
Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (...)	3	124	0,0%	1,9%	38%
Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94	1	93	0,0%	1,4%	45%
Polystyrène expansible, sous formes primaires	74	88	1,3%	1,3%	1,4%
Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.	0	67	0,0%	1,0%	56%
Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (...)	29	60	0,5%	0,9%	6,4%
Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (...)	12	58	0,2%	0,9%	14%
Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)	91	52	1,7%	0,8%	-4,6%
Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, nontravaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (...)	20	47	0,4%	0,7%	7,3%
Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthannes alvéolaires flexibles, nontravaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (...)	30	43	0,5%	0,7%	3,2%
Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (...)	116	38	2,1%	0,6%	-8,8%
Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils] (...)	2	37	0,0%	0,6%	26%
Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques	11	30	0,2%	0,5%	8,8%
Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (...)	15	28	0,3%	0,4%	5,3%
Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils] (...)	-	26		0,4%	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (...)	53	24	1,0%	0,4%	-6,5%
Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières (...)	21	22	0,4%	0,3%	0,3%
Acétate de vinyle	-	20		0,3%	
Colorant et pigments	**501**	**547**	**9,0%**	**8,3%**	**0,7%**
Préparations capillaires (à l'excl. des shampooings (...))	142	186	2,6%	2,8%	2,3%
Colorants organiques synthétiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques pigmentaires (...)	140	135	2,5%	2,1%	-0,3%
Matières colorantes inorganiques ou minérales (...)	84	96	1,5%	1,5%	1,1%
Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids < 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (...)	102	78	1,8%	1,2%	-2,2%
Préparations tensioactives (...)	28	32	0,5%	0,5%	1,2%
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (...)	5	20	0,1%	0,3%	12%

(suite page suivante)

SECTEUR DE LA CHIMIE ET DES MATIÈRES PLASTIQUES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Détergents et produits d'entretien	**101**	**375**	**1,8%**	**5,7%**	**12%**
Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (...)	73	205	1,3%	3,1%	9,0%
Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non	-	74	-	1,1%	-
Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (...)	5	32	0,1%	0,5%	17%
Polyphosphates, de constitution chimique définie ou non (...)	6	26	0,1%	0,4%	12%
Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]	16	19	0,3%	0,3%	1,3%
Dithionites et sulfoxylates de sodium	-	19	-	0,3%	-
Nitrates, phosphates, autres engrais et dérivés	**103**	**330**	**1,9%**	**5,0%**	**10%**
Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, destinés à être utilisés comme engrais (...)	46	151	0,8%	2,3%	10%
Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium (...)	51	96	0,9%	1,5%	5,5%
Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (...)	-	33	-	0,5%	-
Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée	-	31	-	0,5%	-
Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (...)	6	19	0,1%	0,3%	9%
Caoutchoux et résines	**255**	**264**	**4,6%**	**4,0%**	**0,3%**
Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y.c. les voitures du type 'break' et les voitures de course	38	57	0,7%	0,9%	3,3%
Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	117	45	2,1%	0,7%	-7,6%
Caoutchouc, non vulcanisé, additionné de noir de carbone ou de silice, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	70	39	1,3%	0,6%	-4,7%
Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	14	39	0,3%	0,6%	8,9%
Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	12	32	0,2%	0,5%	8,3%
Résines mélaminiques, sous formes primaires	-	28	-	0,4%	-
Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou les camions, ayant un indice de charge > 121	3	24	0,1%	0,4%	19%
Divers	**670**	**1.104**	**12%**	**17%**	**4,2%**
Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. les mélanges de produits naturels, n.d.a.	36	97	0,6%	1,5%	8,6%
Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, miblanchies ou blanchies (...)	75	82	1,4%	1,3%	0,8%
Charbons activés (...)	-	60	-	0,9%	-
Carbonate de calcium	42	59	0,8%	0,9%	2,8%
Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (...)	24	55	0,4%	0,8%	7,3%
Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	-	54	-	0,8%	-
Préparations lubrifiantes (...)	38	54	0,7%	0,8%	2,9%
Trafic confidentiel du chapitre 29	96	51	1,7%	0,8%	-5,2%
Isotopes radioactifs artificiels [Euratom]	32	48	0,6%	0,7%	3,5%
Dérivés, seulement sulfonés, des hydrocarbures, leurs sels et leurs esters éthyliques	-	40	-	0,6%	-
Lactames (à l'excl. du 6hexanelactame [epsiloncaprolactame])	6	40	0,1%	0,6%	17%
Hydrocarbures acycliques, non saturés, non repr. sous 2901.21.00 à 2901.24.90.	43	39	0,8%	0,6%	-0,9%
Agents de surface organiques, anioniques, même conditionnés pour la vente au détail (...)	27	36	0,5%	0,6%	2,6%
Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support (...)	35	36	0,6%	0,5%	0,2%
Préparations lubrifiantes (...)	2	33	0,0%	0,5%	25%

(suite page suivante)

Annexes

SECTEUR DE LA CHIMIE ET DES MATIÈRES PLASTIQUES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (...)	13	30	0,2%	0,5%	7,4%
Carbure de silicium, de constitution chimique définie ou non	19	30	0,3%	0,5%	3,9%
Composés organoinorganiques de constitution chimique définie présentés isolément (...)	16	30	0,3%	0,5%	5,4%
Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	16	28	0,3%	0,4%	4,6%
Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail (...)	77	27	1,4%	0,4%	-8,5%
Bases inorganiques et oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux, n.d.a.	1	25	0,0%	0,4%	37%
Carbone [noirs de carbone et autres formes de carbone, n.d.a.]	0	25	0,0%	0,4%	40%
Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)	41	22	0,7%	0,3%	-5,0%
Hormones naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones (...)	0	22	0,0%	0,3%	45%
Azote	16	21	0,3%	0,3%	2,5%
Oxygène	10	21	0,2%	0,3%	6,1%
Inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants (...)	-	21	-	0,3%	-
Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (...)	5	20	0,1%	0,3%	12%
Total du secteur	**5.534**	**6.551**	**100%**	**100%**	**1,4%**

SECTEUR DES MACHINES, OUTILS ET VÉHICULES DE TRANSPORT TERRESTRES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Equipement et machines électriques et électroniques	**567**	**1.844**	**12%**	**32%**	**10%**
Parties des machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière (...)	2	150	0,0%	2,6%	42%
Appareils de radionavigation (...)	3	150	0,1%	2,6%	37%
Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques (...)	154	136	3,1%	2,3%	-1,0%
Machines automatiques de traitement de l'information numériques, portatives (...)	6	132	0,1%	2,3%	29%
Conducteurs électriques, pour tension =< 80 V, isolés avec des matières autres que plastiques (...)	-	98	-	-	-
Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites "à eau surchauffée", n.d.a.	45	77	0,9%	1,3%	4,6%
Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, incorporant également un récepteur de signaux vidéophoniques (...)	4	66	0,1%	1,1%	25%
Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information (...)	10	54	0,2%	0,9%	15%
Parties des appareils électriques d'éclairage, de signalisation, essuieglaces, dégivreurs et dispositifs antibuée, des types utilisés pour automobiles, n.d.a. (...)	26	51	0,5%	0,9%	5,7%
Unités de traitement numériques pour machines automatiques de traitement de l'information (...)	1	51	0,0%	0,9%	35%
Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.	22	48	0,5%	0,8%	6,5%
Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	-	45	-	-	-
Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs (...)	25	44	0,5%	0,8%	5,0%
Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (...)	1	44	0,0%	0,8%	35%
Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m^3 (...)	13	38	0,3%	0,6%	9,0%

(suite page suivante)

SECTEUR DES MACHINES, OUTILS ET VÉHICULES DE TRANSPORT TERRESTRES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85	0	37	0,0%	0,6%	48%
Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.	12	35	0,2%	0,6%	9,2%
Assemblages électroniques, reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils émetteursrécepteurs pour la radiodiffusion ou la télévision (...)	0	32	0,0%	0,6%	54%
Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (...)	30	32	0,6%	0,5%	0,6%
Parties et accessoires pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)	-	29	-	-	-
Unités d'alimentation en courant électrique, du type de ceux utilisés avec les machines de traitement automatique de l'information (...)	-	28	-	-	-
Unités de mémoire à disques durs pour machines automatiques de traitement de l'information, ni optiques ni magnétooptiques (...)	25	26	0,5%	0,5%	0,3%
Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques (autres que chauffeeau instantanés)	-	26	-	-	-
Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données (...)	-	26	-	-	-
Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (...)	-	24	-	-	-
Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion	15	23	0,3%	0,4%	3,6%
Téléphones pour réseaux cellulaires [téléphones mobiles] et pour autres réseaux sans fil	-	22	-	-	-
Chaudières pour le chauffage central, non électriques (...)	18	21	0,4%	0,4%	1,3%
Appareils de radiodétection et de radiosondage [radar]	1	21	0,0%	0,4%	32%
Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main (...)	3	21	0,1%	0,4%	19%
Assemblages électroniques pour l'appareillage (...)	0	21	0,0%	0,4%	37%
Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés	46	20	0,9%	0,3%	-6,6%
Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux	8	20	0,2%	0,3%	8,1%
Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (...)	30	20	0,6%	0,3%	-3,2%
Postes téléphoniques d'usagers (...)	-	19	-	-	-
Machines, y.c. les presses, à cisailler, pour le travail des métaux, hydrauliques (...)	13	18	0,3%	0,3%	3,0%
Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (...)	2	18	0,0%	0,3%	20%
Lampes et tubes halogènes, au tungstène, pour véhicules automobiles (autres que phares et projecteurs scellés)	0	17	0,0%	0,3%	47%
Unités de machines automatiques de traitement de l'information, numériques (...)	2	16	0,0%	0,3%	21%
Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.	10	16	0,2%	0,3%	3,6%
Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (...)	5	16	0,1%	0,3%	10%
Parties et accessoires des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.	8	15	0,2%	0,3%	6,0%
Échangeurs de chaleur (...)	5	13	0,1%	0,2%	7,6%
Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (...)	19	13	0,4%	0,2%	-3,0%
Chauffeeau électriques instantanés	0	13	0,0%	0,2%	54%

(suite page suivante)

Annexes

SECTEUR DES MACHINES, OUTILS ET VÉHICULES DE TRANSPORT TERRESTRES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	

(suite)

Véhicules de transport terrestre et leurs parties	**974**	**1.338**	**20%**	**23%**	**3%**
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semidiesel", principalement conçus pour le transport de personnes (...)	222	302	4,5%	5,2%	2,6%
Phares et projecteurs scellés	81	135	1,6%	2,3%	4,4%
Parties et accessoires de carrosserie de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	47	95	1,0%	1,6%	6,1%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel", principalement conçus pour le transport de personne (...)	145	78	2,9%	1,3%	-5,0%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel"(...)	16	69	0,3%	1,2%	13%
Voitures de tourisme et autres véhicules a moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel" (...)	18	55	0,4%	1,0%	10%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel", principalement conçus pour le transport de personnes (...)	9	45	0,2%	0,8%	14%
Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	27	43	0,5%	0,7%	4,0%
Essieux porteurs et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	30	42	0,6%	0,7%	2,7%
Semiremorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (...)	34	39	0,7%	0,7%	1,2%
Parties pour freins à disques, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	-	36	-	-	-
Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de personnes (...)	29	34	0,6%	0,6%	1,2%
Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de personnes (...)	97	32	2,0%	0,6%	-8,7%
Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)	9	31	0,2%	0,5%	10%
Remorques et semiremorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	18	30	0,4%	0,5%	4,3%
Remorques ne circulant pas sur rails (...)	10	28	0,2%	0,5%	8,7%
Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture (...)	14	26	0,3%	0,4%	5,2%
Parties et accessoires de bicyclettes, et leurs parties, n.d.a.	1	25	0,0%	0,4%	38%
Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de personnes (...)	43	19	0,9%	0,3%	-6,5%
Voitures de tourisme et autres véhicules à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semi-diesel" (...)	2	19	0,0%	0,3%	20%
Embrayages et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes (...)	10	18	0,2%	0,3%	5,4%
Moteurs pneumatiques (...)	11	18	0,2%	0,3%	4,0%
Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.	5	16	0,1%	0,3%	10%
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston (...)	50	16	1,0%	0,3%	-9,2%
Moteurs à piston, à allumage par compression, neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 50 kW mais <= 100 kW (...)	-	15	-	-	-
Bicyclettes, sans moteur, avec roulements à billes	0	15	0,0%	0,3%	34%
Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression "diesel ou semidiesel" (...)	19	15	0,4%	0,3%	-1,9%
Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de personnes (...)	18	15	0,4%	0,2%	-1,9%
Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)	-	14	-	-	-
Moteurs à piston, à allumage par compression, neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais <= 200 kW (...)	8	13	0,2%	0,2%	4,7%

(suite page suivante)

SECTEUR DES MACHINES, OUTILS ET VÉHICULES DE TRANSPORT TERRESTRES	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Engins de chantier et leurs parties	**847**	**603**	**17%**	**10%**	**-2,8%**
Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°	429	263	8,7%	4,5%	-4,0%
Chargeuses et chargeuses pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (...)	325	214	6,6%	3,7%	-3,4%
Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.	71	63	1,5%	1,1%	-1,0%
Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (...)	10	30	0,2%	0,5%	9,4%
Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (...)	1	19	0,0%	0,3%	29%
Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.	10	13	0,2%	0,2%	2,4%
Divers	**465**	**485**	**9,5%**	**8,3%**	**0,4%**
Moteurs horsbord, à allumage par étincelles moteurs à explosion pour la propulsion des bateaux (...)	48	64	1,0%	1,1%	2,4%
Chaînes de scies, dites "coupantes", en métaux communs	21	43	0,4%	0,7%	6,0%
Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	41	42	0,8%	0,7%	0,2%
Parties de fours industriels ou de laboratoires non électriques, y.c. d'incinérateurs, n.d.a.	22	31	0,5%	0,5%	2,8%
Verres de contact	0	30	0,0%	0,5%	242%
Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (...)	7	28	0,1%	0,5%	13%
Constructions préfabriquées exclusivement ou principalement en bois, même incomplètes ou non encore montées (...)	15	26	0,3%	0,4%	4,7%
Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (...)	87	26	1,8%	0,4%	-10%
Tissus et feutres de soie ou de fibres synthétiques ou artificielles, sans fin ou munis de moyen de jonction (...)	35	25	0,7%	0,4%	-2,9%
Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques, pour le moulage par injection ou par compression	25	21	0,5%	0,4%	-1,3%
Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (...)	1	19	0,0%	0,3%	30%
Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.	13	19	0,3%	0,3%	3,2%
Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machine-soutils, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant, n.d.a.	7	18	0,1%	0,3%	8,7%
Cylindres de laminoirs à métaux, en fonte	17	18	0,4%	0,3%	0,3%
Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou des chapitres 84 et 85 de la section 16	1	16	0,0%	0,3%	26%
Parties et accessoires pour machinesoutils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.	61	16	1,2%	0,3%	-11%
Moteurs horsbord, à allumage par étincelles moteurs à explosion pour la propulsion des bateaux (...)	42	15	0,9%	0,3%	-8,2%
Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et monturesfermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.	9	14	0,2%	0,2%	4,0%
Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (...)	13	14	0,3%	0,2%	0,8%
Total du secteur	**4.915**	**5.836**	**100%**	**100%**	**1,4%**

Annexes

SECTEUR DES MÉTAUX	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Produits laminés plats	**2.100**	**2.939**	**44%**	**58%**	**3%**
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (...)	-	560		11%	
Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur > 10 mm (...)	89	233	1,9%	4,6%	8,4%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%	22	184	0,5%	3,6%	19%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%	408	159	8,5%	3,2%	-7,5%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%	24	145	0,5%	2,9%	16%
Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid (...)	4	136	0,1%	2,7%	35%
Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur > 10 mm (...)	36	134	0,8%	2,7%	12%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief	84	105	1,8%	2,1%	1,8%
Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (...)	112	93	2,3%	1,9%	-1,5%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%	151	88	3,2%	1,7%	-4,4%
Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (...)	-	86		1,7%	
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (...)	174	86	3,6%	1,7%	-5,7%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%	42	85	0,9%	1,7%	6,1%
Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (...)	13	78	0,3%	1,6%	16%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud (...)	220	76	4,6%	1,5%	-8,4%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%	6	76	0,1%	1,5%	23%
Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%	79	67	1,7%	1,3%	-1,4%
Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur de 4,75 mm à 10 mm (...)	36	58	0,8%	1,2%	4,1%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm (...)	45	54	0,9%	1,1%	1,5%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (...)	24	52	0,5%	1,0%	6,7%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (...)	85	49	1,8%	1,0%	-4,4%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simplement laminés à chaud (...)	38	48	0,8%	0,9%	2,0%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simplement laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur de >= 4,75 mm à 10 mm, sans motifs en relief (...)	39	47	0,8%	0,9%	1,5%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement	195	45	4,1%	0,9%	-11%

(suite page suivante)

SECTEUR DES MÉTAUX	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, d'une épaisseur < 4,75 mm (à l'excl. des larges plats)	19	45	0,4%	0,9%	7,5%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (...)	71	38	1,5%	0,8%	-5,0%
Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, cuivrés	28	37	0,6%	0,7%	2,3%
Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (...)	14	26	0,3%	0,5%	5,3%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus (...)	45	25	1,0%	0,5%	-4,9%
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (...)	-	24		0,5%	
Constructions métalliques	**274**	**576**	**6%**	**11%**	**6%**
Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids < 0,25% de carbone (...)	2	165	0,0%	3,3%	43%
Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, n.d.a. (...)	86	136	1,8%	2,7%	3,9%
Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, avec indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus lors du laminage	39	50	0,8%	1,0%	2,1%
Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante	5	41	0,1%	0,8%	19%
Constructions et parties de constructions en fer ou en acier, uniquement ou principalement en tôle, n.d.a. (...)	19	41	0,4%	0,8%	6,7%
Boulets et simil., pour broyeurs, moulés (sauf en fonte non malléable)	37	36	0,8%	0,7%	0,0%
Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (...)	22	29	0,5%	0,6%	2,2%
Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.	63	28	1,3%	0,6%	-6,4%
Ouvrages non repr. sous 7326.11.00 à 7326.90.95.	-	25		0,5%	
Ouvrages en fonte non malléable, moulés, n.d.a.	-	23		0,5%	
Déchets et débris métalliques	**43**	**235**	**1%**	**5%**	**15%**
Déchets ou débris de fer ou d'acier [ferrailles], non déchiquetés, ni présentés en paquets (...)	11	85	0,2%	1,7%	18%
Débris d'aluminium (...)	11	48	0,2%	1,0%	13%
Déchets et débris d'alliages de cuivre (...)	7	37	0,1%	0,7%	15%
Déchets et débris de fer ou d'acier [ferrailles], déchiquetés (...)	5	36	0,1%	0,7%	17%
Déchets et débris de cuivre affiné (...)	9	29	0,2%	0,6%	11%
Divers	**15**	**276**	**0%**	**5%**	**28%**
Fer blanc et bandes de fer blanc en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm et d'une épaisseur < 0,5 mm, étamés (...)	-	125		2,5%	
Ferromolybdène	-	44		0,9%	
Lingots et autres formes primaires, en aciers pour outillage	-	39		0,8%	
Poudres d'aciers alliés (...)	15	36	0,3%	0,7%	7,7%
Zinc sous forme brute, non allié, teneur en poids en zinc >= 99,99%	0	32	0,0%	0,6%	69%
Total du secteur	**4.776**	**5.041**	**100%**	**100%**	**0%**

Annexes

SECTEUR AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Réacteurs	**417**	**599**	**55%**	**61%**	**3,1%**
Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, n.d.a.	209	511	27%	52%	7,8%
Turbines à gaz, puissance > 5000 kW mais <= 20000 kW (autres que turboréacteurs et turbopropulseurs)	1	29	0,1%	3,0%	34%
Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines	33	25	4,3%	2,5%	-2,3%
Parties de turbines à gaz, n.d.a.	83	14	11%	1,4%	-14%
Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur (...)	4	13	0,5%	1,3%	10%
Turbines à gaz, puissance <= 5000 kW (autres que turboréacteurs et turbopropulseurs)	88	8	12%	0,8%	-18%
Parties de véhicules aériens	**222**	**191**	**29%**	**19%**	**-1,3%**
Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs)	207	155	27%	16%	-2,4%
Parties des véhicules aériens, n.d.a. (...)	15	36	2%	4%	7,6%
Pompes et engrenages	**44**	**89**	**5,8%**	**9,0%**	**6,0%**
Parties de pompes pour liquides, n.d.a.	20	23	2,7%	2,4%	1,3%
Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (...)	-	23	-	2,3%	-
Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (...)	-	9	-	0,9%	-
Engrenages à roues cylindriques pour machines (...)	8	7	1,0%	0,7%	-0,7%
Engrenages et roues de friction pour machines (...)	3	6	0,5%	0,7%	5,2%
Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles (...)	7	6	0,9%	0,6%	-1,3%
Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (...)	1	5	0,2%	0,5%	12%
Paliers à roulements incorporés.	2	3	0,2%	0,3%	3,7%
Engrenages pour machines (...)	3	3	0,4%	0,3%	-0,7%
Pompes pour liquides à moteur (...)	-	2	-	0,2%	-
Pompes immergées monocellulaires	0	1	0,0%	0,1%	14%
Parties de véhicules spatiaux	**10**	**63**	**1,3%**	**6,4%**	**17%**
Parties des véhicules spatiaux, y.c. les satellites, n.d.a.	10	57	1,3%	5,7%	16%
Parties des véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux, n.d.a.	0	6	0,0%	0,7%	66%
Divers	**9**	**34**	**1,1%**	**3,5%**	**12%**
Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, du type mural ou pour fenêtres	1	18	0,1%	1,9%	31%
Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération mais sans soupape d'inversion du cycle thermique (...)	3	8	0,4%	0,8%	9,0%
Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur (...)	5	4	0,6%	0,5%	-0,8%
Variateurs de vitesse pour machines (...)	0	3	0,0%	0,3%	33%
Total du secteur	**761**	**988**	**100%**	**100%**	**2,2%**

SECTEUR AGROALIMENTAIRE	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
Lait et dérivés	**589**	**1.235**	**18%**	**26%**	**6,4%**
Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1,5% (...)	91	166	2,9%	3,5%	5,1%
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 3% mais <= 6% (...)	108	163	3,4%	3,5%	3,5%
Fromages fondus, autres que râpés ou en poudre, d'une teneur en poids de matières grasses <= 36% et d'une teneur en matières grasses en poids de la matière sèche <= 48% (...)	142	134	4,4%	2,8%	-0,5%
Matières grasses provenant du lait, d'une teneur en poids de matières grasses >= 99,3% et d'une teneur en poids d'eau <= 0,5%	45	100	1,4%	2,1%	6,9%
Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (...)	21	95	0,7%	2,0%	13%
Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (...)	10	74	0,3%	1,6%	18%
Fromages fondus, autres que râpés ou en poudre, d'une teneur en poids de matières grasses <= 36% et en matières grasses en poids de la matière sèche > 48% (...)	7	57	0,2%	1,2%	19%
Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 27% (...)	0	56	0,0%	1,2%	-
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses <= 1% (...)	15	45	0,5%	1,0%	10%
Beurre recombiné, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (...)	32	44	1,0%	0,9%	2,7%
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 1% mais <= 3% (...)	21	42	0,6%	0,9%	6,1%
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d?une teneur en poids de matières grasses > 21 % mais <= 45 % (...)	0	40	0,0%	0,8%	-
Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d?autres formes solides, d?une teneur en poids de matières grasses > 1,5 % mais <= 27 % (...)	27	35	0,9%	0,8%	2,2%
Fromages d'une teneur en poids de matières grasses <= 40% et d'une teneur en poids d'eau dans la matière non grasse > 62% mais <= 72%, n.d.a.	6	32	0,2%	0,7%	15%
Margarine d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. de la margarine liquide)	19	25	0,6%	0,5%	2,3%
Brie, d'une teneur en poids de matières grasses <= 40% et d'une teneur en poids d'eau dans la matière non grasse > 47% mais <= 72% (...)	1	25	0,0%	0,5%	36%
Fromages frais [non affinés], y.c. le fromage de lactosérum, et caillebotte, d'une teneur en poids de matières grasses <= 40%	16	24	0,5%	0,5%	3,5%
Pâtes à tartiner laitières d'une teneur en poids de matières grasses >= 39% mais < 60%	19	24	0,6%	0,5%	2,2%
Fromages d'une teneur en poids de matières grasses <= 40% et d'une teneur en poids d'eau dans la matière non grasse > 52% mais <= 62%, n.d.a.	4	22	0,1%	0,5%	15%
Fromages râpés ou en poudre, de tous types (à l'excl. des fromages de Glaris aux herbes)	3	18	0,1%	0,4%	16%
Mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles (...)	2	14	0,1%	0,3%	16%
Pommes de terre et dérivés	**173**	**518**	**5,4%**	**11%**	**10%**
Pommes de terre, simpl. cuites, congelées	117	320	3,7%	6,8%	8,7%
Pommes de terre, en fines tranches, frites, même salées ou aromatisées, en emballages hermétiquement clos (...)	7	75	0,2%	1,6%	22%
Flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre	13	49	0,4%	1,0%	12%
Pommes de terre, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelées (...)	25	49	0,8%	1,0%	5,6%
Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (...)	10	25	0,3%	0,5%	7,9%

(suite page suivante)

Annexes

SECTEUR AGROALIMENTAIRE	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Sucres et dérivés	**165**	**261**	**5,2%**	**5,6%**	**4%**
Sucres blancs, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique (...)	137	108	4,3%	2,3%	-1,9%
Inuline	0	89	0,0%	1,9%	-
Sucres, y.c. le sucre inverti [ou interverti], à l'état solide, et sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50% de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants (...)	24	47	0,8%	1,0%	5,7%
Sucre de betterave brut, non aromatisé ni coloré, non repr. sous 1701.12.10.	4	17	0,1%	0,4%	13%
Boissons alcoolisées	**51**	**250**	**1,6%**	**5,3%**	**14%**
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique >= 80% vol	0	110	0,0%	2,3%	135%
Bières de malt, présentées dans des bouteilles d'une contenance <= 10 l	31	86	1,0%	1,8%	9,0%
Bières de malt, en récipients d'une contenance > 10 l	20	54	0,6%	1,1%	8,5%
Céréales	**68**	**225**	**2,1%**	**4,8%**	**10%**
Pâtes alimentaires farcies de viande ou d'autres substances, cuites (...)	46	74	1,4%	1,6%	4,0%
Gluten de froment [blé], même à l'état sec	0	64	0,0%	1,4%	-
Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, fécules ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée (...)	11	44	0,3%	0,9%	13%
Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)	6	30	0,2%	0,6%	15%
Froment (blé) dur, de semence	6	13	0,2%	0,3%	6,5%
Confitures	**53**	**107**	**1,6%**	**2,3%**	**6%**
Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 13% mais <= 30% en poids (...)	21	59	0,6%	1,3%	9,2%
Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (...)	20	31	0,6%	0,7%	3,9%
Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fraises, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (...)	12	16	0,4%	0,4%	2,4%
Divers	**624**	**992**	**20%**	**21%**	**3,9%**
Préparations alimentaires non repr. sous 2106.10.20 à 2106.90.92.	62	104	1,9%	2,2%	4,4%
Extraits, essences et concentrés de café	48	61	1,5%	1,3%	2,0%
Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées	79	57	2,5%	1,2%	-2,7%
Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées	21	56	0,7%	1,2%	8,4%
Pizzas, quiches et produits simil., non additionnés d'édulcorants (...)	10	48	0,3%	1,0%	14%
Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	4	41	0,1%	0,9%	22%
Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (...)	15	40	0,5%	0,9%	8,6%
Biscuits additionnés d'édulcorants, même additionnés de cacao, entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao (...)	37	35	1,2%	0,7%	-0,6%
Eaux minérales naturelles, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées, sans dioxyde de carbone	44	34	1,4%	0,7%	-2,1%
Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés	0	33	0,0%	0,7%	
Biscuits additionnés d'édulcorants, même contenant du cacao, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait < 8% (...)	19	32	0,6%	0,7%	4,3%
Poitrines et morceaux de poitrines, non désossés, de coqs et de poules [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	23	31	0,7%	0,7%	2,7%
Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule (...)	32	30	1,0%	0,6%	-0,6%
Café, torréfié, non décaféiné	56	28	1,8%	0,6%	-5,6%
Coqs et poules [des espèces domestiques], présentés plumés, vidés (...)	6	28	0,2%	0,6%	13%
Produits à base de riz obtenus par soufflage ou grillage.	2	26	0,0%	0,6%	27%

(suite page suivante)

SECTEUR AGROALIMENTAIRE	Millions d'euros		Part dans le total du secteur		Croissance annuelle moyenne entre 2002 et 2014
	2002	2014	2002	2014	
(suite)					
Tabac à mâcher et tabac à priser	15	24	0,5%	0,5%	4,3%
Carcasses ou demicarcasses, de bovins, fraîches ou réfrigérées	17	24	0,5%	0,5%	2,6%
Pommes, fraîches (...)	2	23	0,1%	0,5%	22%
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons (...)	16	20	0,5%	0,4%	1,8%
Tartes, pains aux raisins, meringues, brioches, croissants et produits simil., additionnés d'édulcorants (...)	19	18	0,6%	0,4%	-0,6%
Cidre et poiré, non mousseux, présentés en récipients d'une contenance <= 2 l	3	16	0,1%	0,3%	15%
Saumons du Pacifique (...), saumons de l'Atlantique (...) et saumons du Danube (...), fumés, y.c. les filets	4	16	0,1%	0,3%	12%
Graisse de suint et substances grasses dérivées (...)	7	16	0,2%	0,3%	7,3%
Arbres de Noël, frais	4	15	0,1%	0,3%	13%
Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de lin	10	15	0,3%	0,3%	3,6%
Cuisses et morceaux de cuisses, non désossés, de coqs et de poules [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	9	15	0,3%	0,3%	4,6%
Huile de lin, brute	2	15	0,1%	0,3%	16%
Eaux minérales naturelles, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées, avec dioxyde de carbone	18	14	0,6%	0,3%	-2%
Pois 'Pisum sativum', écossés ou non, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	9	13	0,3%	0,3%	3,4%
Olives.	3	13	0,1%	0,3%	14%
Viandes désossées de porcins domestiques non repr. sous 0210.12.19, 0210.19.60 et 0210.19.70.	7	13	0,2%	0,3%	5,1%
Viandes désossées de porcins domestiques, fraîches ou réfrigérées (...)	18	13	0,6%	0,3%	-2,7%
Total du secteur	**3.196**	**4.696**	**100%**	**100%**	**3,3%**

PARTIE 2

ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

MONOGRAPHIES SECTORIELLES

» LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS WALLONNES

» Synthèse

» **Chapitre 1 |** Évolution globale des exportations de la Wallonie

» **Chapitre 2 |** Structure des exportations wallonnes

» **Chapitre 3 |** Les produits exportés par la Wallonie

● **MONOGRAPHIES SECTORIELLES**

Section rédigée par Agoria, la fédération de l'industrie technologique

Les secteurs de l'industrie technologique en 2014

TENDANCES ET EVOLUTIONS

En 2014 le chiffre d'affaires de l'industrie technologique wallonne s'est quelque peu redressé, gagnant 1,5% en moyenne par rapport à 2013 pour se hisser à 16 milliards d'euros. Cette progression survient dans un environnement conjoncturel qui reste peu porteur pour les producteurs de biens d'investissements. De plus des restructurations et fermetures ont pesé sur la performance de plusieurs secteurs de l'industrie technologique wallonne. Toutefois, l'activité a été soutenue par la présence d'entreprises dans des secteurs structurellement en progression et dans des activités de niches dynamiques.

Fiche synthétique pour 2014

Emploi (personnes)	56.400
Chiffres d'affaires (millions d'euros)	16.000
Taux d'exportation (% des livraisons)	73
Investissements (millions d'euros)	599

Situation dans les secteurs

Ce sont surtout l'ICT, en particulier les services, et l'aérospatiale, défense & securité qui ont soutenu l'activité en 2014. Le subcontracting et les materials technology étaient également en progression. En revanche, les autres secteurs se sont repliés en 2014.

L'aéro, space, defense & security clôture l'année sur une hausse de 11,5% de son chiffre d'affaires industriel. Le segment de l'aérospatiale et celui de la défense & sécurité ont affiché des performances comparables. L'aérospatiale continue de bénéficier du développement du transport aérien mondial et de la participation des entreprises wallonnes à de grands programmes internationaux. Dans la défense & sécurité, ce sont davantage quelques livraisons exceptionnelles qui sont à l'origine de la progression.

Le chiffre d'affaires de l'**ICT** a progressé de 3,5% en 2014. L'IT-solutions reste le moteur du secteur avec une hausse de 5,5% (corrigée des variations de prix). Dans le commerce de gros, les volumes livrés ont augmenté 5%. Toutefois qu'en raison de la forte pression sur les prix de vente, le chiffre d'affaires du segment a de nouveau reculé. Enfin, dans les activités industrielles de l'ICT, l'activité s'est tassée de 1%.

Dans le **subcontracting**, des restructurations dans et en dehors du secteur avait fait chuter le volume d'activité 2013 de 16,8%. Cela a également pesé sur l'activité 2014. Cependant, grâce au regain d'activité de quelques grands donneurs d'ordre, le subcontracting a pu rebondir de 2,5%.

Après trois années de repli, les **materials technology** ont stabilisé leur volume d'activité (0,5%). De plus, les conséquences de plusieurs restructurations masquent une évolution conjoncturelle plus favorable. Par segment, ce sont les non-ferreux et les composites & plastiques qui ont porté le secteur. En revanche, dans les fonderies et la transformation du métal, l'activité a reculé.

A long terme, le **contracting** continue de bénéficier de l'externalisation de certaines activités de montage, entretien, etc., Toutefois, en 2014, il a souffert du peu de dynamisme des investissements industriels et n'a pas été épargné par les restructurations. Son volume d'activité a reculé de 0,5%.

Dans les **building technology**, le manque de dynamisme persistent du secteur de la construction en Belgique et en Europe, couplé aux conséquences de faillites ou arrêts de production ont fait reculer le volume d'activité en 2014 (-3,5%).

L'année 2014 se clôture également sur un recul de l'activité (-1%) des **production technology & mechatronics**. La plupart des segments y sont en repli par rapport à 2013. Cependant, certaines entreprises, présentes dans des activités de niche, sont parvenues à dégager une progression de leur chiffre d'affaires et à limiter le repli du secteur.

Comme en 2013, la faiblesse des investissements dans le secteur de l'énergie est à l'origine d'un nouveau recul des activités en **energy systems & solutions** et **environment** (-1%).

Les restructurations qui avaient touché certains équipementiers des **Transport Systems & solutions** wallons en 2013 ont encore pesé sur l'activité en 2014. La bonne tenue de quelques entreprises n'a pas entièrement compensé cette évolution et l'activité s'est érodée de 0,5%.

Emploi : Recul de l'emploi de 3%

La faible évolution de l'activité, sans perspective d'accélération à court terme, a pesé sur l'effectif de l'industrie technologique wallonne. Les entreprises cherchent également à accroître leur productivité afin d'améliorer leur rentabilité. De plus, l'emploi a subi l'impact de nouvelles restructurations ou arrêts d'activité. En conséquence, entre décembre 2013 et décembre 2014, près de 1.700 emplois (3% du total – hors interim) ont été perdus.

Dans les production technology & mechatronics, l'emploi s'est contracté de 14% (1.300 personnes), principalement en raison de restructurations, faillites, etc. Cela représente près de 80% de la baisse de l'emploi technologique wallon en 2014. L'emploi de la plupart des autres secteurs a également reculé, de 1,5% à 4%.

En revanche, dans les secteurs de l'ICT, de l'aérospatiale, défense & sécurité et du contracting, l'emploi était orienté à la hausse en 2014.

Croissance modérée attendue en 2015

D'après une enquête menée auprès des membres d'Agoria en fin d'année passée, 2015 devrait être une année de reprise modérée. En effet, sur base des réponses, on s'attend à une hausse de 1 à 2% du chiffre d'affaires de l'industrie technologique wallonne.

Sur le plan sectoriel, les principales tendances sont :

- Poursuite d'une hausse soutenue dans l'aérospatiale, défense & securité,
- Evolution positive :
  - modérée en subcontracting et contracting
  - plus nette en materals technology, building technology, energy systems & solutions et ICT
- Stagnation, voire recul, dans les production technology & mechatronics et les transport systems & solutions

Au niveau de l'emploi, les résultats de l'enquête indiquent que l'on se rapprochera d'une stabilisation, mais sans éviter un nouveau recul, de l'ordre de 0,5%.

Principales évolutions dans les secteurs de l'industrie technologique

2014/2013 en %	**LIVRAISONS** (corrigé des variations de prix)	**EMPLOI**
TOTAL	1,5	-3
Dont :		
Materials technology	0,5	-2,5
Subcontracting	2,5	-2
Contracting	-0,5	2,5
Building technology	-3,5	-2
Production technology & mechatronics	-1	-14
Energy-environment	-1	-1,5
ICT	3,5	0,5
Transport systems & solutions	-0,5	-4
Aérospatiale, defense & security	11,5	2

Sources : Livraisons : INS Prodcom et estimations Agoria / Emploi : ONSS, estimations Agoria

Les exportations de la Wallonie et la place de la région dans les chaines de valeur mondiales

Les exportations de l'industrie technologique wallonne[1]

Selon les statistiques de commerce extérieur de l'Institut des comptes nationaux (ICN), en 2014, les exportations de l'industrie technologique wallonne ont atteint 9,9 milliards d'euros. Il s'agit d'une hausse de 3,4% par rapport à 2013, mais on est encore sous le pic de 2012. A plus long terme, le niveau est de 38% au-dessus du niveau de 2002.

Au niveau sectoriel, ce sont la mécanique et l'électro&ICT qui représentent la majeure partie de ces exportations, chacun environ 33%. Cependant, la part de la mécanique s'est érodée ces dernières années, elle était en effet proche de 40% en 2007 et de 42% en 2002. En revanche, la part de l'électro&TIC a progressé de manière quasi ininterrompue depuis 2006, où elle était encore de 20%.

Les parts des métaux et matériaux (13%) et l'automobile (11%) ont également reculé au cours du temps. Elles approchaient 16% au début des années 2000.

Enfin, l'aérospatiale et défense représente un peu plus de 6% des exportations de l'industrie technologique, comme au début des années 2000. Cette part s'est fortement contractée en 2010-2011, avant de rebondir au cours des dernières années.

Exportations de l'industrie technologique wallonne
(milliards d'euros)

	2002	2007	2014
TOTAL	7,1	9,2	9,9
Dont* :			
Mécanique	3,0	3,6	3,4
Electro & ICT	1,3	2,0	3,3
Automobile	1,0	1,1	1,3
Métaux et matériaux	1,2	1,5	1,1
Aérospatiale & défense	0,4	0,6	0,6

Source : Institut des comptes nationaux, statistiques de commerce extérieur.

(*) Actuellement, les statistiques ne peuvent être présentées selon la même répartition sectorielle que dans les autres parties du rapport.

Géographiquement, la zone euro reste le principal débouché de l'industrie technologique avec 62% de nos exportations. La France (25%), l'Allemagne (15%) et les Pays-Bas (6,5%) y sont nos trois plus grands marchés. L'Europe hors zone euro représente 18% des exportations. Le Royaume-Uni s'y distingue (7,5%). L'Amérique du Nord est la région hors Europe où l'industrie technologique wallonne exporte le plus (7,1%). L'Asie est un peu en deçà avec 6,4%. Viennent ensuite l'Afrique (2,2%) et l'Amérique du Sud (1,8%).

Au cours des années récentes, la diversification des débouchés de l'industrie technologique a modifié cette structure. En outre, à partir de 2007, l'impact de la crise sur les grandes zones économiques mondiales intervient également. Dans ce contexte, la part de la zone euro a reculé, de 67,5% en 2002 à 62% en 2014. L'Europe hors zone euro en revanche a progressé, de 14,5% à 18%. Ce mouvement s'est surtout dessiné entre 2002 et 2007, avant de s'inverser quelque peu ensuite. L'Amérique du Nord a également vu sa part augmenter dans nos exportations (6% à 7,1%). Cette évolution s'est uniquement développée après 2007, elle est donc vraisemblablement liée à la meilleure tenue de l'économie US après la crise. En 2014, la part de l'Asie était comparable à son niveau de 2002 : la part des destinations en Extrême Orient (Chine et Inde) a augmenté au détriment du Proche et du Moyen Orient.

Exportations de l'industrie technologique wallonne
(part dans le total en %)

	2002	2007	2014
TOTAL	100	100	100
Dont :			
Zone Euro	67,5	63,8	62,0
Europe hors Zone Euro	14,5	18,5	18,0
Amérique du Nord	6,0	4,9	7,1
Asie	6,3	7,1	6,4
Afrique	2,4	3,2	2,2
Amérique du Sud	2,1	1,8	1,8

Source : Institut des comptes nationaux, statistiques de commerce extérieur

Les parts des exportations vers l'Afrique et l'Amérique du Sud ont reculé depuis 2002.

(1) La prise en compte des exportations régionales au lieu de la dernière transformation peut introduire des divergences entre les évolutions des livraisons industrielles et des exportations.

L'industrie technologique wallonne dans les chaines de valeur internationales

Les statistiques de commerce extérieur ICN rapportent le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation. Cependant, afin d'appréhender la place de l'industrie technologique wallonne dans les chaines de valeur internationales, des analyses plus fines sont nécessaires.

Premièrement une partie de nos exportations est constituées de produits importés au préalable. Ils peuvent être directement réexportés ou d'abord transformés (ou assemblés, etc..) en Wallonie.

Au niveau de l'industrie technologique belge (l'information n'est pas disponible par région), les matériels de transport et les produits métalliques sont parmi les secteurs les plus concernés par ce phénomène. Leurs exportations contiennent 40% à 50% de produits importés. Les opérations réalisées en Belgique directement par ces secteurs représentent 25% à 35% des exportations, et celles réalisée par d'autres secteurs belges, en particuliers les services, de 20% à 25%.

Dans la mécanique et l'électro & ICT, les exportations contiennent environ 30%-35% d'importations. Ici également, il s'agit de taux relativement élevés au sein de l'économie belge. Les opérations réalisées par le secteur représentent de 40% à 45% des exportations et celles réalisées par les autres secteurs belges environ 25%.

Ces éléments montrent qu'une analyse de la compétitivité de nos secteurs tenant compte des étapes de production localisées en Belgique fournirait des informations complémentaires utiles, ainsi qu'une analyse incluant la contribution des autres secteurs de l'économie belge, et en particulier les services.

Par ailleurs, nos exportations peuvent être utilisées dans la production et les exportations de nos pays clients. C'est particulièrement le cas des secteurs qui produisent des biens semi-finis. En conséquence, pour eux la destination ultime n'est en général pas le pays vers lequel ces biens sont exportés depuis la Belgique. L'analyse des seuls chiffres de commerce extérieur peut ici aussi être complétée. Les secteurs de l'industrie technologique produisent également des biens d'équipement, qui contribuent directement à la production de leurs clients étrangers et, partant contribuent au chaines de valeur internationales.

La place de l'industrie technologique dans les chaines de valeur peut également être approchée d'une part, par les investissements des entreprises wallonnes à l'étranger et, d'autre part, par les investissements étrangers dans l'industrie technologique wallonne.

Investissements de l'industrie technologique wallonne à l'étranger

En 2013 une étude interne avait dénombré 75 maisons mères parmi les membres d'Agoria Wallonie. Ensemble elles détenaient 441 filiales à l'étranger et occupaient 32.000 personnes : 15.250 en Belgique et 16.750 à l'étranger. Si la couverture des marchés locaux reste la première motivation à l'implantation de filiales, les objectifs en termes de chaine de valeur sont également présents au travers, par exemple, de l'accès à des technologies spécifiques, la présence du personnel qualifié, la maîtrise des coûts de production, ou encore l'extension de la gamme de produit.

L'Europe de l'ouest était la zone la plus couverte avec plus de 200 filiales. Comme pour les exportations, la France (64 filiales) est la première destination européenne. Elle est suivie de l'Allemagne (36 filiales) puis du Royaume-Uni (20).

Répartition géographiques des filiales des membres d'Agoria

	2002	2007
TOTAL	238	441
Europe de l'Ouest	130	209
Asie	39	83
Amérique du Nord	56	65
Europe centrale et de l'Est	25	46
Amérique du Sud	20	21
Afrique	8	14

Source: Agoria

Depuis 2005, c'est en Asie que la progression du nombre de filiales a été la plus importante. C'est devenu la deuxième destination d'implantation des membres d'Agoria, devant l'Amérique du nord, qui reste importante avec 65 filiales. L'Europe centrale et de l'Est comptait 46 filiales. Enfin, comme pour les exportations, l'Amérique du Sud (21) et l'Afrique (14) étaient relativement en retrait.

Investissements étrangers en Wallonie

Sur base de l'analyse de leur appartenance financière, nous estimons que les groupes étrangers détiennent 36% des membres d'Agoria Wallonie, où sont occupés 58% de l'emploi.

Les secteurs des materials technology, des production technology&mechatronics et des transport systems & solutions sont ceux où la présence étrangère est la plus intense. Plus de 80% de l'emploi des membres d'Agoria (de plus de 50 personnes) se situe dans des entreprises aux mains de groupes étrangers. En revanche, dans les autres secteurs, à l'exception des building technlogies, cette part est inférieure à 50%. Pour les, buildiing technlogies, elle est proche de la moyenne.

Capitaux étrangers dans les secteurs de l'industrie technologique wallonne en 2014 (en %)

	Materials technology	Subcontracting	Contracting	Building technology	Production technology & construction	Energy-environment	ICT	Transport systems & solutions	Aérospatiale, defense & security
Membres	67	17	33	59	75	44	45	93	58
Emploi	80	43	41	62	90	50	25	98	46

Source: Agoria

Les Etats-Unis et la France sont de loin les pays les plus présents. Ils détiennent les capitaux d'entreprises représentant, respectivement, 18,5% et 17% de l'emploi. Le Japon (4%), le Chili (3,7%), l'Allemagne (2,3%) et la Suède (1,3%) sont les autres pays les plus présents.

Depuis 2005, les participations étrangères dans nos secteurs évoluent à la hausse, mais de manière limitée. Pour les membres de plus de 50 personnes, la part de l'emploi dans des groupes étrangers est passée de 59% en 2005 à 61,6% en 2014 (si l'on tient compte uniquement des changements d'appartenance financière, et pas des variations de l'emploi). On constate l'érosion de la présence française et davantage de diversification au profit de pays en et hors de l'Europe.

Répartition géographique de l'origine principale des capitaux en 2014 (% du total)

	Nombre de membres	Emploi
BE	64,0	41,8
Total étrangers	36,0	58,2
(Membres de plus de 50 personnes)		
Europe	22,9	31,8
dont FR	9,0	17,2
Amérique	12,7	22.3
dont US	11	18,5
Asie	4,8	6,2

Source: Agoria

Section rédigée par Cobelpa, l'association des fabricants de pâtes, papier et cartons de Belgique

L'industrie papetière en 2013

En 2014, l'activité papetière belge a continué à bien résister à la crise et affiche une certaine stabilité par rapport à l'année précédente. La production annuelle a dépassé le seuil des 2 millions de tonnes de papier et la production de pâtes s'est stabilisée à 502.000 tonnes. Mais le développement des nouvelles technologies de la communication continue à induire des changements structurels dans les habitudes de consommation de papier, principalement dans le segment de la presse écrite et de la publicité et donc des papiers à usage graphique. En cinq ans, la demande européenne de papiers graphiques a chuté de plus de 25%, ce qui pèse lourdement sur les prix et entraîne la fermeture de nombreuses usines en Europe. Les autres catégories de papier telles que l'emballage ou les papiers domestiques et sanitaires se portent plutôt bien. En matière de commerce extérieur, il faut noter que 80% de notre production est exportée vers les autres pays européens, ce qui oblige les entreprises à sans cesse renforcer leur compétitivité vis-à-vis de leurs concurrents.

Depuis quelques années, la production belge de papier est assez stable et atteint 2.044.000 tonnes en 2014, soit une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. La production de pâtes se stabilise à 502.300 tonnes.

La consommation de matières premières (pâtes, bois et vieux papiers) a bien sûr suivi l'évolution de la production. La consommation de bois s'est très légèrement accrue et s'affichait à 1.753.000 tonnes. En matière de recyclage, 1.211.000 tonnes de vieux papiers ont été recyclées, soit cinq fois plus qu'il y a 25 ans et preuve s'il en est, que notre secteur est un acteur important de l'économie circulaire. A noter que l'exportation des vieux papiers, notamment vers l'Asie (Inde et Chine), reste à un niveau très élevé (1.633.000 tonnes). Quant à la consommation totale de pâte (y compris la pâte intégrée produite sur site), elle se monte à 609.000 tonnes.

Traditionnellement, notre secteur exporte près de 80% de sa production, essentiellement vers le autres pays européens. Cette exportation s'explique par l'hyper-spécialisation et la taille importante des unités de production : une machine à papier peut ainsi produire jusqu'à 400.000 tonnes d'un même type de papier, ce qui dépasse largement la demande de notre marché intérieur.

Mais l'apparente stabilité de la production belge ne doit pas masquer la réalité des marchés européens.

Une baisse de production structurelle se confirme d'année en année dans le secteur graphique, dont les volumes continuent à se contracter suite à l'émergence des nouveaux media électroniques. Ce segment concerne non seulement le papier journal, mais aussi le papier magazine ou encore les papiers impression-écriture hauts de gamme.

Production de pâtes, papiers et cartons 2003-2014

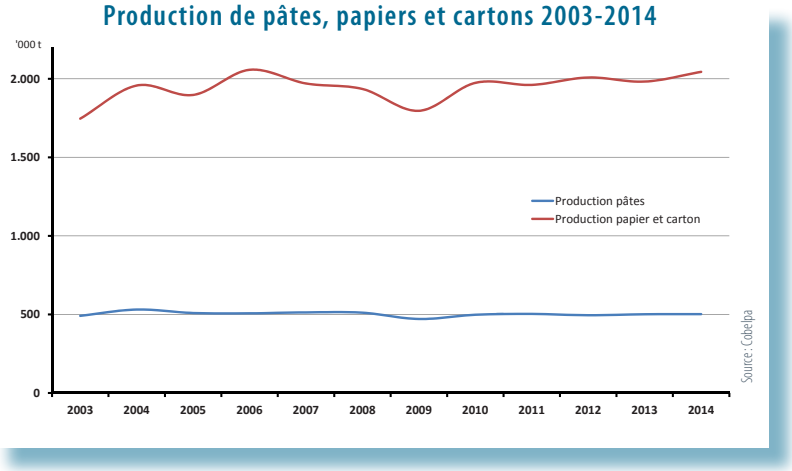

Depuis 2010, les ventes européennes de papiers graphiques ont ainsi chuté de plus de 25%, entraînant la fermeture de plus de 12.000.000 de tonnes de capacité au niveau européen, soit l'équivalent de cinq fois la production belge. La même tendance devrait se confirmer en 2015 et aucun signe précurseur d'une quelconque stabilisation n'est en vue. Les unités belges vont devoir résister, encore et toujours. Et pour ce faire un seul remède : réduire les coûts et accroître la compétitivité des sites.

Les secteurs de l'emballage et des papiers domestiques et sanitaires restent quant à eux assez porteurs en termes de développement d'activités, l'emballage profitant même du développement des achats en ligne.

«Réindustrialisation» : au-delà des mots, il faut des actes !

L'année dernière, l'Europe s'était fixé pour objectif la «renaissance» industrielle. Inespéré de voir enfin nos têtes pensantes européennes reconnaître les risques de désintégration industrielle et de vouloir y apporter un remède approprié. Mais force est de constater que depuis cette décision, pas grand-chose n'a bougé. L'Europe a bien tenté de procéder à un exercice de «cost impact assessment» de toute une série de législations, mais dans le même temps, l'Europe reste incapable d'organiser un véritable marché européen de l'énergie et continue à accroître une pression législative néfaste pour la compétitivité des entreprises. La révision de la directive «emission trading» en est un bel exemple, puisque les coûts pour les entreprises risquent encore de s'accroître d'une part par la réduction constante de l'enveloppe des quotas de CO_2 et d'autre part par la mise en œuvre de la «Market Stability Reserve». Relevons enfin que l'harmonisation des mesures de compensation des coûts indirects entre les états-membres n'aura finalement pas lieu, ce qui grosso modo revient à «organiser» la mise en place de distorsions entre pays.

En Wallonie, l'ambitieux plan Marschall 4.0 vise aussi la réindustrialisation du tissu économique et plusieurs objectifs vont clairement dans le bon sens. Que ce soit l'allusion à l'établissement d'une norme énergétique, si chère aux industriels, ou à la mise en œuvre des compensations indirectes de l'emission trading, le plan Marschall affiche clairement des ambitions positives pour l'industrie. Mais tout comme l'expérience des surcoûts Elia nous l'a prouvé, encore faut-il voir les choses se concrétiser réellement.

L'heure n'est plus aux paroles. Nous voulons restaurer notre compétitivité afin de pouvoir créer davantage d'emplois et de valeur ajoutée. Et pour ce qui nous concerne, cela passera d'abord par le marché de l'énergie. Nous voulons un vrai marché Européen libéralisé avec des coûts énergétiques compétitifs, sans surcoûts prohibitifs. Il faut ensuite avoir le courage de mettre en œuvre le concept, (repris dans la DPR) de l'utilisation efficace des ressources en particulier pour le bois : nos ressources ligneuses n'étant pas disponibles de façon illimitée, le bois doit d'abord être valorisé sous forme «matière» avant d'être recyclé et in fine valorisé pour la production d'énergie. Cette valorisation en cascade est d'ailleurs d'autant plus importante que le gouvernement wallon envisage le développement futur de la production centralisée d'électricité à partir de biomasse.

L'industrie papetière a bien un avenir dans notre Région mais il convient d'identifier et de garantir la mise en œuvre des facteurs qui assurent sa position concurrentielle dans un marché ouvert et libéralisé. ●

Section rédigée par Comeos, la Fédération du Commerce et des Services

Le commerce

Les ventes au détail

Globalement

Légère croissance de l'activité dans le commerce de détail en 2014.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015 p
PIB	2,5%	1,7%	0,1%	0,3%	1,0%	1,3%
Revenu disponible réel	-0,9%	-0,9%	-0,2%	-0,3%	0,8%	1,2%
Consommation privée	2,8%	0,6%	0,8%	0,3%	0,8%	1,0%
Taux d'épargne	16,0%	14,5%	13,8%	13,4%	13,6%	13,9%
Taux de chômage	8,2%	7,3%	7,7%	8,4%	8,5%	8,7%

p = prévision

Sources : BNB, IRES

Tant en valeur qu'en volume, le premier et le troisième trimestre ont connu une évolution négative, tandis que les deux autres trimestres ont observé une augmentation.

Les différents sous-secteurs rapportent des résultats contrastés.

L'année 2014 a connu une courbe de confiance des consommateurs et des commerçants en baisse. Les consommateurs se sont montrés pessimistes quant aux développements économiques attendus en Belgique. Ils craignaient également une hausse du chômage.

Depuis début 2015 la courbe est repartie à la hausse. Les ménages s'attendent notamment à une augmentation de leur capacité d'épargne.

Confiance des commerçants et des consommateurs

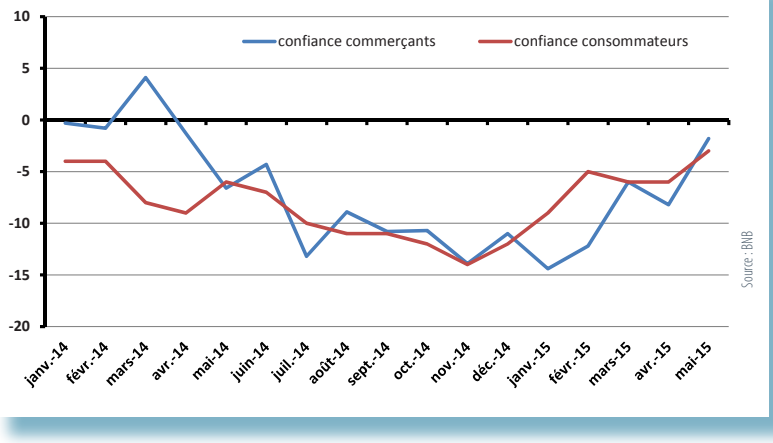

Le chiffre d'affaires a connu une hausse en valeur de 1,01% selon les premières prévisions de l'administration de la TVA. En volume, il s'agit d'une hausse de 1,8%. Les 85,4 milliards d'euros que le consommateur belge a dépensés dans le secteur du commerce en 2014 représentent, d'après les estimations, 40% de l'ensemble de la consommation privée.

Prévision de croissance du PIB belge maintenue en 2015 grâce à la consommation des ménages[1]

D'après le bureau fédéral du Plan, la consommation privée devrait progresser de 1,5 % en 2015, et ainsi contribuer sensiblement à la croissance économique.

Le pouvoir d'achat devrait être soutenu par une nouvelle expansion de l'emploi, tout en étant freiné par la politique de modération salariale.

Le revenu disponible réel devrait lui aussi progresser de 1,2 % compte tenu d'effets-prix favorables principalement générés par la baisse des prix de l'énergie.

(1) Source : Bureau fédéral du Plan.

Les créations d'emploi seraient influencées par la progression limitée du coût salarial horaire.

Le secteur du commerce enregistrait, en moyenne, 2.582 postes vacants par mois. Il s'agit d'une progression de 0,3% par rapport à 2013.

L'inflation atteint une évolution de 0,5% en 2014.

L'évolution des prix dans les commerces (shop index) reste sous le niveau de l'inflation, et s'établit à -0,8% en 2014.

Inflation

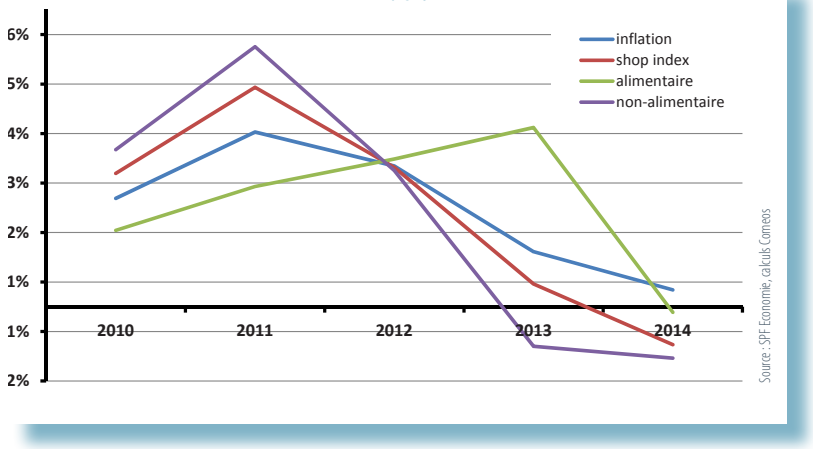

Compétitivité secteur du commerce

Des coûts salariaux élevés couplés à un rattrapage en terme de productivité du travail de la part de nos voisins, résulte en une détérioration de la compétitivité du commerce belge.

Les coûts salariaux pèsent entre 12% et 18% du chiffre d'affaires des entreprises dans le commerce de détail. Ces coûts, plus élevés que chez nos voisins, impactent directement les prix à la hausse, réduisant les volumes vendus et le pouvoir d'achat des ménages.

En raison d'un impôt sur les sociétés plus élevé et de coûts liés aux investissements plus élevés, les marges bénéficiaires des commerçants belges sont plus faibles que chez les voisins.

Chaque coût additionnel pour le commerce résultera donc en prix de vente plus élevés, en marges bénéficiaires plus faibles et/ou moins d'emplois.

Pour terminer, l'imposition d'un cadre règlementaire plus contraignant entraîne des coûts de contrôles et de mises aux normes plus élevés que chez nos voisins ainsi que des conséquences sur les prix d'achats aux fournisseurs.

Les secteurs en 2014

L'alimentaire

Les ventes alimentaires ont clôturé l'année 2014 avec une augmentation de 2,3% en valeur, et une croissance de 1,2% en volume[(2)].

Les hard discounters continuent leur progression, et atteignent 15,9% de parts de marché.

La part de marché des produits de marque propre continue également à augmenter et atteint 35,3% de parts de marché.

Chiffre d'affaires 2014 par secteur

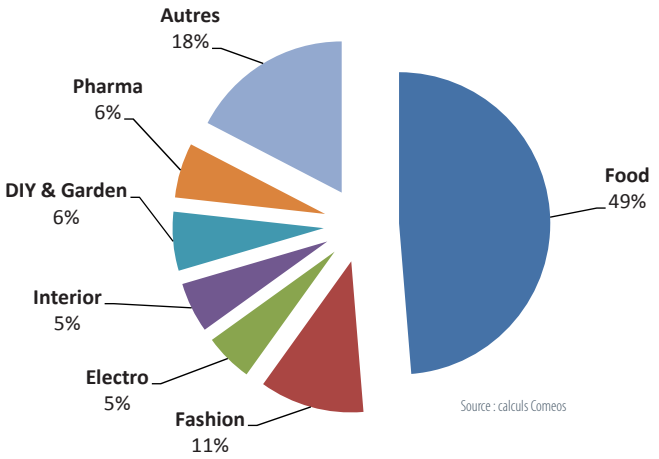

(2) Source : Nielsen.

Le non-alimentaire

Le non-alimentaire a connu des résultats variables en fonction des secteurs et des saisons.

Evolution du CA (en valeur)	2011	2012	2013	2014
Fashion	+3,3%	+3,8%	-3,9%	+1,3%
DIY	+5,2%	+1,8%	+1,3%	-0,3%
Electro	+2,2%	+1,9%	-2,0%	+1,4%
Food	+1,6%	+3,3%	+3,6%	-0,1%
Non-Food	+3,9%	+3,4%	-0,5%	+2,4%

Sources : Eurostat, GfK - Calculs : Comeos

- Le secteur Fashion observe une belle remontée au quatrième trimestre 2014, tant en valeur qu'en volume[3]. La mauvaise performance enregistrée durant les soldes d'été ternit quelque peu le résultat sur l'année complète.
- Le secteur Electro termine 2014 sur une note positive, grâce aux secteurs des télécoms, de l'IT et des petits appareils ménagers. Les autres sous-secteurs sont en déclin : photo, gros appareils ménagers et équipements de bureau[4].
- Le secteur DIY a débuté l'année sur les chapeaux de roues, mais les mauvaises conditions météorologiques du reste de l'année ont plongé le secteur dans le rouge. Les températures étaient en moyenne plus élevées, mais il a également plus plu, ce qui décourage les bricoleurs[5].

Les canaux alternatifs du commerce

- L'e-commerce continue sa progression avec une hausse de chiffre d'affaires de 14% en 2014[6].
- L'e-commerce représente 5,9% du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2014.
- 440.000 nouveaux consommateurs online en 2014[7].
- Les consommateurs online dépensent en moyenne 153€/mois[8].

Le commerce en Wallonie

Chiffre d'affaires

L'évolution des ventes au détail régionales peut être illustrée à partir des indices par trimestre calculés sur la base des chiffres d'affaires provenant des déclarations T.V.A. Ainsi, le chiffre d'affaires wallon du commerce de détail s'est élevé à 19,52 milliards d'euros en 2014. Il s'agit d'une augmentation nominale de 2,34% par rapport à 2013.

De ce montant, 8.682 millions d'euros sont consacrés à l'alimentation générale.

Points de vente

Au 1er Janvier 2015, la Wallonie comptait 24.553 commerces, un léger recul par rapport à 2014 (-1.2%)[9].

La surface commerciale totale en Wallonie a augmenté de 1% en 2014 pour atteindre 5.489.000m².

Emploi

En Wallonie le commerce occupe 125.000 emplois; 44% d'hommes et 56% de femmes[10].

(3) Source : Eurostat.
(4)(5) Source : GfK.
(6) Source : Ogone.
(7)(8) Source : étude InSites 2015.
(9) Source : Locatus.
(10) Source : SPF Economie.

Section rédigée par la Confédération de la Construction Wallonne

Bilan économique 2014 de la construction wallonne

Conjoncture wallonne et secteur de la construction

L'économie wallonne[1] a montré des signes encourageants au cours de l'année 2014. Le PIB wallon a progressé de 0,9%, et une progression de 1,1% du PIB est attendue pour 2015, par l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation prospective et de la statistique). Cependant la croissance moyenne affichée en zone euro se situe aux environs de 1,5%, en 2015. Il s'agit donc d'une croissance relativement faible.

Les investissements résidentiels ont progressé en 2014, contrastant avec les très faibles performances qui avaient été globalement observées depuis le début de l'année 2011. Toutefois, il est vraisemblable que ce rebond soit principalement le résultat d'un phénomène ponctuel lié à l'anticipation de la part des ménages d'une restriction de l'avantage fiscal attaché au «bonus logement» prenant cours à partir du 1er janvier 2015. De plus, le secteur a pu tirer avantage d'une météo particulièrement clémente en 2014. Ces éléments nous empêchent de conclure à une reprise structurelle du secteur.

La croissance des investissements en logements devrait rester très limitée en 2015 (+0,3%), en raison de contraintes financières des ménages et compte tenu de l'incidence incertaine de changements réglementaires (exigences PEB, fiscalité...) L'évolution des revenus reste modérée et les critères d'octroi des crédits hypothécaires (hors taux d'intérêt) demeurent encore nettement restrictifs. De même, le climat des affaires dans le secteur de la construction apparaît particulièrement morose en Wallonie. Les prévisions de la demande y demeurent notamment faibles, sans orientation positive claire.

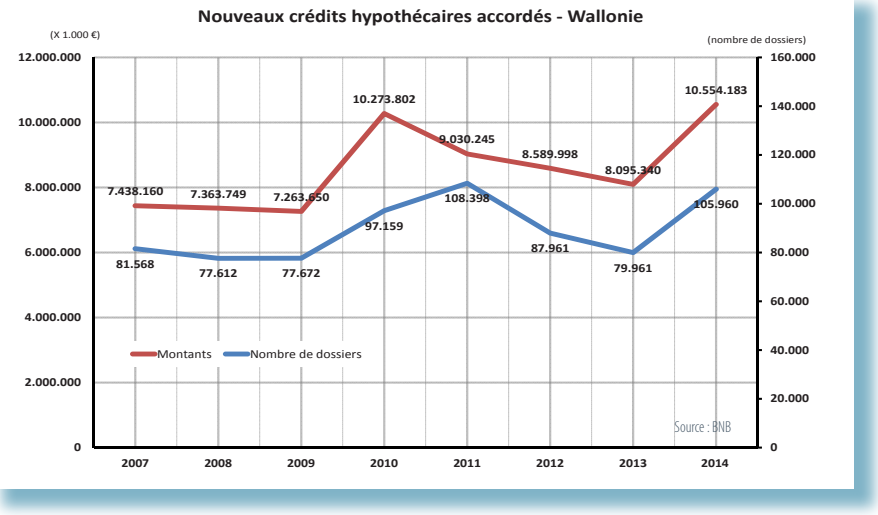

La centrale des crédits aux particuliers (BNB) enregistre cependant, en Wallonie, une hausse des nouveaux crédits hypothécaires. L'explosion du nombre de crédits hypothécaires accordés en fin d'année 2014 porte les chiffres à 105.960 dossiers pour 10.554 millions d'euros. A la même période un an plus tôt, on avait accordé 79.961 dossiers pour un montant total de 8.095 millions d'euros. Ce qui représente une augmentation de 32,6% du nombre de dossiers et de 30,4% du montant des prêts hypothécaires.

(1) Tendances économiques, analyses et prévisions conjoncturelles, IWEPS, mars 2015, pp. 9, 55-59

Signalons qu'une grande part de cette hausse est surtout liée à des refinancement d'emprunts hypothécaires existants pour profiter de la faiblesse des taux actuels. Soulignons également que les pouvoirs publics, principaux investisseurs en matière d'infrastructures, ont fortement réduit leurs dépenses au cours de ces dernières années. Depuis des décennies les investissements publics sont faibles par rapport à nos pays voisins, ce qui risque de générer une dette cachée pour les générations futures.

Permis de bâtir : constructions et rénovations résidentielles

En 2014, la délivrance de permis pour logements résidentiels a augmenté de 6,4% par rapport à l'année précédente, passant de 11.181 à 11.894 permis. Citons, parmi les explications, la faiblesse actuelle des taux hypothécaires, et le projet de régionalisation de la fiscalité immobilière. Ce retournement de la tendance se produit après une chute de 25,9% des permis accordés entre 2006 et 2013. L'année 2013 était la moins bonne année en termes de délivrance de permis depuis plus de 10 ans. Le redressement des permis délivrés en Flandre est beaucoup plus important qu'en Wallonie en 2014. La Flandre retrouve presque son niveau de 2006.

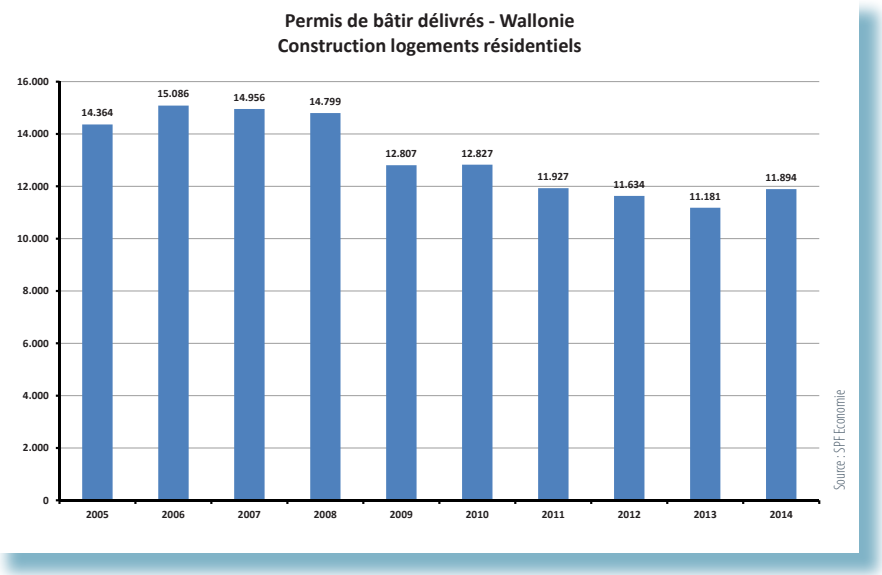

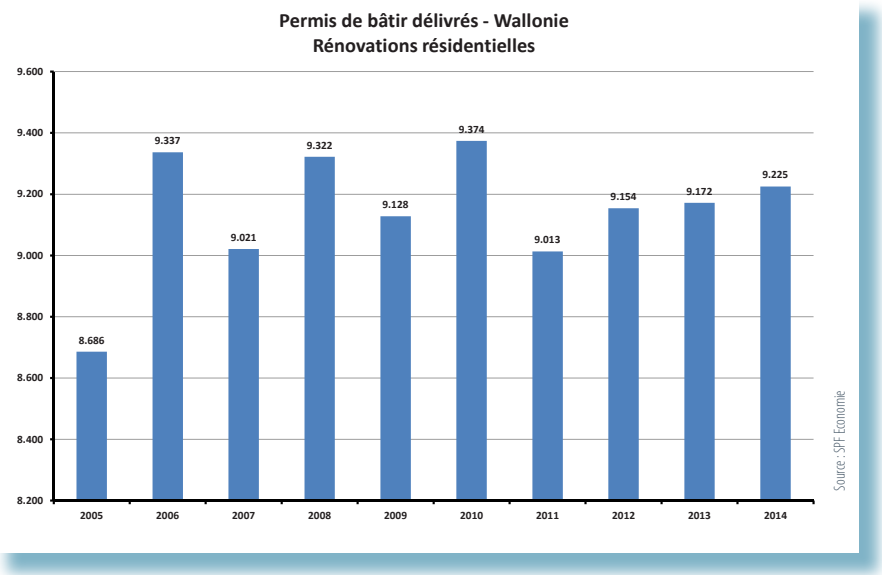

Les permis délivrés pour le segment de la rénovation résidentielle sont très stables depuis 2006 (remarque : toutes les rénovations ne sont pas soumises à permis). Ils connaissent même une légère augmentation de 0,6% en 2014, passant de 9.172 à 9.225 permis délivrés. Rappelons que le maintien du système régional de primes a permis de compenser en partie, la chute du segment de la rénovation suite à la suppression des avantages fiscaux fédéraux pour la rénovation énergétique.

L'IWEPS a confirmé ce constat, lors de l'évaluation de l'AEE (Alliance Emploi-Environnement), en soulignant que le mécanisme de l'Ecopack (formule de financement à 0%) a pleinement joué son rôle d'incitant pour le secteur de la construction. Le Gouvernement wallon a annoncé le maintien et le renforcement de cette mesure, accompagnée d'autres formules de «prêts à taux zéro» bénéficiant d'un financement à 0%. Parmi ces prêts citons le projet de «rénopack» axé sur la rénovation, et le projet d'«access pack» axé sur l'accès à la propriété. L'incertitude liée à la réforme du système de primes (énergie et rénovation), avait provoqué un pic important de demandes de travaux de rénovations en fin d'année 2014.

Permis de bâtir : constructions et rénovations non résidentielles

En rénovation non résidentielle, les permis accordés ont augmenté de 3,3% passant de 1.395 permis en 2013 à 1.441 permis en 2014. Cependant le nombre de permis pour rénovations non résidentielles s'élevait à 1.743 en 2008 (-17,3%). Le nombre de permis pour la construction non résidentielle a diminué (-4,9%) passant de 938 à 892. En 2006, on comptait 999 permis pour les constructions non résidentielles (-10,7%). Remarquons également que les volumes non résidentiels construits ont très fortement diminués depuis 10 ans (-58,8%), on construisait 8.624.488 m^3, en 2005 contre 3.551.786 m^3 en 2014.

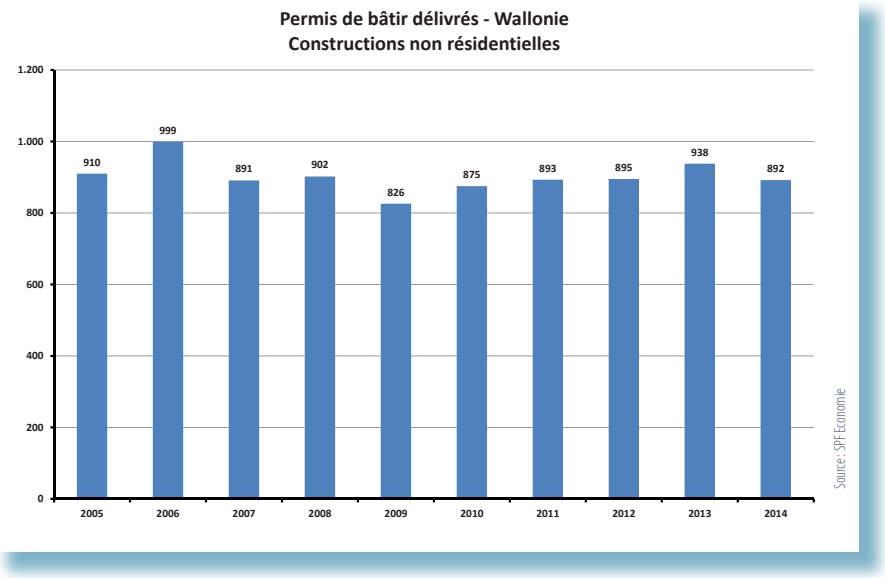

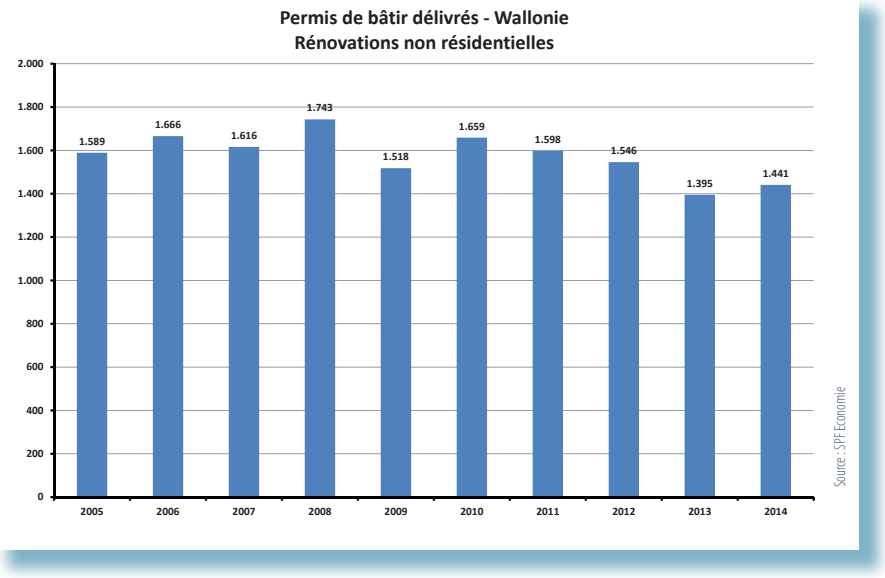

Emploi en chute depuis 2012 et chiffre record de faillites en 2014

Depuis le début des années 2000, le secteur a contribué largement à la création de l'emploi en Wallonie. Les chiffres de l'emploi du secteur de la construction wallonne ont évolué positivement presque chaque année atteignant 64.955 emplois à la mi-2012.

Cependant, depuis environ 2 ans, le niveau d'emploi a lourdement chuté passant à 60.309 emplois à la mi-2014, soit une perte de 4.646 emplois (-7,2%). La tendance négative devrait se prolonger avec les chiffres définitifs de l'année 2014 complète. Outre la conjoncture globale actuelle et le rythme élevé de faillites, le rapprochement des statuts et le dumping social impactent directement l'emploi belge et wallon du secteur de la construction. En effet, si l'emploi local diminue, nous constatons une explosion des demandes de déclarations Limosa pour les travailleurs étrangers, à destination du secteur de la construction. Nous avons toutes les raisons de croire que la chute du niveau d'emploi wallon du secteur de la construction continuera si aucune mesure n'est prise contre les principales causes identifiées. De plus, les faillites ont connu un niveau record en 2014, avec 672 faillites (+ 20% par rapport à 2012) enregistrée dans le secteur en Wallonie.

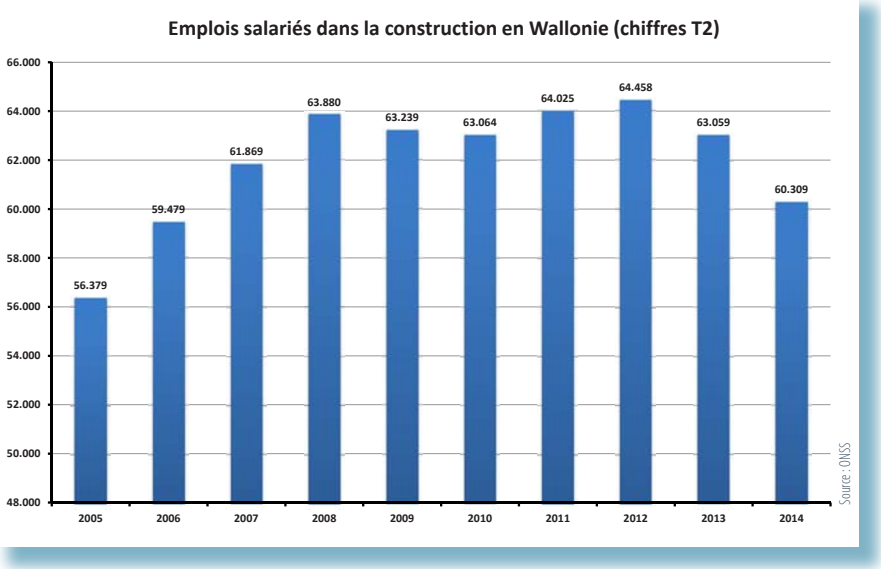

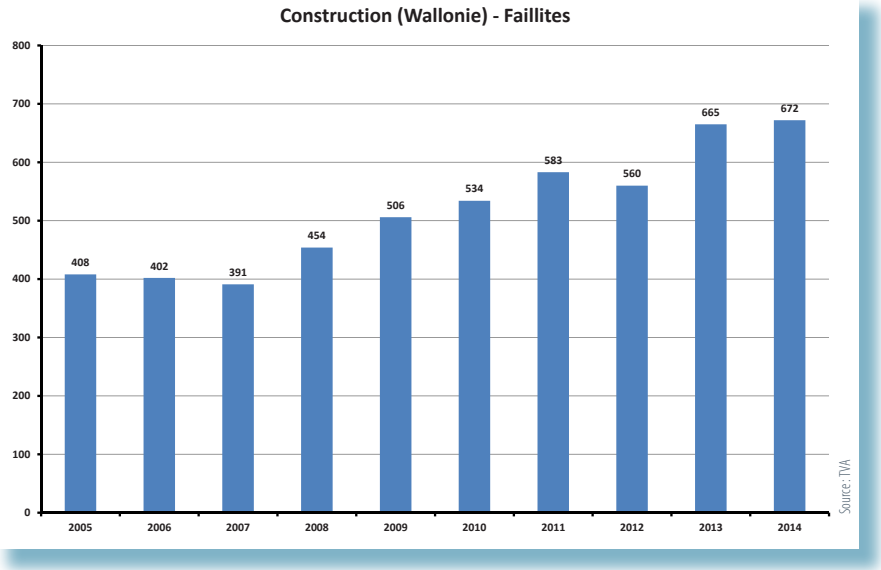

Les investissements publics subissent les conséquences des mesures d'austérité

Les pouvoirs publics font face aux mesures d'assainissement des finances publiques. De plus, il existe un paradoxe en Belgique, où les dépenses des pouvoirs publics sont parmi les plus importantes d'Europe avec 54,4% du PIB. Cependant, le niveau d'investissements reste l'un des plus bas d'Europe. Ce qui provoque un sous-investissement permanent (besoins en entretien, amélioration, développement des routes et infrastructures) qui crée un phénomène de «dette cachée» reporté sur les générations futures. Les pouvoirs publics belges doivent trouver les moyens de diminuer leurs dépenses de fonctionnement pour permettre une augmentation de leurs dépenses d'investissements.

Pour limiter le déficit public, le Gouvernement wallon a prévu un lissage des investissements.

Mais face à l'urgence des besoins, un ajustement budgétaire a été prévu (40 millions d'euros supplémentaires pour le budget 2015) pour les investissements routiers. Il s'agit d'un «bol d'air» encourageant mais pas suffisant. Les moyens dégagés doivent être pérennisés ces prochaines années.

Au niveau des pouvoirs locaux, les investissements en hausse durant la période 2011-2012 qui précédait les élections locales enregistrent un repli de 16,5% en 2013 et 18,5% en 2014 (budgets). En 2015, un redressement des investissements (+ 9,5%) est annoncé au budget des pouvoirs locaux. Ce rebond n'est cependant pas suffisant pour compenser les chutes d'investissements connues ces dernières années.

Compétitivité et chaîne de valeur du secteur de la construction

La construction est l'activité économique qui a l'un des effets multiplicateurs le plus marqué. La filière construction exerce un effet de levier positif important sur l'activité économique. La construction est un poids lourd (qui a généré entre 5% et 6% de la valeur ajoutée créée) et un secteur qui entretient des liens étroits avec le reste de l'économie, notamment par les commandes qu'il place dans les autres secteurs de l'économie. En 2014, la valeur des exportations wallonnes du secteur, au sens strict, s'élevait à 375,25 millions d'euros, cependant les activités en amont et en aval (services, matériaux, bureaux d'étude…) générées par le secteurs viennent largement augmenter ce chiffre. La production des matériaux de construction est une activité industrielle importante et fortement exportatrice. Les statistiques de la BNB (moyenne 2010-2014) chiffrent l'exportation des matériaux de construction à 3,355 milliards €, ce qui représente 8,3% du total des exportations wallonnes. Eurostat montre d'ailleurs que la construction belge est l'une de celles qui recourt le plus aux autres secteurs pour assurer sa production : 60% contre 51% en moyenne en Europe. Elle a, par conséquent, d'importants effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Le Bureau fédéral du Plan (BfP) a récemment calculé les multiplicateurs d'activité et est ainsi arrivé à la conclusion qu'en considérant l'activité que la construction génère chez l'ensemble de ses fournisseurs directs et indirects, l'ensemble de la filière construction assure 14,2% du PIB belge soit près de 2 fois et demi autant que le secteur au sens strict[(2)]. Même si les chiffres du BfP indiquent que le multiplicateur d'emploi est légèrement inférieur [(2)] (ce qui signifie que les fournisseurs de la construction sont en moyenne moins intensifs en main-d'œuvre que la construction elle-même), on peut schématiquement dire que pour deux travailleurs actifs dans la construction, il y en a aujourd'hui trois qui travaillent dans les secteurs en amont. Inutile de préciser encore que l'activité industrielle en amont a de son côté aussi son effet d'entraînement favorable sur l'économie et ce d'autant plus de par son activité exportatrice importante. En Wallonie, il apparaît ainsi que la filière construction, au sens large, constitue environ 16% de l'emploi privé.

Ces chiffres indiquent que l'activité de la construction est tout autant structurante que l'industrie. De plus, le secteur est en pleine mutation technologique : préfabrication, modularisation, impression 3D, industrialisation des chaînes de production des modules et éléments préfabriqués... La chaîne de valeur ajoutée est en mutation, et se concentre en amont de la phase chantier. La construction s'apparente de plus en plus, sous plusieurs aspects, à un secteur de type industriel et structurant par la création de valeur ajoutée dans une logique compétitive. Ces produits de construction incorporent de plus en plus de technologie et de travail, et justifient donc une distribution sur de plus grandes distances, entrant dans une logique d'import/export.

De même, les matériaux de construction sont de moins en moins des matières premières brutes. Ils incorporent plus d'innovation en lien avec d'autres secteurs industriels (surtout la chimie), et donc une valeur ajoutée croissante par unité produite.

(2) Le multiplicateur d'activité s'élevait à 2,47, en 2010, selon le BfP

Ce constat de contenu technologique s'applique également à la numérisation du secteur (conception des ouvrages, gestion des données, gestion des marchés, gestion des entreprises), de même qu'aux ouvrages dits «intelligents» (domotique, smart buildings, smart cities, smart grids) , sans oublier les technologies d'assainissement (eaux, sols), d'économie circulaire, etc.

La filière construction est aujourd'hui en pleine ouverture internationale: main-d'œuvre, procédés, matériaux, entreprises, bureaux d'études… Maintenir un secteur construction opérationnel constitue donc une politique économique structurante. D'autant que le potentiel à l'exportation est énorme (besoins en logements, en rénovation etc. dans le monde), pour autant que le secteur puisse mettre sur le marché des ouvrages à un coût compétitif. Or, la construction a perdu sa compétitivité sur le coût du travail. Il s'agira donc de miser sur l'innovation, la formation, la qualité, et le numérique pour rester compétitif.

Section rédigée par essenscia wallonie, la section régionale pour la Wallonie de la fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie, asbl

Le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie

- **26.000 emplois ou 21,4% de l'emploi industriel**
- **4,4 milliards d'euros de valeur ajoutée ou 37% de la valeur ajoutée manufacturière**
- **18 milliards d'euros d'exportations ou 42% des exportations wallonnes totales de biens**
- **1,5 milliard d'euros de dépenses en R&D ou plus de 60% des dépenses en R&D privées**

La chimie, les matières plastiques et les sciences de la vie, un secteur industriel clé pour la Wallonie !

Valeur ajoutée[1]

La valeur ajoutée générée par l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie en Wallonie s'élève à 4,4 milliards d'euros (données 2013). Le secteur représente près de 40% (37% en 2013) de l'activité industrielle wallonne en termes de richesse créée. Cette performance témoigne de l'impact de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie sur le tissu industriel wallon et de son niveau de spécialisation élevé en Région wallonne.

Chiffre d'affaires et production[2]

Après une année 2013 caractérisée par une croissance économique atone au sein de la zone euro, la plupart des pays européens ont renoué avec des taux de croissance modérément positifs en 2014 dans un contexte de dépréciation de l'euro, de baisse du prix du pétrole dans la deuxième moitié de l'année et de poursuite de réformes structurelles mises en place pour améliorer la compétitivité des économies européennes.

Dans ce contexte de reprise graduelle, l'industrie de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie belge a poursuivi sa progression en 2014. Le secteur a affiché une croissance positive de son chiffre d'affaires de plus de 2% pour franchir la barre des 64 milliards d'euros. La part du secteur dans le total manufacturier a atteint 23%, un niveau record. Depuis 2005, le chiffre d'affaires du secteur en Belgique a augmenté, en moyenne, de plus de 3% par an. Tant l'industrie pharmaceutique que la chimie de base ont contribué de manière significative à cette croissance positive à long terme.

Le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie en Wallonie a continué à enregistrer une croissance estimée de son chiffre d'affaires de l'ordre de 10% pour atteindre près de 14 milliards d'euros en 2014.

Les performances en termes de production en volume des principaux sous-secteurs ont été diverses. Les industries pharmaceutiques, moins sensibles aux facteurs conjoncturels, ont enregistré des résultats très positifs en 2014. L'industrie chimique wallonne, quant à elle, a enregistré un léger recul de sa production en volume (-1,8%). Dans la transformation des matières plastiques et du caoutchouc, la production est restée stable.

(1) Source : estimations de la BNB selon les comptes nationaux (dernières données disponibles 2013 selon la nouvelle méthodologie SEC 2010).
(2) Source : DG Statistique – chiffre d'affaires : estimations sur base des déclarations à la TVA et des comptes annuels des entreprises; indices de production.

Commerce extérieur[3]

Le secteur, très orienté vers les marchés internationaux, a exporté pour 18 milliards d'euros de produits chimiques, de matières plastiques et des sciences de la vie en 2014, soit une forte progression par rapport à 2013 (+12,4%). Il est le premier secteur d'exportation en Wallonie et représente 42% des exportations totales wallonnes en 2014 contre 29% il y a dix ans. La balance commerciale de produits chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie wallonne s'est améliorée et présente un solde structurellement positif qui s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2014.

Exportations wallonnes de produits chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie

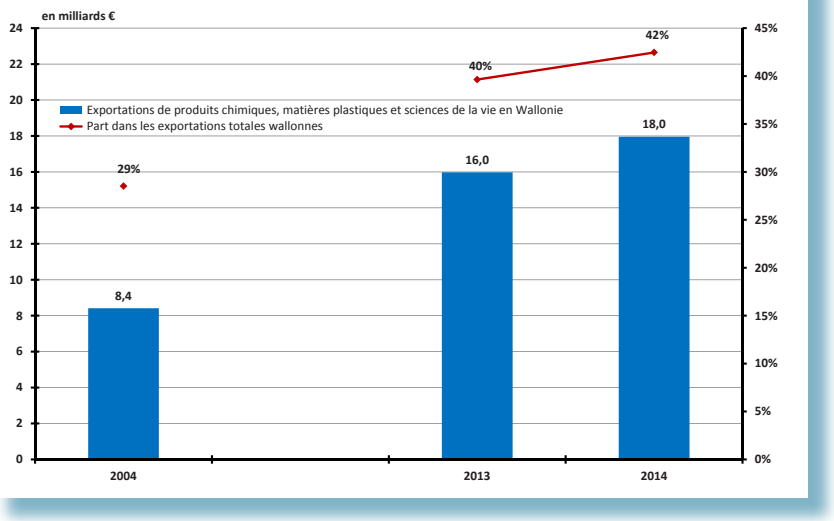

R&D[4] et investissements[5]

La hausse continue des dépenses en recherche et développement du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon s'est poursuivie pour atteindre 1,5 milliard d'euros en 2014 (données provisoires), soit la moitié des dépenses de R&D du secteur en Belgique. Il s'agit tant de dépenses concernant les activités de R&D déployées au sein même de l'entreprise (intra-muros) que des dépenses réalisées par des tiers pour le compte de l'entreprise (extra-muros), ce qui reflète notamment le degré de collaboration élevé entre les entreprises et les centres technologiques pour stimuler l'innovation. Le secteur représente plus de 60% des dépenses de R&D intra-muros du secteur privé wallon[6]. Entre 2004 et 2014, les dépenses de R&D du secteur en Wallonie ont plus que doublé .

Plus de 80% de ces dépenses ont été réalisées dans le domaine des sciences de la vie (biopharmaceutique), ce qui place l'industrie pharmaceutique au premier rang de la recherche en Wallonie, suivie par l'industrie chimique.

Le secteur continue également à investir dans ses outils de production en Belgique. Ainsi, les investissements en actifs fixes se situent à leur niveau tendanciel de 1,78 milliard d'euros en 2014, ce qui représente près de 30% de l'ensemble des investissements industriels en Belgique. En Région wallonne, le secteur apporte également sa pierre à l'édifice pour un montant estimé à quelque 500 millions d'investissements par an.

Emploi[7]

Le nombre de personnes employées dans le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie en Région wallonne s'élevait à quelque 26.000 unités au 30 juin 2014, soit une hausse de 0,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation est liée à la croissance de l'industrie pharma. La part du secteur dans l'emploi manufacturier total a continué à augmenter et représente aujourd'hui 21,4% de l'emploi manufacturier en Wallonie.

(3) AWEX sur base de BNB selon le système harmonisé, nomenclature combinée 28-40 : selon le concept national à l'exclusion du transit de gaz naturel.
(4) Source : enquête essenscia auprès de ses membres.
(5) DGSIE selon les déclarations à la TVA ; BNB pour les données wallonnes.
(6) Estimation sur base des données statistiques de Politique scientifique fédérale.
(7) Source : ONSS –Sstatistiques décentralisées au 30 juin 2014.

Par ailleurs, près de 30% de l'emploi du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie belge se situe en Wallonie. Cette part a augmenté de manière quasi ininterrompue ces dix dernières années. Elle était à peine supérieure à 24% en 2004. Si l'on prend en compte l'emploi indirect généré auprès de sous-traitants (maintenance, logistique, services informatiques, etc.), le secteur représente près de 70.000 emplois.

L'emploi dans le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon[8]

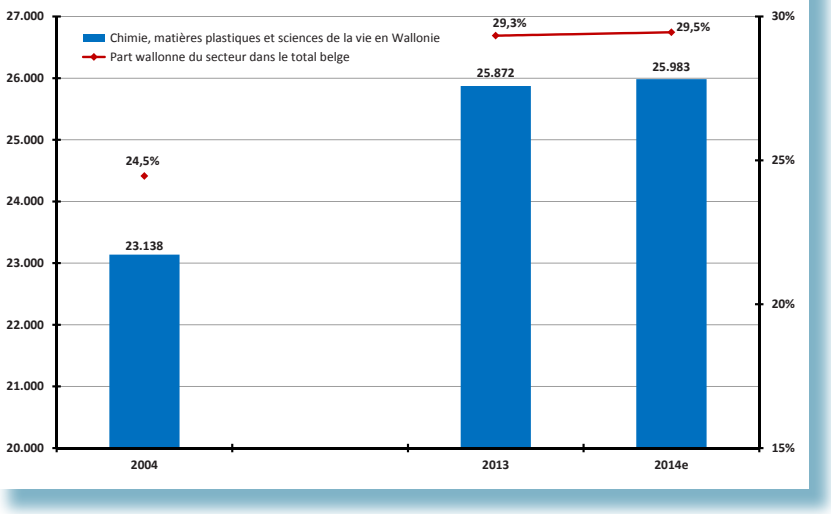

Plus de la moitié de l'emploi de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon se trouve dans la pharma, viennent ensuite la chimie de base et la transformation des matières plastiques, employant respectivement 20% et 13% de la main d'œuvre du secteur. Les cosmétiques, parfums et détergents contribuent, quant à eux, à quelque 6% de l'emploi dans le secteur en Région wallonne.

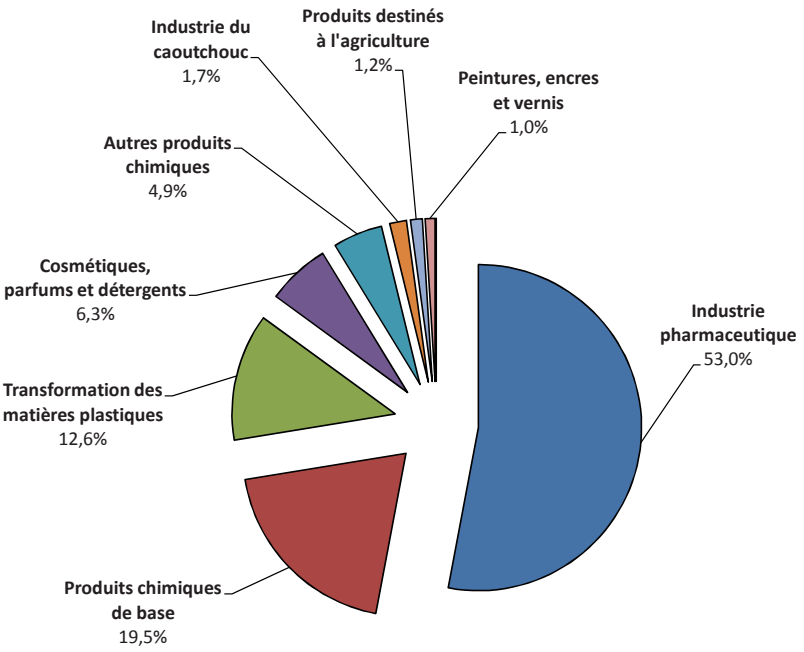

En ce qui concerne la répartition géographique, les provinces du Brabant wallon et du Hainaut contribuent à elles seules à plus de 70% de l'emploi total comptabilisé dans le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie en Wallonie. ●

(8) Source : ONSS – Statistiques décentralisées au 30 juin 2014.

Section rédigée par Febelcem, la fédération de l'industrie cimentière belge

Le secteur du ciment en 2014

La consommation de ciment gris en Belgique

Avec une consommation de 6.123.118 tonnes en 2014, le secteur renoue avec une légère croissance de 1,4% qui s'explique une nouvelle fois, comme en 2011, par des conditions climatiques favorables. Grâce à cette situation, la moyenne de consommation des cinq dernières années (2010-2014) atteint 6.182.000 tonnes. Ces chiffres sont bons par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (2005-2009) qui se tenait à 5.868.000 tonnes.

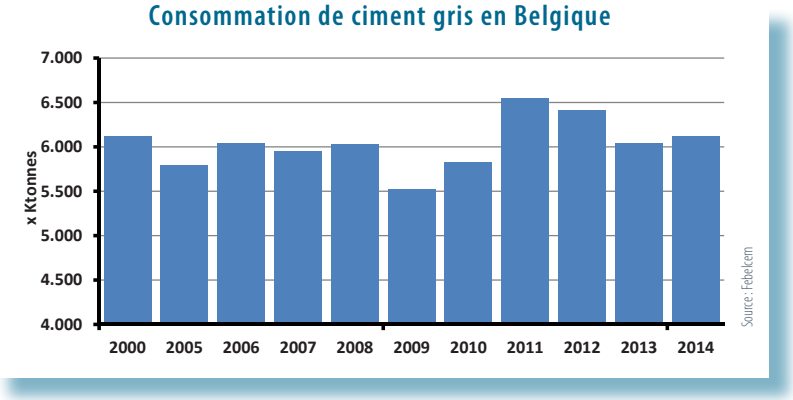

Toujours d'un point de vue comparatif, le volume consommé en 2014 est supérieur de 2,2% à la moyenne des dix dernières années (de 2004 à 2013), moyenne qui s'élève à 5.991.000 tonnes.

Les importations de ciment gris en Belgique

Les importations en 2014 ont affiché une baisse de 12,8% s'élevant à 1.280.552 tonnes, contre 1.468.382 tonnes en 2013, soit 187.830 tonnes de moins. On constate donc que la part de marché des importateurs a diminué en 2014 mais dans le même temps leurs réexportations vers d'autres pays a drastiquement augmenté passant de 226.574 tonnes à 449.429 tonnes.

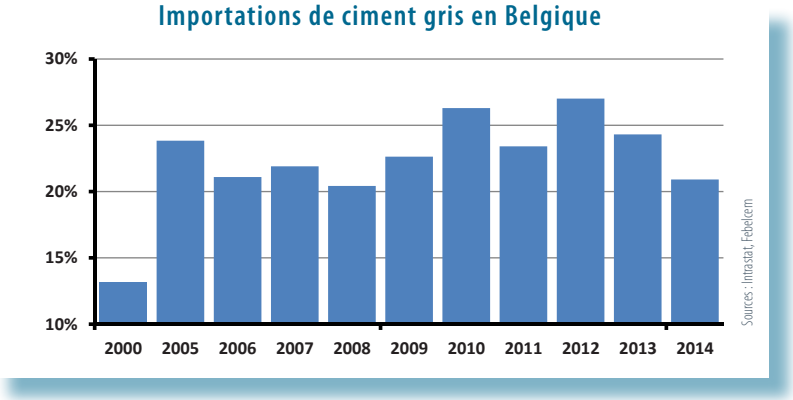

Cette diminution de part de marché des importations en 2014 maintient le pourcentage de ces dernières en-dessous du seuil des 25% de part relative de la consommation de ciment gris, passant de 24,3% en 2013 à 21% en 2014. À titre comparatif, la part relative moyenne de la décennie 2000-2010 s'élève à 20,4%.

Les livraisons des membres

Les livraisons totales de ciment gris des membres de la Fédération de l'industrie cimentière belge expédiées en 2014 atteignent 6.363.654 tonnes, marquant ainsi une progression de 4% par rapport au niveau atteint en 2013 (soit 244.704 tonnes de plus).

Si le volume des livraisons totales de 2010 s'affichait comme le plus faible de la décennie, le niveau de 2014 se situe à nouveau dans celui des bonnes années que sont celles des années 2006-2008. La part des livraisons intérieures représente 76,1% des livraisons totales en 2014, soit une augmentation de 1,4% par rapport à 2013.

Livraisons de ciment des membres en Belgique et à l'exportation

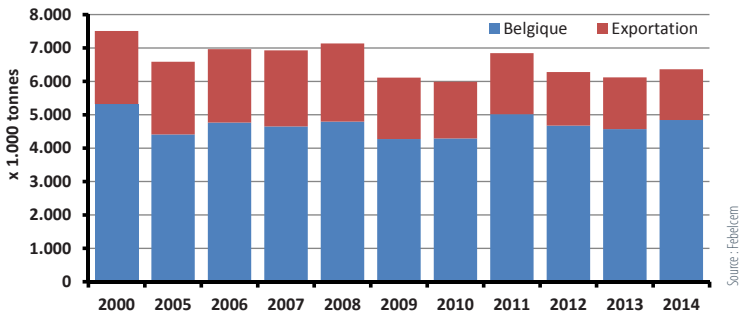

Les livraisons des membres sur le marché belge

Les livraisons des membres sur le marché national se sont élevées à 4.842.566 tonnes à fin décembre 2014 contre 4.570.677 tonnes en 2013. Il s'agit là d'une augmentation de 5,9 %, soit 271.889 tonnes de plus par rapport au tonnage livré en 2013.

Livraisons des membres sur le marché belge

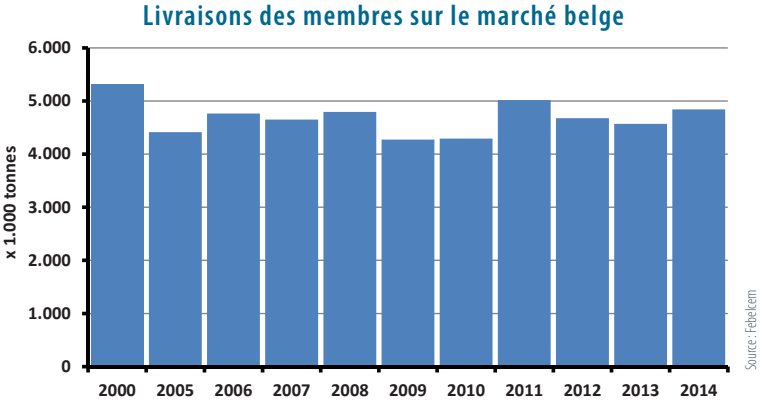

L'industrie cimentière belge peut donc se réjouir puisque, sur son marché, les volumes augmentent. Cette situation est notamment due aux investissements d'un membre qui a racheté une unité de production d'un importateur. Les importations restent cependant élevées et dans la veine des importations de ces dix dernières années, ce qui maintient un marché national très tendu qui ne permet pas d'engranger de réels bénéfices.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, et en comparaison avec le tonnage record livré en 2000, le niveau atteint en 2014 est inférieur de 478.000 tonnes, ce qui représente quelque 9% de moins.

Les livraisons des membres par catégorie d'acheteur

Le secteur du béton prêt à l'emploi reste sans nul doute le premier consommateur de ciment des membres de FEBELCEM. En chiffres absolus, il absorbe 55,3% des livraisons intérieures pour 54,6% en 2013. Concrètement, ce secteur augmente son tonnage de 7,1% par rapport à l'an dernier pour atteindre 2.676.000 tonnes.

Le secteur des produits en béton manufacturé et des fibres-ciment régresse, lui, de 2% par rapport au volume atteint en 2013. Avec 1.004.000 tonnes livrées en 2014, la part relative de ce secteur s'élève à 20,7% des livraisons des membres, c'était 22,4% en 2013.

Les livraisons sur chantier se sont élevées à 742.000 tonnes, un niveau supérieur de 16,7% par rapport à 2013. La part relative de ces livraisons dans les livraisons intérieures se situe aujourd'hui à 15,3% pour 14% en 2013.

Enfin, le négoce se maintient, lui, à 8,7% en 2014, tout en connaissant aussi une augmentation des quantités livrées de 1,9%, totalisant 420.000 tonnes en 2014. ●

Livraisons des membres par catégorie d'acheteurs

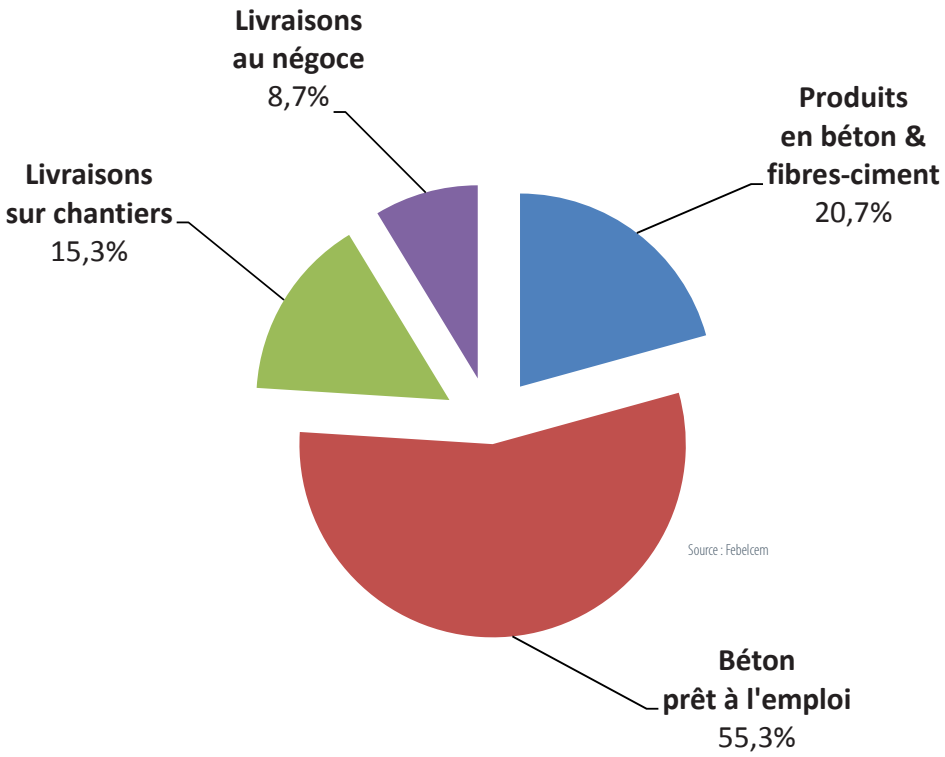

Source : Febelcem

Section rédigée par Federgon, la fédération des partenaires de l'emploi

Les ressources humaines

Fédération des partenaires de l'emploi, Federgon, qui a fêté ses 50 ans en 2014, regroupe les cabinets de Recrutement, Search & Solution, les cabinets d'Outplacement, les entreprises de travail intérimaire, les bureaux de Projectsourcing, les entreprises de formation, les sociétés d'intérim management et les entreprises titres-services. En tant que fédération des partenaires de l'emploi, Federgon est la fédération de tous les secteurs dont l'objectif est l'utilisation optimale du Capital Humain.

Federgon partage ci-dessous ces statistiques régionales pour les activités d'intérim, d'outplacement, de recrutement et sélection ainsi que pour les services aux particuliers (titres-services). Des différences parfois marquées existent par rapport aux chiffres nationaux.

2014 montre des signes encourageants de redressement dans divers segmentes du marché du travail. Si 2013 présentait des signes très timides d'améliorations, l'ensemble de l'année 2014 montre une santé allant s'améliorant trimestre après trimestre. De forts contrastes entre les divers types de prestations sur le marché restent néanmoins la règle démontrant néanmoins, la fragilité de cette reprise.

Les volumes d'activités conséquents enregistrés pour le secteur privé du placement montrent, une fois encore, son rôle essentiel dans le marché de l'emploi wallon et son apport à un meilleur fonctionnement de ce dernier.

DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU SECTEUR

Une belle embellie pour le travail intérimaire en Région wallonne en 2014

En ce qui concerne le travail intérimaire, après un troisième trimestre de 2013, qui avait, pour la première fois, vu une croissance positive dans le segment employé et au quatrième trimestre dans le segment ouvrier, 2014 montre une croissance continue dans les segments ouvriers et employés qui atteint presque les 10% dans chacun de ces segments.

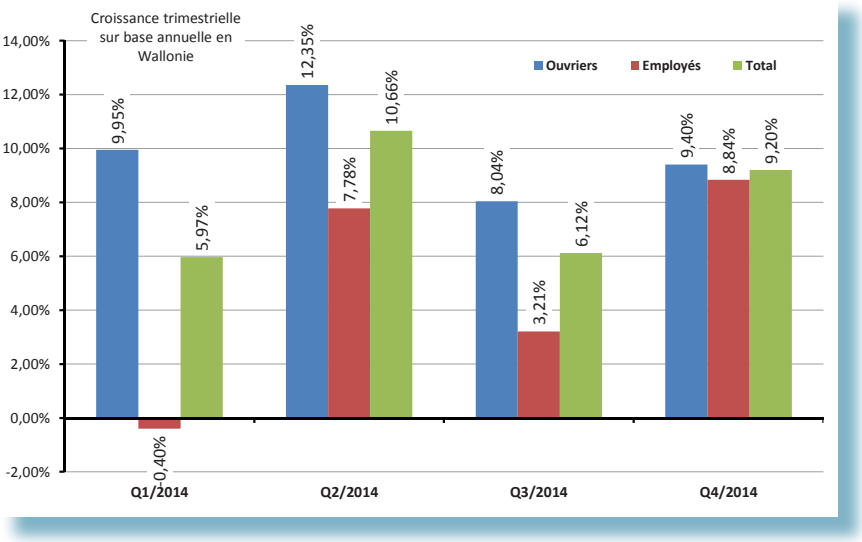

Au cours de l'année 2014, l'activité du secteur du travail intérimaire en Région wallonne a globalement crû de +9,20% (-4,9% en 2012).

En 2014, la Région wallonne a enregistré près de 41 millions d'heures prestées contre un peu plus de 37 millions d'heures prestées en 2013, soit un gain de perte de près de 3,588 millions d'heures sur un an. Ce volume représente environ 22,99% du total de l'activité du secteur dans le pays.

Une contribution inégale des segments ouvrier et employé a été constatée en 2014.

En Wallonie, si les deux segments ont cru sur base annuelle, une certaine volatilité a été observée dans le segment ouvrier au cours des divers trimestres. On notera ainsi un recul de 0,4% sur ce segment au cours du premier trimestre de l'année. Au plan annuel, la croissance du segment ouvrier est la plus forte avec 9,40%.

Du côté des employés, le nombre d'heures prestées a cru de 8,84% (contre -0,40 en 2013).

Le segment des ouvriers représentait en 2014, 63,12% du total (contre 61,74% en 2013).

La part du segment employé s'est proportionnellement restreinte passant de 38,26% en 2013 à 36,88% en 2014.

Le chiffre d'affaires total réalisé par le secteur du travail intérimaire en Wallonie s'élève en 2014 à 983,63 millions d'euros (885.45 millions d'euros en 2013).

L'accroissement du nombre d'heures prestées s'est accompagnée d'un accroissement du nombre d'intérimaires traduits en équivalents temps plein 20.776 en 2014 (contre 18.926 en 2013).

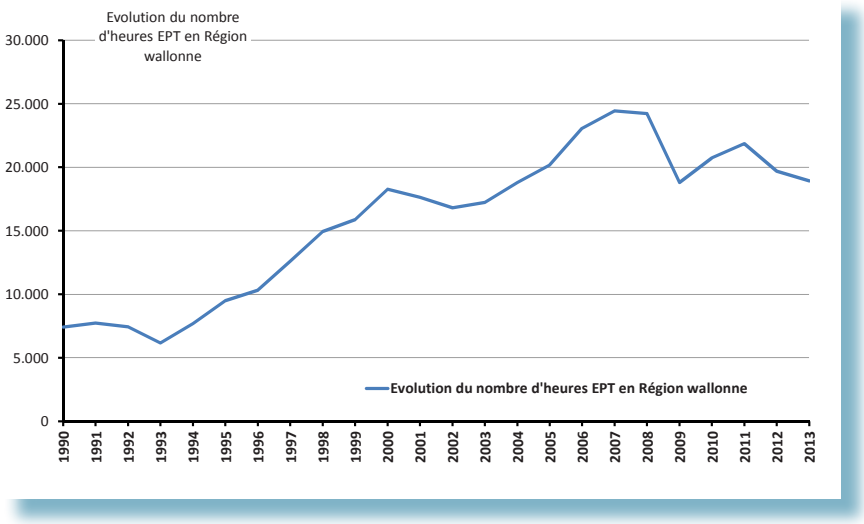

Le nombre d'agences a légèrement décru passant de 224 agences généralistes ou spécialisées en 2013 à 220 agences en 2014, réparties sur le territoire wallon avec un personnel en légère diminution, passant de 1.419 collaborateurs fixes en 2013 à 1.388 travailleurs fixes en 2014.

Le placement fixe à la hausse également ou les bonnes nouvelles du marché des entreprises de Recruitment, Search & Selection

La part du marché wallon dans le total du placement au niveau belge s'est légèrement accrue passant de 13,2% en 2013 à 16,7% en 2014 (sur base du nombre de missions recrutement et sélection).

Le nombre de candidats placés (en fonction du lieu d'emploi du candidat) représente 19,3% du total belge en 2014 contre 16,4% en 2013. Si l'on examine ces chiffres sur base du lieu de résidence du candidat, les chiffres sont assez semblables, soit 19,9% en 2014 contre 16,2% en 2013.

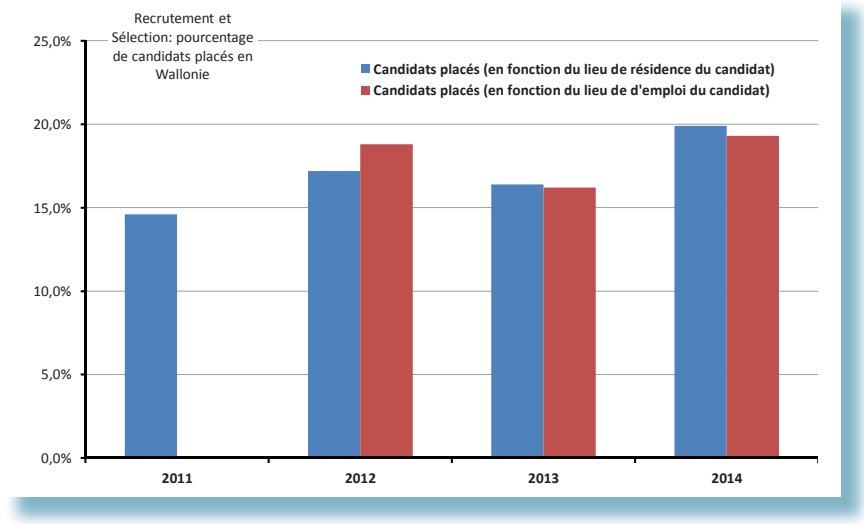

L'outplacement en 2014 en Wallonie : impact de la crise et tension dans les budgets publics

Le marché de l'outplacement en Région wallonne est fortement impacté par la reconnaissance légale du dispositif des cellules et plates-formes de reconversion collectives mises en œuvre par le Forem et les organisations syndicales, assimilées à l'outplacement. La gratuité de ce dispositif pour les entreprises sises en Wallonie reste une inégalité frappante pour les entreprises sises dans les autres Régions et influence directement le nombre d'outplacement, en particulier collectifs, réalisés en Région wallonne.

En 2014, toutes formes d'outplacement confondues, la Région wallonne aura pesé pour 20,5% du total des missions prestées au plan national.

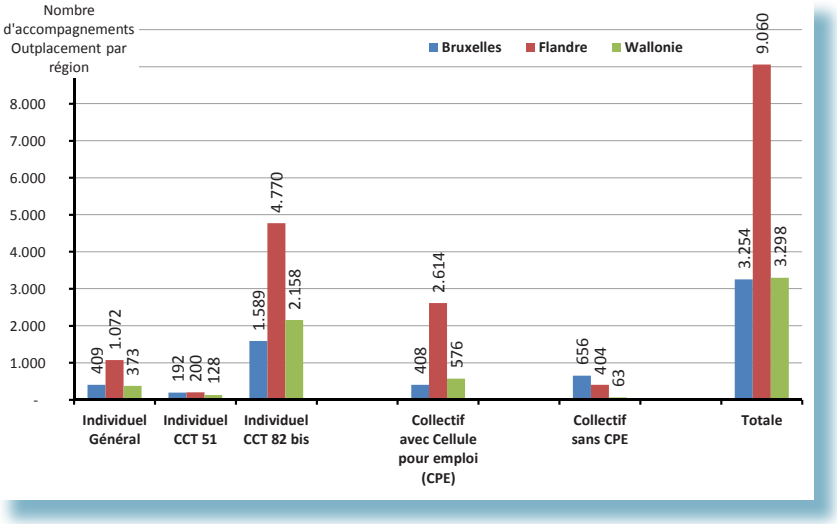

La Wallonie pèse, par contre, 16,0% du total des accompagnements collectifs[1] (13,5% en 2013) réalisés en Belgique en 2014.

2014 montre donc une prise de poids certaine de l'outplacement en Wallonie qui ne s'explique pas uniquement par le poids des grands licenciements qu'a connu la Région.

Le nombre d'accompagnements réalisés en 2014 a diminué de -1,7%.

Plus que jamais, l'articulation intelligente du dispositif des cellules de reconversion à l'outplacement doit être trouvée. Il convient de mettre fin à l'inégalité de traitement entre entreprises de régions différentes et de favoriser un dispositif original qui allie les restrictions budgétaires régionales aux possibilités de financement alternatives. Federgon plaide pour qu'une solution structurelle de collaboration entre outplacement privé et cellules de reconversion puisse être trouvée afin de garantir la soutenabilité financière du dispositif public et donne droit à l'accompagnement privé financé par les entreprises pour chaque entreprise.

La sensibilité de l'activité «titres-services» en Wallonie aux décisions politiques en 2014

Le dispositif des titres-services continue de marquer le pas en Wallonie.

Ce système, jugé comme une «best practice» au plan européen, connaît des difficultés.

Les membres de Federgon Services aux Particuliers (Federgon SAP) ont occupé 10.326 travailleurs en Région wallonne en 2014, soit 4,6% de plus que l'année antérieure.

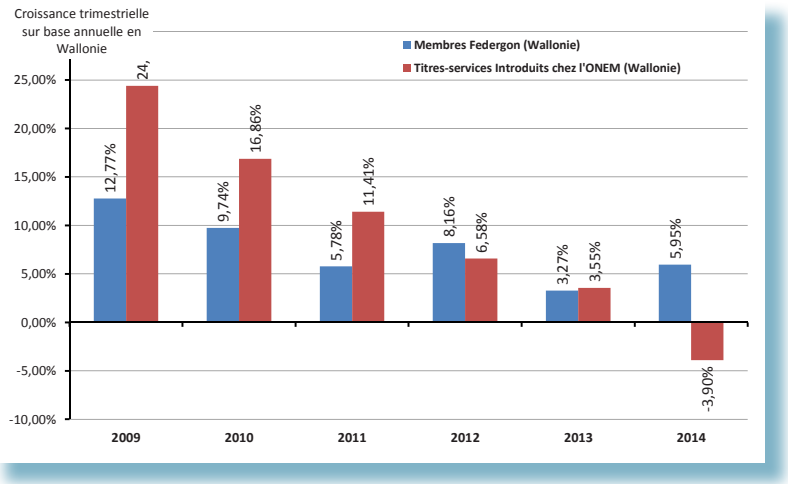

(1) Collectif avec et sans CPE (cellule pour l'emploi obligatoire).

Le volume de l'activité titres-services réalisée par les membres de Federgon SAP en Région wallonne s'est élevé à 9,31 millions d'heures prestées auprès de 63.272 particuliers (contre 8,89 millions d'heures et 59.794 personnes en 2013). La croissance devient ainsi positive.

L'activité en Région wallonne par rapport à l'activité au plan national a représenté 21,3% du total en 2014.

En conclusion, l'année 2014 se montre positive.

Afin de développer un meilleur fonctionnement du marché du travail dans le futur, Federgon plaide pour :

- La généralisation de l'outplacement et le règlement de la situation inégalitaire de l'outplacement en Wallonie
- La garantie d'une continuité du système des titres-service à l'aube de la régionalisation avec la mise en œuvre des mesures annoncées par le Gouvernement et une gestion sérieuse du transfert de compétences.
- L'ouverture du secteur public aux prestations privées en matière RH (recrutement & sélection, intérim, intérim-management, etc…)
- La modernisation du droit du travail au plan fédéral et sa large application dans les entités fédérées, entre autre en ce qui concerne la mise à disposition de personnel au sens large. ●

Section rédigée par FEDUSTRIA, la Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

L'industrie du bois, de l'ameublement et du textile en 2014

CHIFFRES CLÉS

Chiffres nationaux (Belgique)

	TOTAL	TEXTILE	BOIS ET AMEUBLEMENT
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	10,7	5,7	5,0
Investissements (en millions d'euros)	370,1	148,7	221,4
Valeur ajoutée (en millions d'euros)	2,2	1,0	1,2
Entreprises (nombre d'établissements)	1.965	679	1.286
Emplois directs (nombre de travailleurs)	39.218	20.163	19.055
Balance commerciale (en milliards d'euros)	+1,3	+2,6	-1,3
Exportation (en% du chiffre d'affaires)	70	75	65

Chiffres régionaux (Wallonie, estimation 2013)

	TOTAL	TEXTILE	BOIS ET AMEUBLEMENT
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	1.223,28	332,95	890,33
Investissements (en millions d'euros)	53,68	11,82	41,85
Entreprises (nombre d'établissements)	485	105	380
Emplois directs (nombre de travailleurs)	5.510	2.200	3.310 (*)
Valeur ajoutée (en millions d'euros)	380		

(*) En y incluant les activités, tant en amont qu'en aval (Sylviculture, exploitants forestiers, scieries, négociants, menuisiers…), la filière bois wallonne totalise plus de 18.824 emplois directs.

GROUPES DE PRODUITS

L'industrie du textile, du bois et de l'ameublement se décline en dix groupes de produits (classés par ordre d'importance du CA) :

- **Ameublement**
  - Chaises et sièges, meubles bureau et magasins, salle à manger, salle de séjour chambre, jardin et terrasse, matelas et sommiers.
- **Textiles d'intérieur**
  - Tapis, tissus d'ameublement, tissus de décoration (tentures, revêtements…), linge de maison, coutil à matelas, couvertures/couvre-lits, passementerie.

- **Textiles techniques**
  - Agrotech (agriculture, horticulture, pêche (toiles de paillage, de protection) ;
  - Buildtech (bâtiment et construction : matériaux d'isolation et de protection) ;
  - Geotech (géotextiles) (toiles pour travaux routiers, étanchéité et filtration) ;
  - Indutech (applications industrielles) ;
  - Medtech (applications médicales et santé) ;
  - Mobilitech (automobile/aéronautique : ceintures, airbags, revêtements) ;
  - Packtech (transport et emballage : bâches, sacs, filets, cordages) ;
  - Protech (protection et sécurité : chaleur, usure, humidité, NBC) ;
  - Sportech (applications sportives : gazon artificiel, toiles, sangles et équipements).
- **Panneaux**
  - Panneaux bruts (fibres et particules, contre-plaqué,…) et revêtus (mélaminé,…).
- **Eléments de construction**
  - Portes et fenêtres, parquets, charpentes, habitations structure bois.
- **Textile d'habillement**
  - Tissus et étoffes (denim, vêtements de sport,…), doublure, bonneterie.
- **Packaging**
  - Caisses, palettes, plateaux de chargement, tambours pour câbles, fûts et tonneaux.
- **Ennoblissement**
  - Teinturerie, impression, enduction, lavage.
- **Autres ouvrages**
  - Aménagements outdoor, stands et structures boissellerie, cadres et moulures, brosses et pinceaux,…
- **Filatures**
  - Fils (laine, coton, lin), fibres et filaments (polyester, nylon, polyamide)

Importance relative des groupes de produits de l'industrie textile
(Chiffre d'affaires total 2014 = 5,7 milliards d'euros)

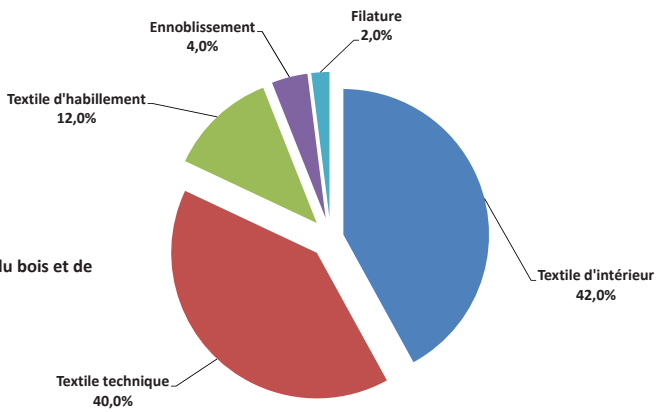

Importance relative des groupes de produits de l'industrie du bois et de l'ameublement (chiffre.d'affaires.total.2014.=.5,0.milliards.d'euros)

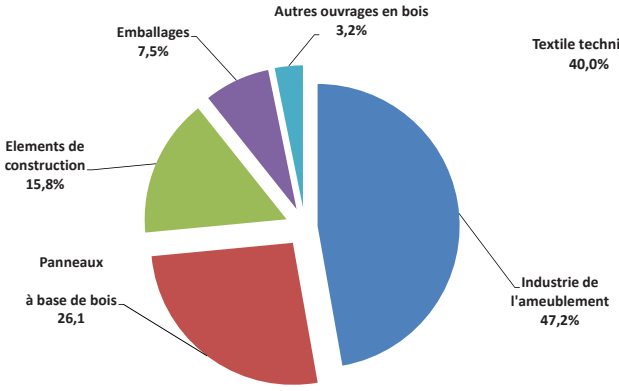

Source : Quotes parts estimées par Fedustria sur la base de la valeur ajoutée

CONJONCTURE GÉNÉRALE 2014

L'activité textile s'est redressée en 2014, après deux années de recul. La production et le chiffre d'affaires sont légèrement plus élevés. Par ailleurs, les deux plus grands groupes de produits, le textile d'intérieur et les textiles techniques, progressent.

En 2014, l'industrie textile a pu renouer avec la croissance. Le chiffre d'affaires textile a augmenté de 4,4% par rapport à 2013. Les prix à la production sont restés plus ou moins stables (-0,1%).

L'augmentation du chiffre d'affaires provenait principalement de l'industrie des tapis et des textiles techniques, les deux plus gros segments de produits. L'ennoblissement textile, un petit groupe spécialisé, a également connu une hausse du chiffre d'affaires limitée, alors que tous les autres groupes de produits, ont connu une baisse.

La courbe de conjoncture de l'industrie textile reflète très bien l'évolution du chiffre d'affaires en 2014. Un très bon premier trimestre a été suivi par une activité mollassonne à partir du deuxième trimestre. Le dernier creux de la vague a été atteint en août 2014. Depuis lors, la confiance des entrepreneurs dans l'industrie textile s'est améliorée lentement mais sans discontinuer.

Courbe synthétique de conjoncture dans l'industrie du textile (à l'exclusion de la confection)

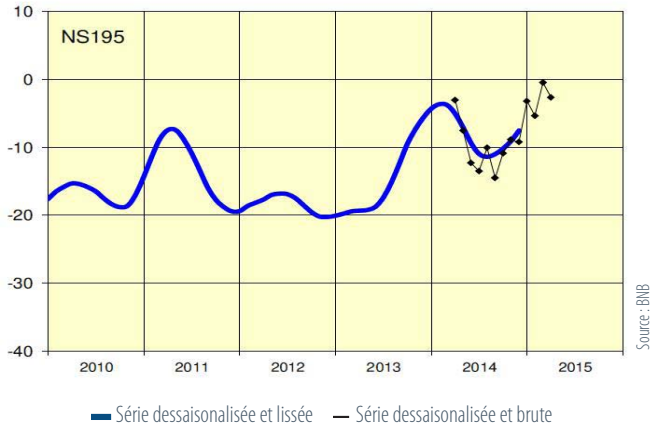

En 2014, l'industrie du bois et de l'ameublement, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 3,1%, a pu en grande partie rattraper le recul de 2013.

Dans l'industrie de l'ameublement, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,2%. Comme les prix à la production dans l'industrie de l'ameublement n'ont connu qu'une hausse légère de 0,8%, l'augmentation de l'activité en volume s'élevait à 3,4%.

Courbe synthétique de conjoncture dans l'industrie du bois/ameublement

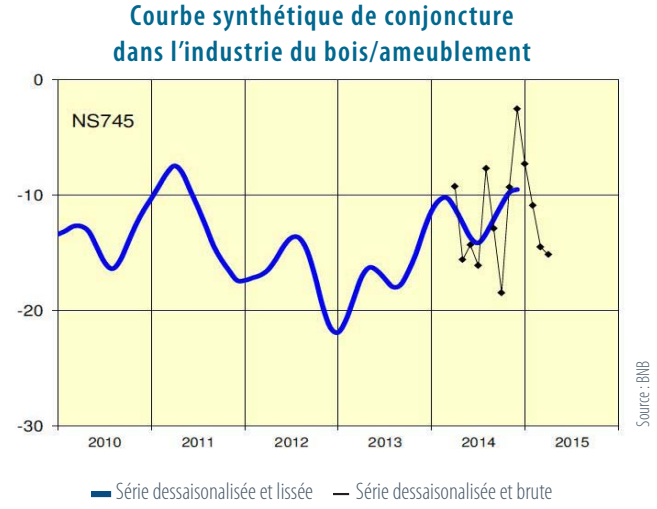

Dans l'industrie du bois, le chiffre d'affaires a connu une amélioration de 2,1% en valeur. Le volume de production a cependant baissé de 0,8%, étant donné que les prix à la production ont augmenté de 2,9% en moyenne. Dans l'industrie du bois, les résultats étaient fort divergents en fonction des groupes de produits.

La confiance des entrepreneurs dans l'industrie du bois et de l'ameublement a connu une évolution très changeante en 2014, dont nous pouvons conclure que l'activité était encore très volatile. A l'automne, le sentiment s'est amélioré, mais cela n'a malheureusement pas connu de suite. Depuis décembre 2014, la confiance des entrepreneurs a fait un solide plongeon.

PARAMÈTRES CONJONCTURELS

Les exportations

Le rôle de l'industrie dans la création de prospérité s'est jusqu'à présent avéré irremplaçable. 80% des recettes à l'exportation – le moteur de notre prospérité – proviennent encore toujours de l'exportation de marchandises que l'industrie produit. L'exportation des activités de services ne représente encore que 20% environ. Et c'est cela qui rend si uniques le rôle et l'importance de l'industrie pour l'économie d'un pays : l'exportation, l'introduction de la prospérité et de la richesse par la vente des produits à l'étranger. Les secteurs des services sont loin d'être prêts à endosser ce rôle d'exportateur de l'industrie. Et ce n'est pas uniquement en faisant le commerce des services entre nous dans notre propre pays que nous augmentons la prospérité, tout au plus, nous la redistribuons. Seule l'exportation permet une véritable augmentation de la prospérité.

Les exportations représentent 70% du CA global de nos secteurs (75% pour le textile et 65% pour le bois/ameublement). Malgré de fortes disparités au niveau de nos différents marchés, les exportations contribuent favorablement à la création de richesse au niveau de la Wallonie. Leurs résultats conditionnent en grande partie les performances et la pérennité de nos industries. On observe pour le secteur textile comme pour le secteur du bois et ameublement une reprise des exportations.

L'euro meilleur marché donne un petit coup de pouce aux exportations textiles

Environ 75% du chiffre d'affaires textile belge est le résultat des exportations. En 2014, les exportations textiles ont augmenté de 3,5% en valeur. Les principaux segments d'application y ont contribué. L'euro nettement meilleur marché a un double effet positif. D'une part, cela donne un petit coup de pouce aux exportations textiles. Dans le même temps, les importations en provenance des pays liés au dollar (comme la Chine) sont devenues plus chères. De plus, la forte baisse des prix du pétrole en 2014 a fait en sorte que la hausse redoutée des prix des matières premières ne s'est provisoirement pas produite, à quelques exceptions près (par ex. la fibre de lin). Pourtant, les importations textiles ont également connu une hausse marquée de 3,9%. La balance commerciale textile a cependant encore pu enregistrer un excédent de 2,6 milliards d'euros en 2014.

Importations et exportations textile, bois et ameublement et solde de la balance commerciale

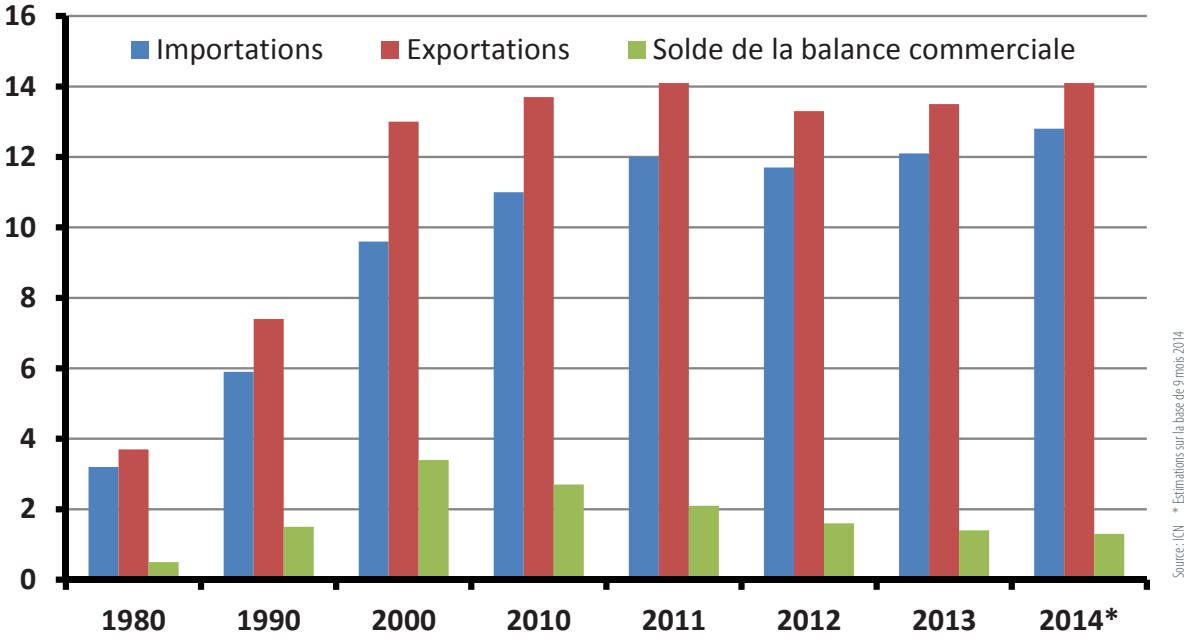

Source : ICN * Estimations sur la base de 9 mois 2014

Les exportations de l'industrie du bois et de l'ameublement ont augmenté, mais moins rapidement que les importations

En 2014, les exportations belges de produits en bois et de meubles (y compris le commerce de transit) ont augmenté de 3,3% pour atteindre 3,1 milliards d'euros. Les exportations vers l'UE-28, avec une part de 89% environ, le principal marché à l'exportation par excellence, ont augmenté de 3,1%. La France reste, avec une part de 37,8% des exportations totales, l'acheteur le plus important. Les exportations vers la France ont augmenté de +1,6%. De même, les livraisons sur le marché néerlandais, notre deuxième principal marché à l'exportation avec une part de 22,0%, ont résisté (+2,2%), après une forte baisse en 2013. Les exportations vers l'Allemagne, notre troisième client principal avec une part de seulement 12,0%, n'ont augmenté que légèrement (+1,4%).

Destination des exportations de textile, bois et ameublement

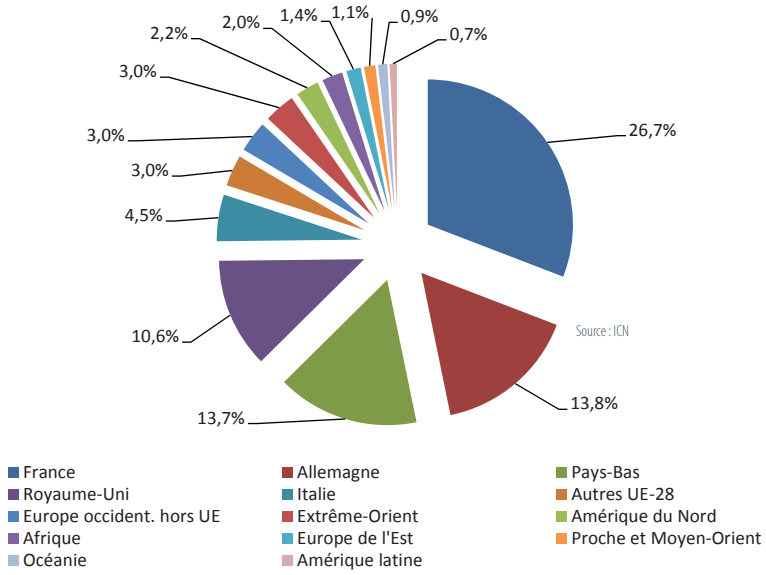

Les importations

En raison de la légère reprise que nous connaissons, les importations de produits textiles, bois et ameublement ont également augmenté. Globalement, nous exportons toujours plus que nous ce que nous importons, mais le solde de la balance commerciale continue de se dégrader légèrement.

En ce qui concerne le textile, la Chine reste le fournisseur dominant

Du côté des importations, quasi toutes les régions ont vu leurs livraisons textiles augmenter sur le marché belge. Les importations textiles en provenance de l'UE ont augmenté de 1,9%. Nos achats de textile d'Europe de l'Ouest hors UE ont augmenté de 4,3% (Turquie +4,1% ; Suisse +6,6%). Les importations textiles d'Extrême-Orient ont augmenté de 6,3%. C'est principalement la Chine qui prend ce chiffre à son compte, elle est parvenue à faire augmenter ses livraisons textiles sur notre marché de 6,6%. La Chine, avec une part de 13,8% dans les importations textiles belges, demeure le principal fournisseur textile hors UE de notre pays. Les importations en provenance du Pakistan (+16,2%) et du Viêt-Nam (+2,0%) ont également augmenté. Celles en provenance des Etats-Unis ont encore pu augmenter de 13,6% en 2014, la hausse du dollar ne s'étant manifestée qu'en fin d'année.

Pour les produits en en bois et de meubles la Chine reste le principal fournisseur, mais les Etats membres d'Europe de l'Est gagnent en importance

En 2014, les importations de produits en bois et de meubles ont connu une hausse correcte (+5,2%). La balance commerciale sectorielle reste négative (environ -1,2 milliard d'euros). Le ratio exportation/importation s'élevait à 72,0%. Les importations en provenance de l'UE-28 (part à l'importation de 70,8%) ont augmenté de 4,6%.

Les importations en provenance de Pologne ont augmenté de 6,6%. La Pologne est, avec une part à l'importation de 6,6%, le quatrième principal fournisseur européen, avant l'Italie (part de 4,7%), mais après l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. Mais également des pays comme la Roumanie (+5,4% ; part à l'importation de 2,0%) et la Lituanie (+79,8% ; part à l'importation de 0,6%) ont gagné en importance. La Chine reste toutefois le principal fournisseur de produits en bois et de meubles sur le marché belge. Les importations chinoises ont augmenté de 6,7%, portant ainsi la part à l'importation de la Chine à 19,0%.

Les investissements et le taux d'occupation de la capacité de production

Hausse des investissements textiles malgré le faible degré d'utilisation de la capacité de production

Le degré moyen d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie textile a augmenté en 2014 pour atteindre 68,8%, après un degré d'utilisation extrêmement faible de 66,0% seulement en 2013.

Après une baisse de 5,6% en 2013, les investissements textiles ont augmenté de 26,9% en 2014 pour atteindre 148,7 millions d'euros. Selon l'enquête relative aux investissements de la BNB, 43% des investissements textiles en 2014 étaient des investissements de remplacement et 5% des investissements textiles concernaient la rationalisation. Les investissements d'extension ont représenté 39%, et 3% des investissements textiles étaient en rapport direct avec la protection de l'environnement. Pour 10% des investissements, la destination économique n'a pas été communiquée.

Hausse des investissements dans l'industrie du bois et degré d'utilisation de la capacité de production à son plus haut depuis 2010

En 2014, les entreprises du bois et de l'ameublement ont investi pour 221,4 millions d'euros, soit une hausse de 20,4%. Cette augmentation est à mettre entièrement sur le compte de l'industrie du bois, qui a investi pour 142,5 millions d'euros ou une hausse de pas moins de 45,0%. Les investissements dans l'industrie de l'ameublement ont baissé de 7,8%. Il s'agit de la troisième année de baisse consécutive.

Le degré d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie du bois et de l'ameublement a augmenté en 2014 pour atteindre 75,7%, le plus haut niveau depuis 2010.

Investissements dans l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

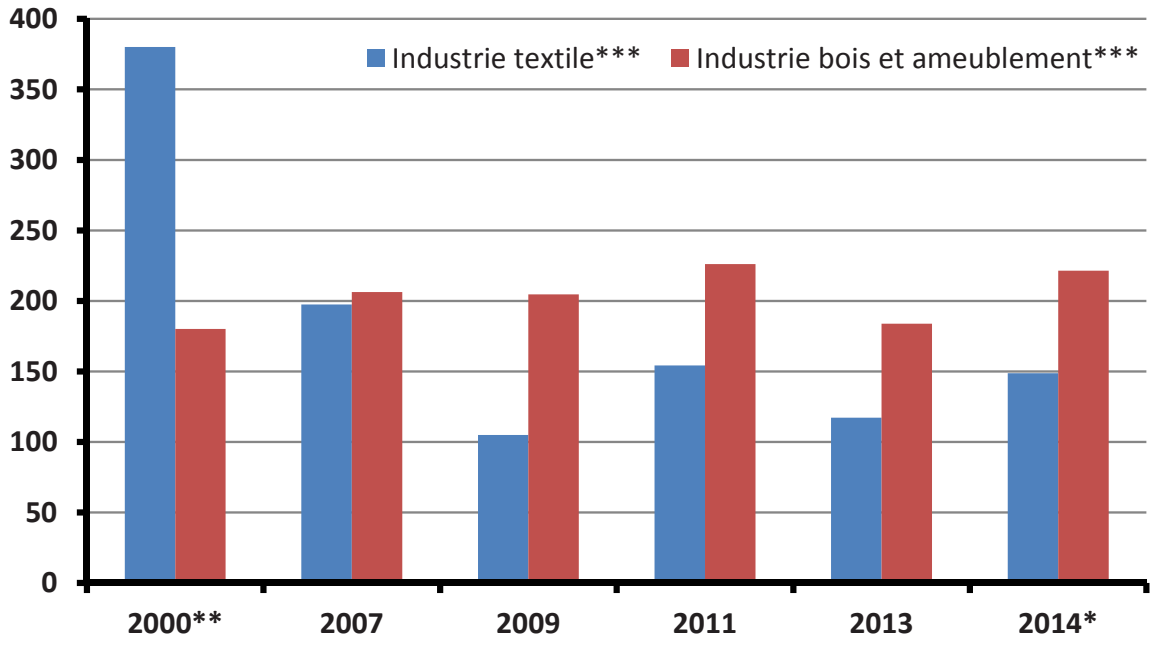

Source : déclarations tva, SPF Economie

* Données provisoires ** Données 2000 sur la base de l'ancien nace *** A partir de 2005, nouvelle série selon nace 2008

L'emploi

Pour la première fois depuis des années, la perte d'emplois est plus limitée

En 2014, l'industrie textile belge employait 20.163 travailleurs. Bien que cela représente une perte de 485 emplois, soit une baisse de 2,3% par rapport à 2013, cela faisait cependant longtemps que la perte d'emplois dans le secteur textile n'avait plus été aussi limitée.

En 2014, l'industrie belge du bois et de l'ameublement occupait 19.055 personnes dans 1.286 entreprises. Par rapport à 2013, l'emploi a diminué de 566 personnes, soit -2,9%.

Emploi dans l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

Source : ONSS

L'INDUSTRIE DU BOIS ET DU TEXTILE DANS LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

! EN ATTENTE !

Section rédigée par la FEGE, Fédération des Entreprises de Gestion de l'Environnement

Chiffre d'affaires, effectifs et résultats nets en contraction... le secteur des déchets en Belgique sous forte tension

Une étude interne de la Fédération des Entreprises de Gestion de l'Environnement (FEGE) décrit l'évolution du secteur des déchets en Belgique sur une période de cinq ans (2009 – 2013). L'examen du chiffre d'affaires, du résultat après impôts et de l'effectif total et moyen du personnel de 199 sociétés membres de la FEGE montre un secteur traversé par de fortes tensions : alors que le volume de déchets à traiter continue de progresser, le chiffre d'affaires se tasse dangereusement, de même que les effectifs du secteur... Le résultat net des sociétés affiche quant à lui une tendance baissière. La viabilité du secteur étant en jeu, cette situation appelle une réaction forte pour le redynamiser. Les attentes en Wallonie sont donc importantes pour la législature 2015-2019.

L'analyse financière des principales sociétés du secteur a été réalisée à partir des données comptables telles que publiées dans les comptes déposés à la Banque Nationale de Belgique au 19 novembre 2014.

Principaux enseignements de l'enquête de la FEGE

Les analyses financières des sociétés qui font l'objet de l'étude révèlent les faits marquants suivants :

- Le chiffre d'affaires des membres de la FEGE(1) diminue de 8,62% entre 2011 et 2013. Par rapport à l'année 2011, le chiffre d'affaires global se situe à l'indice 98,38.
- De 2011 à 2013, le résultat après impôts des membres de la FEGE(2) diminue de 49,12% entre 2011 et 2012 et augmente de 40,88% entre 2012 et 2013. Par rapport à l'année 2011, le résultat après impôts se situe à l'indice 91,76.
- De 2011 à 2013, l'effectif total des membres de la FEGE(3) a diminué de 3,05%.
- De 2011 à 2013, l'effectif moyen des membres de la FEGE(3) passe de 53 à 51 personnes.

Focus sur quelques secteurs d'activités

Les moyennes présentées ci-dessus masquent des réalités très variables en fonction des secteurs spécifiques analysés

Chiffre d'affaires par secteur d'activité (en 000 EUR) :

- Biométhanisation : +2,19% entre 2009 et 2013
- Déchets électriques et électroniques : -12,78% entre 2012 et 2013
- Verre : -4,55% entre 2009 et 2013

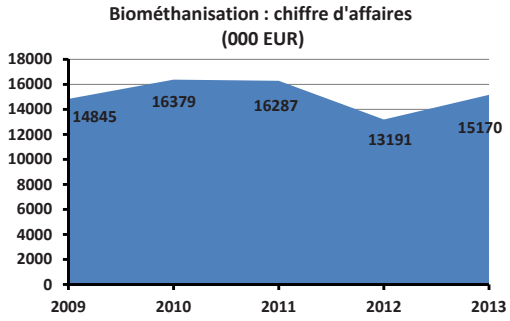

(1) Calculé sur un échantillon constant de 75 affiliés.
(2) Calculé sur un échantillon constant de 155 affiliés.
(3) Calculé sur un échantillon constant de 149 sociétés.

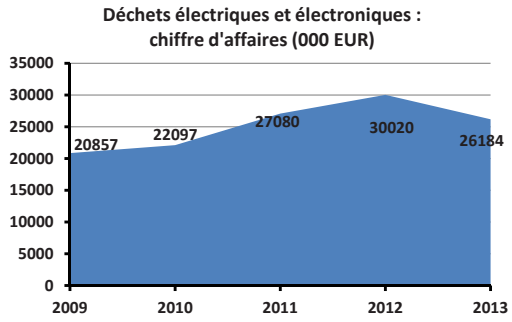

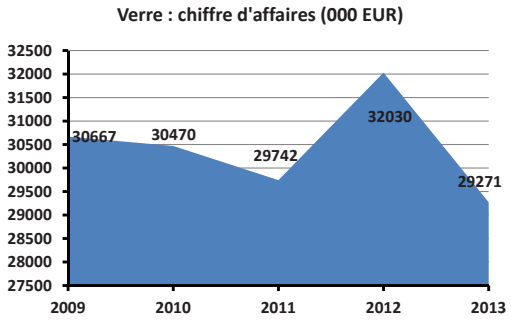

Résultat après impôt (en 000 EUR) :

- Biométhanisation : +361,19% entre 2009 et 2013
- Décharges : -46,56% entre 2010 et 2013
- Préparation de combustible : -71,05% entre 2011 et 2013

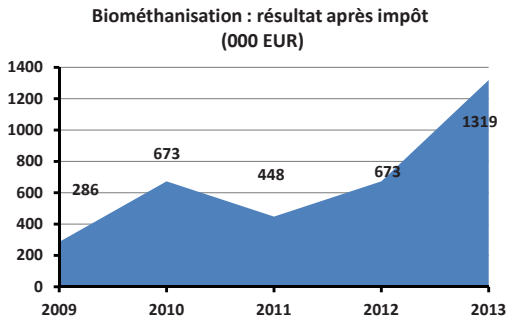

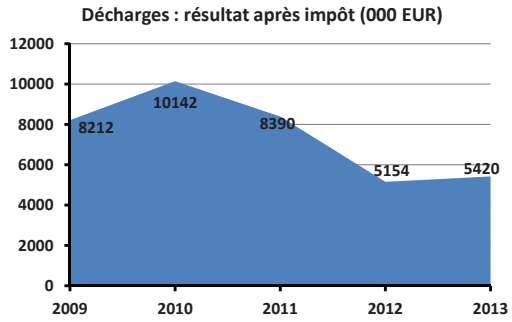

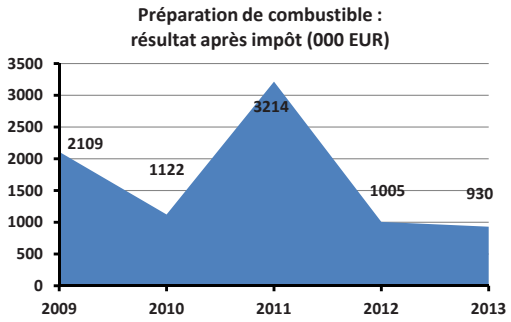

Effectif par secteur (nombre de personnes employées) :

- Incinérateurs : +33,33% entre 2009 et 2013
- Préparation de combustible : +3,53% entre 2009 et 2013
- Top 5 : -7,33% entre 2009 et 2013

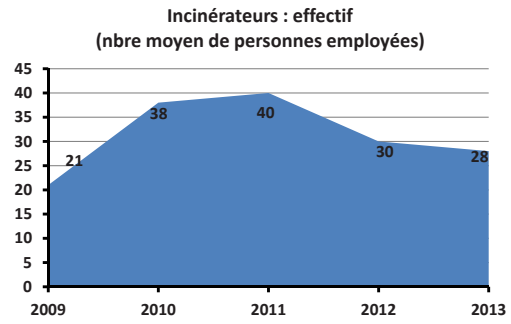

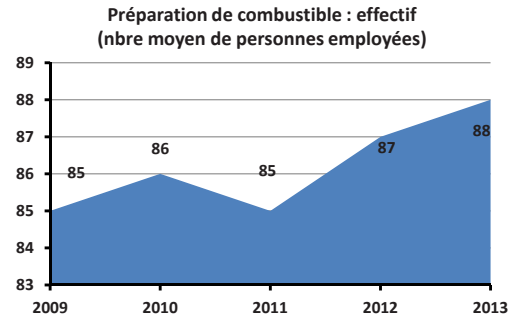

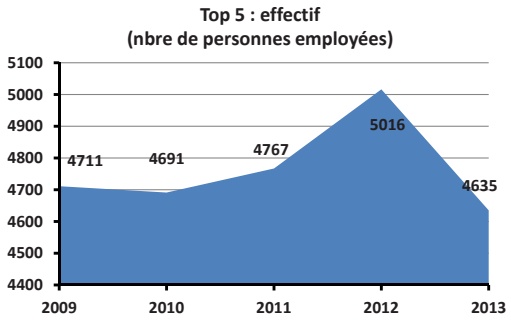

Wallonie : pragmatisme... et attente d'un nouveau Plan wallon des déchets

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises du secteur de la gestion des déchets entendent jouer un rôle important dans l'économie circulaire. Pour ce faire, elles suivent de près les évolutions législatives qui concernent leur secteur – conditions nécessaires pour assurer un levier efficace à des nouvelles mesures en faveur de la récupération de matière ou de production d'énergie.

Force est de constater qu'il ne s'est pas passé grand-chose entre 2009-2014... Si l'on observe le développement de nombreux projets, aucune avancée réelle n'a été à signaler sur de nouveaux textes... Un dossier a toutefois été concrétisé début 2015, celui concernant la mise en place d'une obligation de tri des déchets non-ménagers. Après plusieurs mois de négociation, l'arrêté a été adopté le 5 mars 2015. Cela constitue indiscutablement une avancée très importante pour le secteur. Cela permet en outre à la Wallonie de s'aligner d'une façon très pragmatique sur la philosophie bruxelloise et flamande. ●

Section rédigée par FETRA, la fédération des industries transformatrices de papier et carton

La fabrication et la transformation de papier et de carton en 2014

Le secteur a, comme l'ensemble de la Belgique, connu une nette amélioration conjoncturelle en 2014. La conjoncture est en hausse tant dans le secteur de la fabrication de papier et de carton que dans celui de la transformation. L'amélioration de la conjoncture dans l'ensemble de l'industrie du papier et du carton résulte donc des bonnes performances des deux segments.

Le taux d'occupation de la capacité de production a enregistré une bonne progression pendant le premier semestre et durant le dernier trimestre de 2014. Il a toutefois fléchi au cours du troisième trimestre. De ce fait, l'évolution de la moyenne annuelle s'est traduite par une valeur légèrement négative (-0.3 %) par rapport à l'an dernier.

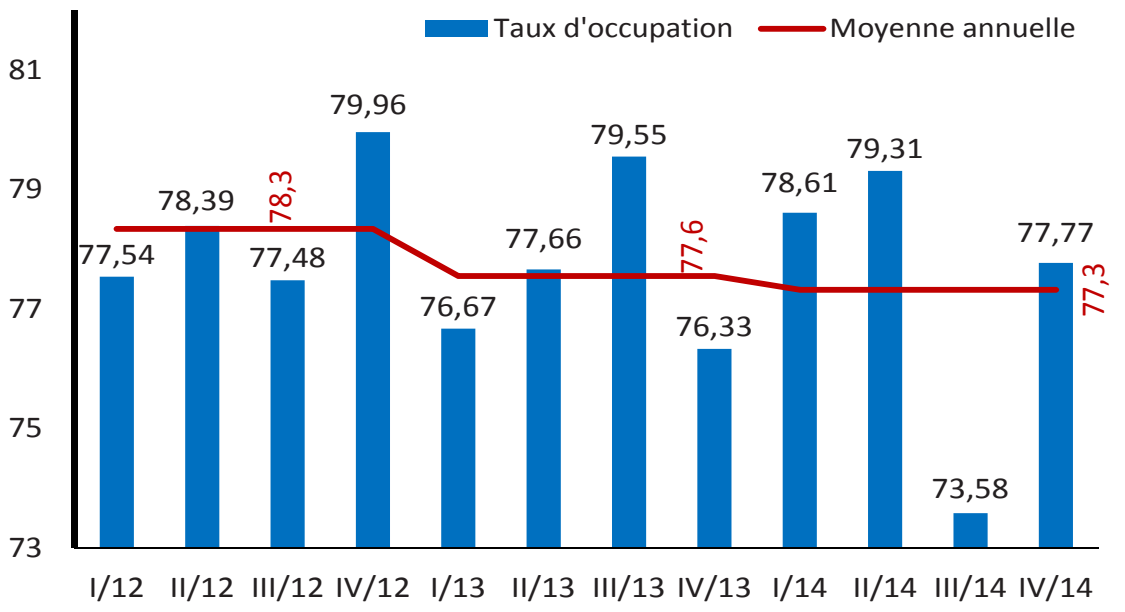

Source : BNB – Enquête de conjoncture

Selon les résultats provisoires[1] émanant des déclarations faites à la TVA, le chiffre d'affaires s'élève pour l'ensemble du secteur à 3,926 milliards d'euros en 2014 (contre 3,604 milliards d'euros en 2013), les exportations atteignent 2,595 milliards d'euros (contre 2,251 milliards en 2013).

Suite à une concurrence étrangère de plus en plus forte, les marges subissent une importante pression. Des salaires très élevés en Belgique et les prix de l'énergie qui ne cessent d'augmenter, y contribuent dans une large mesure. Ceci se reflète dans les chiffres d'importation.

(1) Statistiques TVA 2014 = 9 mois définitifs + 4e trimestre provisoire

Les importations ont augmenté de 7,46 % par rapport à 2013 (3,246 milliards d'euros en 2014 contre 3,021 milliards d'euros en 2013). Les investissements enregistrent quant à eux une énorme progression par rapport à l'an dernier, en passant de 73,652 millions d'euros en 2013 à 97,503 millions d'euros en 2014. ●

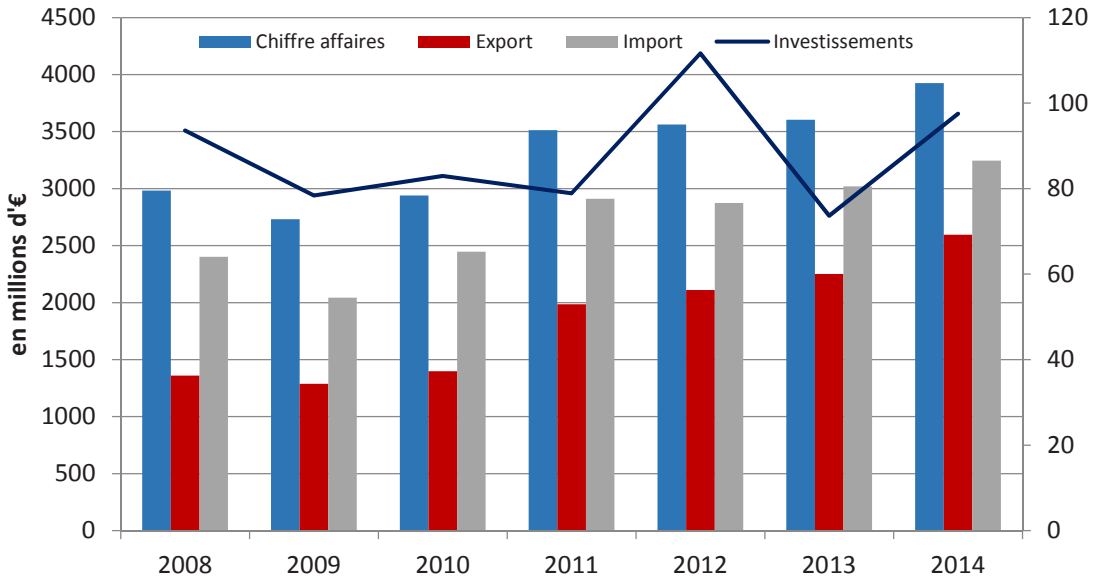

Source : SPF économie – déclarations à la tva

Section rédigée par FEVIA Wallonie, l'aile régionale wallonne de la Fédération de l'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire wallonne

Une évolution remarquable pendant la crise économique

En 2014, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 10,6%, une croissance exceptionnelle pour atteindre 8,2 milliards d'euros. L'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 20.697 salariés. Cela représente une diminution de -0.1% par rapport à 2013. L'exportation de l'industrie alimentaire a augmenté de 2,1% par rapport à 2013. La balance commerciale s'est soldée en 2014 par un excédent de 876 millions d'euros. Pour le futur, l'industrie alimentaire dépend du succès de ses exportations pour maintenir sa croissance. La compétitivité de l'industrie alimentaire est sous pression. Les coûts salariaux de l'industrie alimentaire belge sont 21,8% plus élevés que ceux de nos pays voisins. A cela s'ajoute la fiscalité et les coûts énergétiques (plus particulièrement pour les petites entreprises intensives en énergie), qui viennent renforcer le handicap de compétitivité de l'industrie alimentaire.

Indicateurs clés de l'industrie alimentaire wallonne	2014*	Δ2013	Part de l'industrie 2014
Chiffre d'affaire***	8.183 mio €	+10,6%	18,7%
Exportation	4.220 mio €	+2,1 %	9,0%
Importation	3.345 mio €	-1,4 %	pas applicable
Solde balance commerciale	876 mio €	+17,9 %	pas applicable
Postes de travail **	20.697	-0,1%	16,9%
Lieux de travail **	1.436	-1,4%	28,8%

* Estimations pour 2014 sur la base de chiffres provisoires
** Estimation pour 2014 sur base des taux de croissance des statistiques centralisées Q2 2013
*** Valeur connue pour les denrées alimentaires, estimation pour les boissons

Le chiffre d'affaires en 2014 n'a jamais été aussi élevé

En 2014, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 10,6%, une croissance exceptionnelle pour atteindre 8,2 milliards d'euros[1]. Cette croissance est nettement plus forte que les autres secteurs industriels en Wallonie (+6,1%). Pendant la période 2010-2014, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 23,9% dans l'industrie alimentaire et 2,6% dans l'industrie manufacturière.

Figure 1 - % Croissance annuelle du chiffre d'affaires (Wallonie)

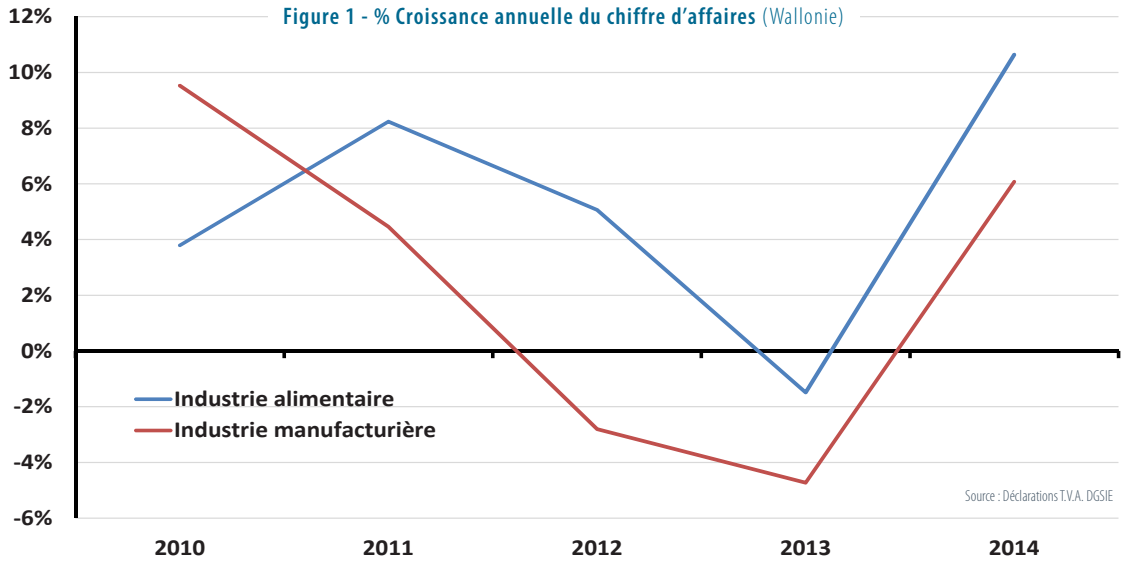

(1) Estimations FEVIA.

Emploi en augmentation pendant 2010 – 2014

En 2014, l'industrie alimentaire wallonne occupait un total de 20.697 salariés. Cela représente une diminution de -0.1% par rapport à 2013. Sur la période 2010-2014, l'emploi a augmenté de 0,5%. En 2014, l'industrie manufacturière wallonne occupait un total de 122.574 salariés. Cela représente une diminution de -2,5% par rapport à 2013. L'emploi dans l'industrie manufacturière a lui chuté de presque 5,7% pendant la période 2010-2014.

L'industrie alimentaire se présente donc de plus en plus comme un des piliers de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie wallonne. En 2014, L'emploi dans l'industrie alimentaire wallonne représentait près de 16,9% de l'emploi industriel wallon (en 2005 seulement 15,5%). En comparaison avec la Flandre, l'emploi a progressé plus fort en Wallonie.

Figure 2 : Croissance annuelle de l'emploi en Wallonie (index 2008=100)

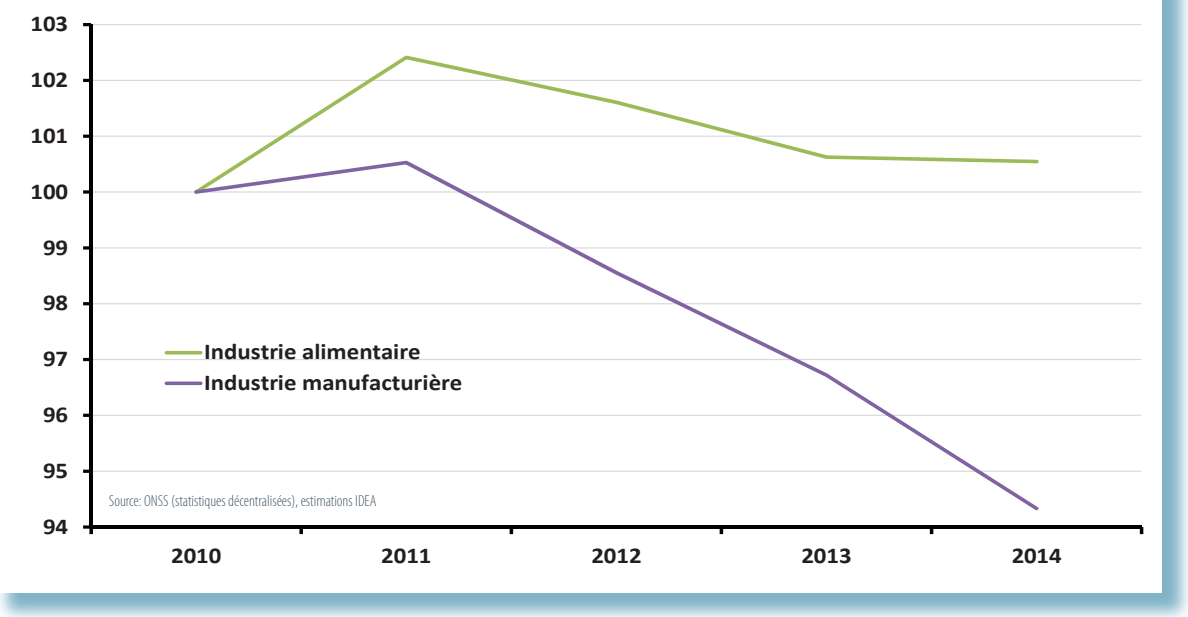

Le vieillissement a un impact important sur l'industrie alimentaire en Wallonie. Le nombre total de travailleurs reste plus ou moins stable, mais la proportion de personnes de moins 50 ans est en baisse. Au cours des 5 à 10 prochaines années, une grande proportion de personnes de plus de 50 ans prendra sa retraite. Trouver de la main-d'œuvre jeune et bien qualifiée est donc une priorité pour l'industrie alimentaire wallonne.

Export = moteur de la croissance

L'exportation de l'industrie alimentaire a augmenté de 2,1% par rapport à 2013. La balance commerciale s'est soldée en 2014 par un excédent de 876 millions d'euros.

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont fortement augmenté jusqu'en 2008. Entre 2002 et 2008, la valeur totale des exportations a augmenté de 23,3%. En 2009, par contre, il y a eu une diminution des exportations de 4,9%. Par rapport à la contraction des exportations totales de biens en 2009 (-16,4%), l'industrie alimentaire a pu limiter l'impact de la crise économique. Après 2009, les exportations se rétablissent et atteignent près de 4,2 milliards d'euro en 2014.

Sur la période 2002-2014, les importations ont augmenté à peu près proportionnellement aux exportations, maintenant une balance commerciale positive pour l'industrie alimentaire. De cette façon, l'industrie alimentaire contribue de manière significative à la balance commerciale wallonne.

Figure 3 : Évolution du commerce extérieur des denrées alimentaires Wallonie (en millions d'EUR)

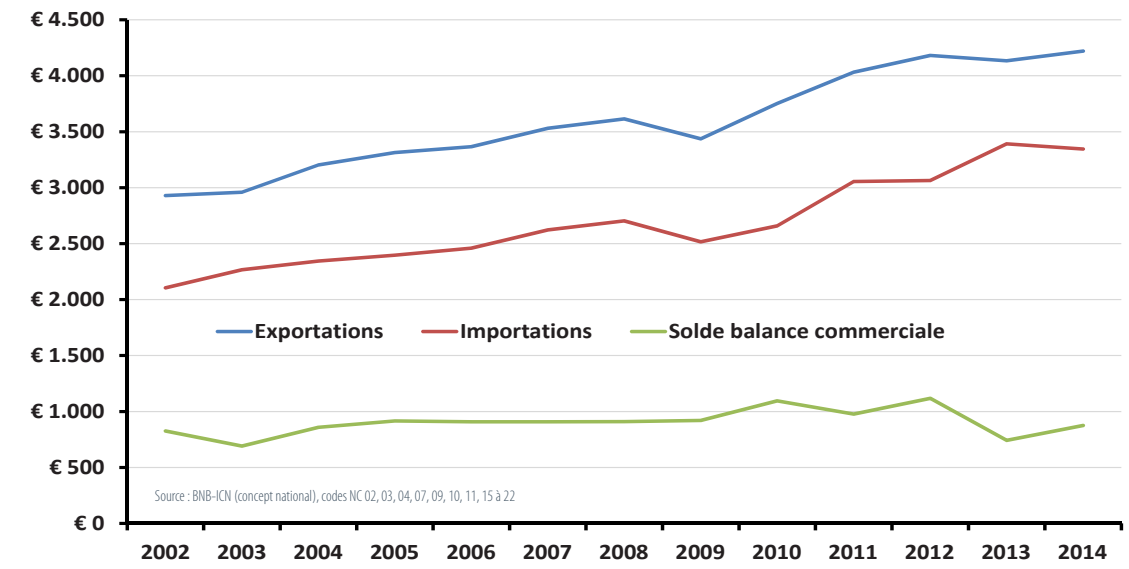

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne restent principalement concentrées sur l'Union européenne et plus encore sur nos voisins directs avec 59,8% de l'ensemble de nos exportations (fig. 4). Néanmoins, la part de l'Europe de l'Est et les marchés en dehors de l'Europe augmentent. En 2014, 16% des exportations de l'industrie alimentaire wallonne étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15. En 2004 seulement 12,7% des exportations étaient orientées vers les pays hors de l'UE-15.

Par rapport à 2013, les pays vers lesquels on a enregistré une forte augmentation des exportations parmi les principaux marchés d'exportation lointains sont l'Algérie (+77,8%, principalement des produits laitiers), l'Indonésie (+ 40%, principalement des produits laitiers), les États-Unis (+ 17,8%, principalement des bières) et le Brésil (+15%, principalement des pomme de terres surgelés). On enregistre également une progression remarquable des exportations vers la Norvège (+367,9%) et la Corée du Sud (+49,8%). Cette croissance est prometteuse pour les exportations wallonnes, étant donné le potentiel que représentent ces marchés.

Figure 4 : répartition géographique de l'exportation de l'industrie alimentaire (Wallonie)

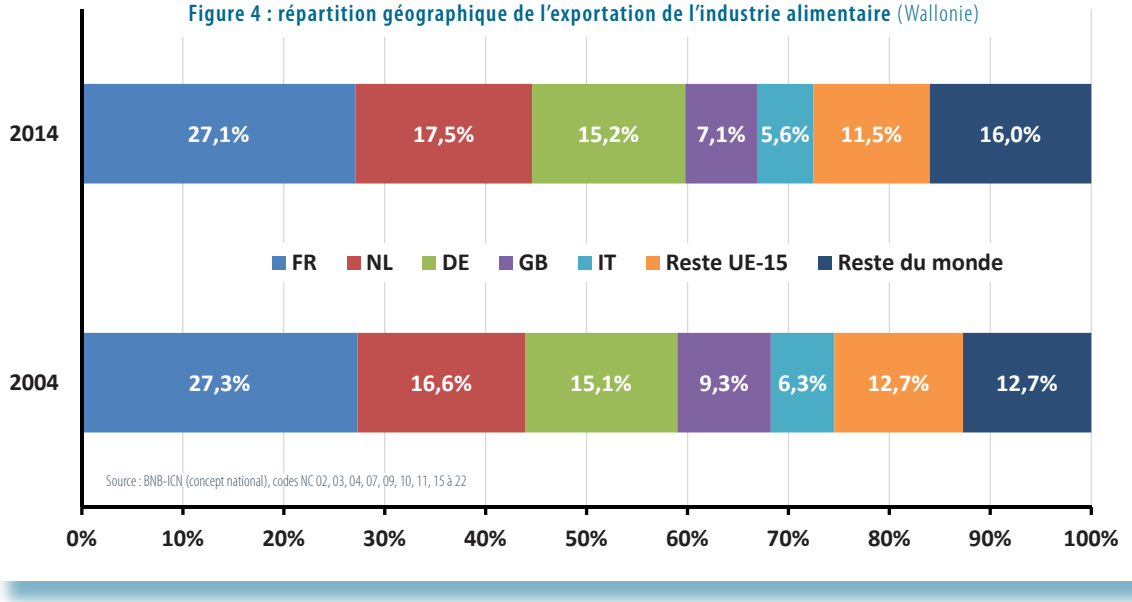

Pour le moment, la concentration des exportations vers les pays voisins comporte certains risques. En 2014, les exportations vers l'Allemagne et la Royaume-Uni ont baissé. Point positif : à long-terme les exportations de l'industrie alimentaire se sont clairement diversifiées (comme expliqué dans le paragraphe précédent).

En ce qui concerne la répartition des exportations par sous-secteurs, on constate une répartition équilibrée entre les catégories de produits, avec toutefois une part plus importante du secteur laitier (figure 5). Cette diversification des exportations est un atout pour l'industrie alimentaire wallonne : une baisse d'exportation dans une catégorie peut ainsi être compensée par une hausse dans une autre catégorie.

Le marché d'Europe occidentale pour les produits alimentaires a un potentiel de croissance limité. Si l'industrie alimentaire wallonne veut encore grandir, il est crucial de percer dans les marchés d'exportation plus lointains.

«Les produits phares belges » tels que la bière et le chocolat peuvent jouer un rôle important dans l'«ouverture des portes» pour les autres produits alimentaires.

Afin de consolider et de renforcer sa croissance, l'industrie alimentaire belge a besoin d'une meilleure visibilité et d'une image forte, particulièrement dans les pays d'exportation plus lointaine. C'est pourquoi FEVIA a mis au point un concept d'image de marque cohérent que l'industrie alimentaire belge doit promouvoir comme LA référence dans le monde entier pour la qualité : "Food.be – Small country. Great food".

Figure 5 : Exportations par groupe de produits Wallonie (2014)

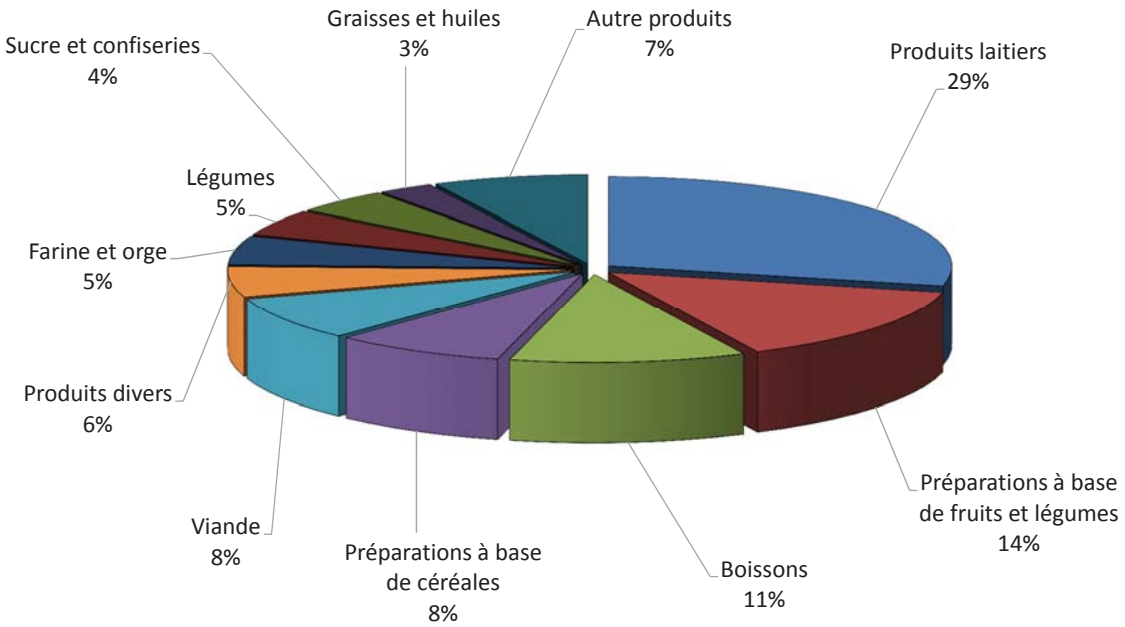

Source : BNB-ICN (concept national), codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Compétitivité : coûts salariaux et de l'énergie

Il n'y a pas de données officielles disponibles concernant les coûts horaires des travailleurs dans l'industrie alimentaire wallonne. Par conséquent, on utilise ici des données belges, qui peuvent fonctionner comme une estimation pour l'industrie alimentaire wallonne.

Depuis 2005 le handicap salarial par rapport à nos trois pays voisins a considérablement augmenté. En 2012, le coût salarial horaire d'une entreprise alimentaire belge était de 23,3% supérieur au coût salarial horaire d'une entreprise alimentaire chez nos voisins directs. Selon les projections du Conseil Central de l'Economie, le handicap salarial devrait encore augmenter légèrement en 2013, puis se réduire quelque peu en 2014 pour atteindre les 21,8%.

Figure 6 : Evolution du handicap salarial horaire de l'industrie alimentaire belge par rapport aux Pays-Bas, à l'Allemagne et à la France (2005-2012 ; projection 2013-2014)

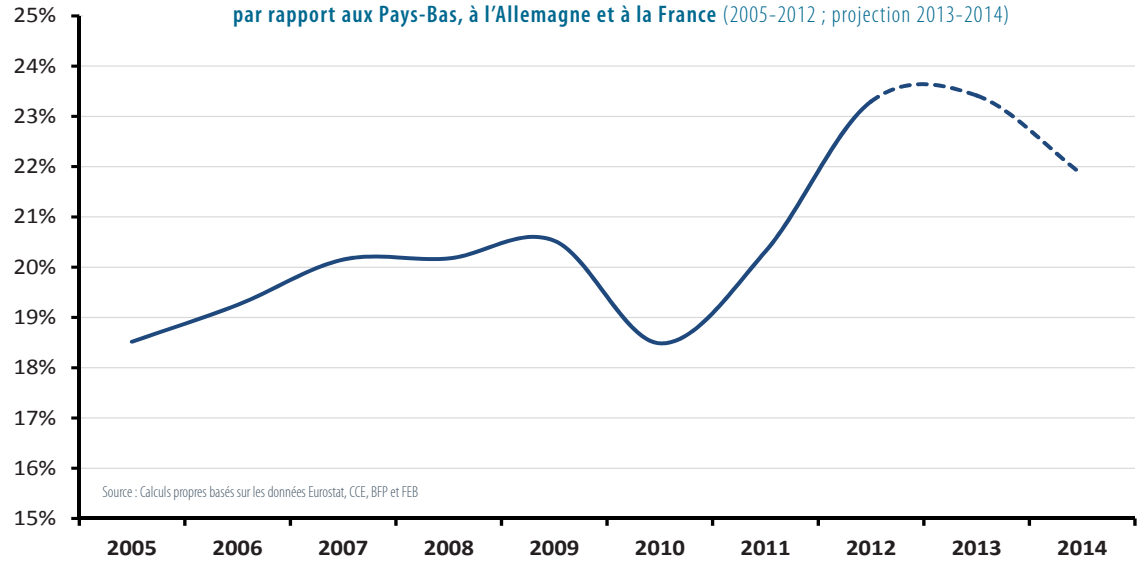

Suite aux surcoûts (Cotisation fédérale, off-shore,…), les coûts de l'énergie des entreprises sont déjà plus élevés que dans les pays voisins. A l'avenir, les surcoûts menacent d'augmenter de façon exponentielle. Ce sont surtout les PME intensives en énergie, dont beaucoup sont actives dans l'industrie alimentaire, qui risquent d'en devenir la victime (fig. 7). Une intervention urgente des autorités est ici nécessaire. La compétitivité de l'industrie wallonne est donc soumise à une forte pression. ●

Figure 7 : Surcharges électricité par type de consommateur en Wallonie (2009-2020 ; €/MWh) pour une entreprise dans l'accord de branche

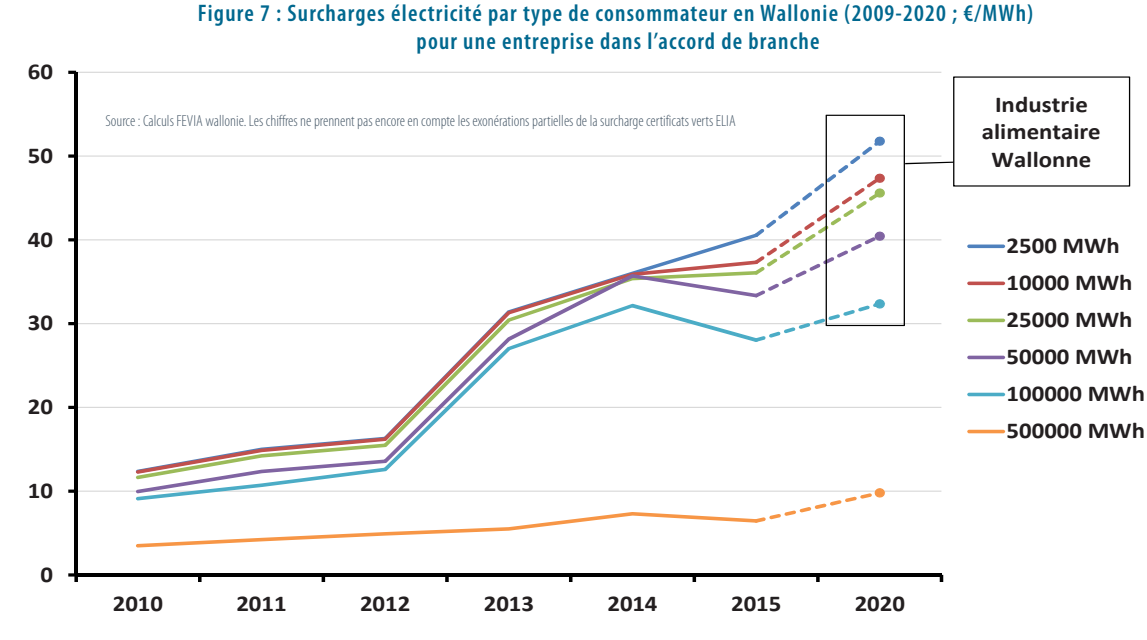

Section rédigée par la FIV, la Fédération de l'Industrie du Verre

L'industrie du verre

La Wallonie est une terre de verriers. On y dénombre 6 sites dotés de fours de production et une douzaine de sites de transformation. Les produits sont généralement classés en trois grandes catégories : «verre plat», «verre creux» et «verres spéciaux». Les applications principales du verre plat sont le bâtiment, l'automobile, la production d'énergie solaire et les technologies de l'information et de la communication. Le verre creux belge – entièrement wallon – regroupe les fabricants de bouteilles, flacons et gobeleterie. Les verres spéciaux englobent diverses applications dont les fibres de verre textiles, la laine de verre, le verre cellulaire, le pharmaceutique, etc.

En Wallonie, historiquement et jusqu'il y a peu, la production de verre plat était largement majoritaire, contrairement au reste de l'Europe fabricant principalement du verre creux. On assiste en effet depuis quelques années à une modification en profondeur de l'industrie suite à la crise économique qui a débuté fin des années 2000. La répartition relative des volumes produits par sous-secteurs wallons a été totalement modifiée avec une diminution de la quote-part du verre plat qui s'est effondrée à 63% en 2014, alors qu'elle atteignait encore 73% en 2012.

Volumes produits par sous-secteurs verriers en Wallonie

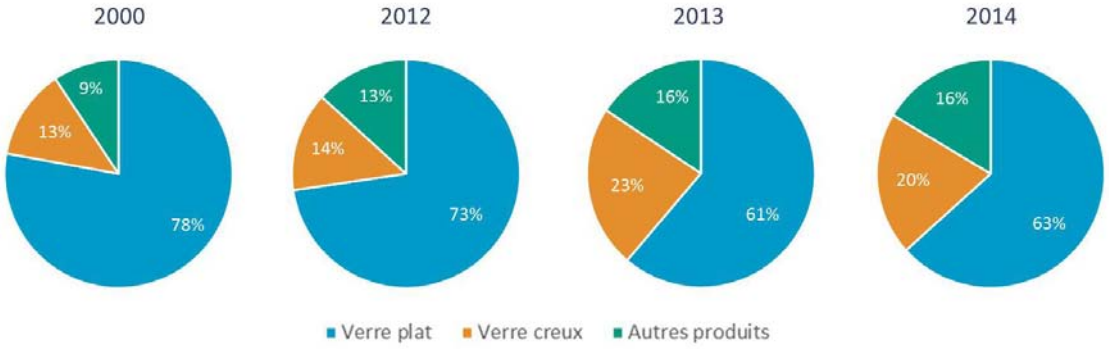

Cette chute s'explique en grande partie par un ajustement de l'offre suite à une surcapacité importante en Europe (fermeture de plusieurs sites wallons d'AGC Glass Europe et Saint-Gobain), et par la faiblesse du secteur de la construction qui connaît depuis la mi-2012 une période difficile sans perspective d'embellie à court terme. La rénovation du parc de bâtiments existants est en très net recul avec toutefois quelques nuances : si le remplacement des vitrages et l'isolation des toits souffrent particulièrement, les nouveaux marchés que sont la post-isolation des murs et des sols continuent de se développer, tirés par les politiques de subsides régionaux.

Les exportations, vitales pour le secteur verrier, souffrent toujours de la crise. Après avoir connu une croissance linéaire de 1980 à 2007 (+5%/an), la tendance est à la baisse depuis 2008 malgré un léger redressement en 2010 et 2011. En 2014, les exportations se sont contractées de 8% par rapport à 2013. A l'inverse, les importations sont revenues à leur niveau d'avant crise avec une hausse de 4% entre 2013 et 2014. Bien qu'en régression, le solde de la balance commerciale du secteur reste positif.

Exportations et importations verrières de et vers la Belgique, balance commerciale

Toutes les branches du secteur gardent toutefois des marchés potentiels importants, localement et internationalement.

Parmi les tendances de consommation actuelles, la durabilité reste l'hyper-tendance derrière laquelle on retrouve l'efficacité énergétique des vitrages, les performances d'isolation des laines de verre et du verre cellulaire, le verre creux comme matériau d'emballage préféré des consommateurs, l'accès à un maximum de lumière naturelle dans l'architecture contemporaine, l'évolution des performances des pare-brise ou des matériaux composites renforcés en fibre de verre... Les innovations technologiques sont légion : verre extrêmement fin pour écrans plats, développement du photovoltaïque intégré dans l'architecture «BIPV», améliorations des performances des verres à couche… Le design des produits est également en constante évolution selon les tendances du moment : miroirs, flacons, gobeleterie, vitrages décoratifs…

La Wallonie est une petite économie ouverte qui évolue dans un marché extrêmement concurrentiel. Parmi les enjeux actuels permettant de protéger et développer l'industrie verrière wallonne, d'améliorer sa compétitivité et de doper la demande, citons :

- des actions concrètes et rapides de l'Union européenne visant à protéger et développer son industrie face à la concurrence internationale et à la concurrence déloyale intra-européenne, soit en trois mots : une politique industrielle européenne digne de ce nom ;
- la restauration rapide de la compétitivité de nos entreprises, notamment en diminuant le coût salarial et en augmentant la flexibilité ;
- l'assurance d'un prix correct de l'énergie et d'une sûreté d'approvisionnement via des politiques énergétiques régionales, nationales et européennes ;
- la traduction des objectifs à long terme d'efficacité énergétique du parc immobilier wallon en plans de rénovation ambitieux, cohérents, détaillés et contraignants.

Nos concurrents sont principalement européens avec 83,3% des importations en valeur en 2014, suivis de l'Asie avec 8,9% et de l'Amérique avec 6,9%. Le trio de tête est formé par l'Allemagne (18,6%), les Pays-Bas (17,3%) et la France (17,1%).

Si l'on analyse les exportations belges en 2014, nos clients principaux sont la France, l'Allemagne et les Pays-Bas (respectivement quelques 24,5%, 22,2% et 11,8% de nos exportations en valeur). Ces trois pays représentent à eux seuls 58,5% de nos ventes à l'étranger, l'ensemble des pays européens 89,7%, le reste du monde 10,3% dont 4,7% pour le continent américain, 4,3% pour l'Asie et 1,4% pour l'Afrique.

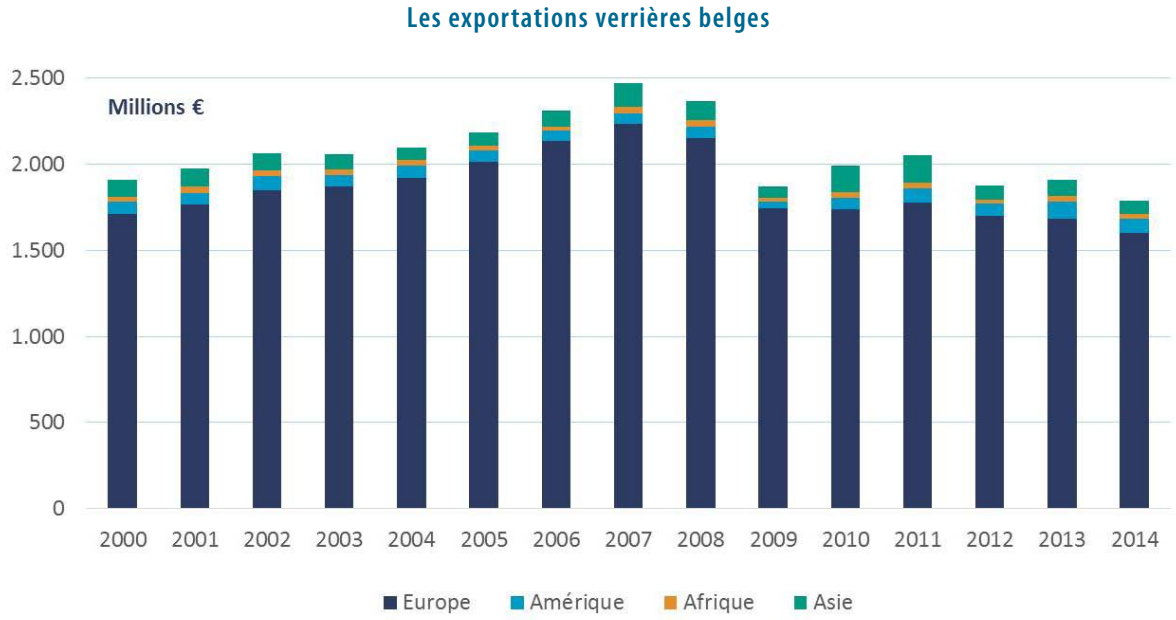

Le premier marché du verre creux wallon est sans conteste la France, loin devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Les exportations vers l'Espagne ont été divisées par trois depuis 2007 et le pays a perdu sa quatrième place en 2011 au profit du Royaume-Uni.

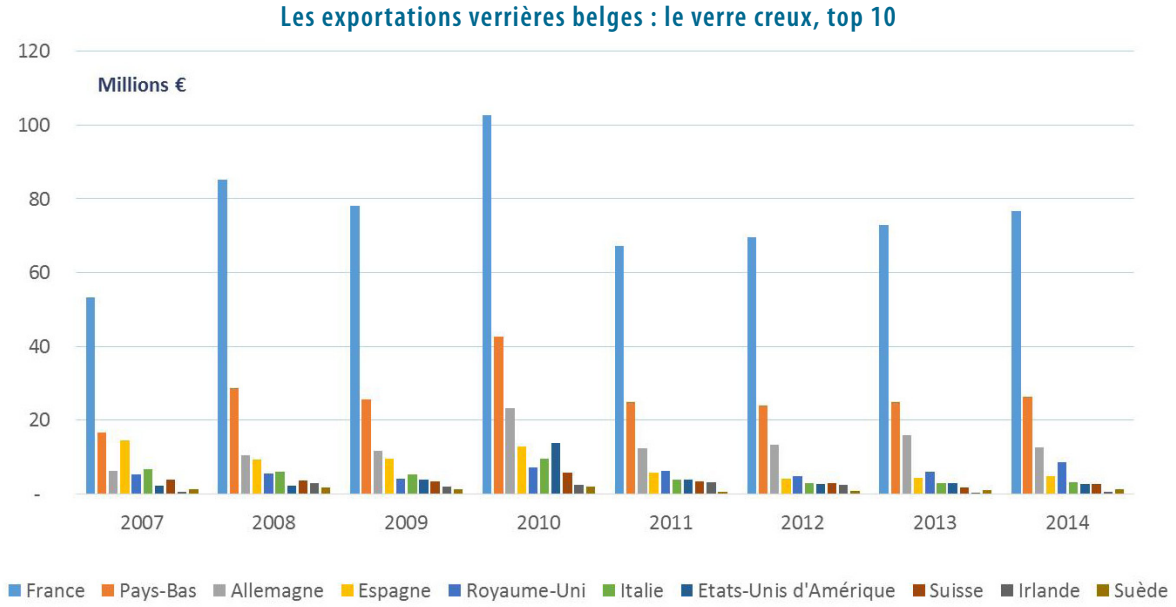

Les deux clients principaux du secteur du verre plat sont la France et l'Allemagne, pour un chiffre d'affaires de 360 millions d'euros également répartis. Les Pays-Bas restent un acheteur important de verre plat (100 millions d'euros en 2014) mais le marché batave s'est fortement contracté et continue de s'engluer dans la crise. Les vitrages isolants, eux, s'exportent principalement vers deux pays : la France et les Pays-Bas ; l'Allemagne est un marché quasiment fermé pour ce type de produits.

Les exportations verrières belges : le verre plat, top 10

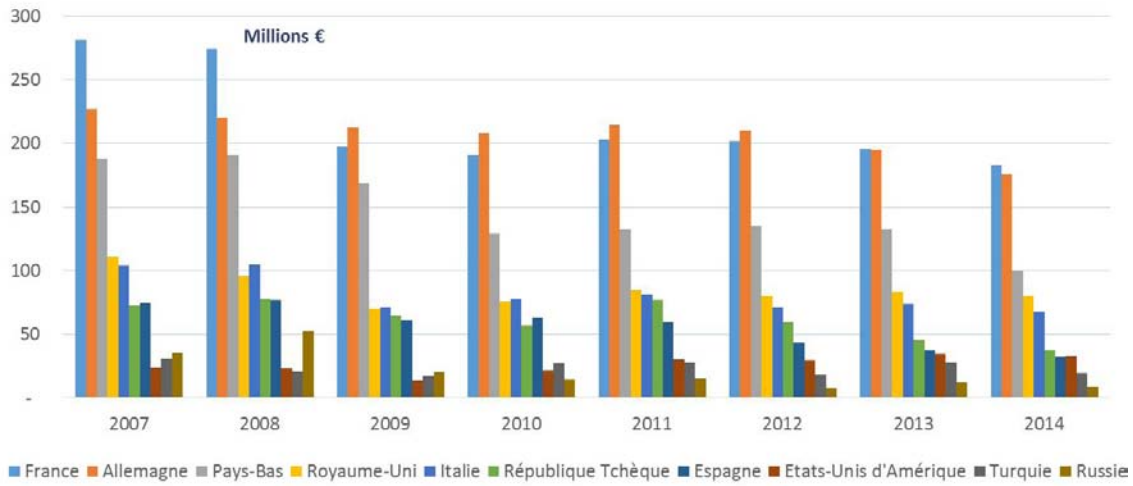

Les exportations verrières belges : les vitrages isolants, top 10

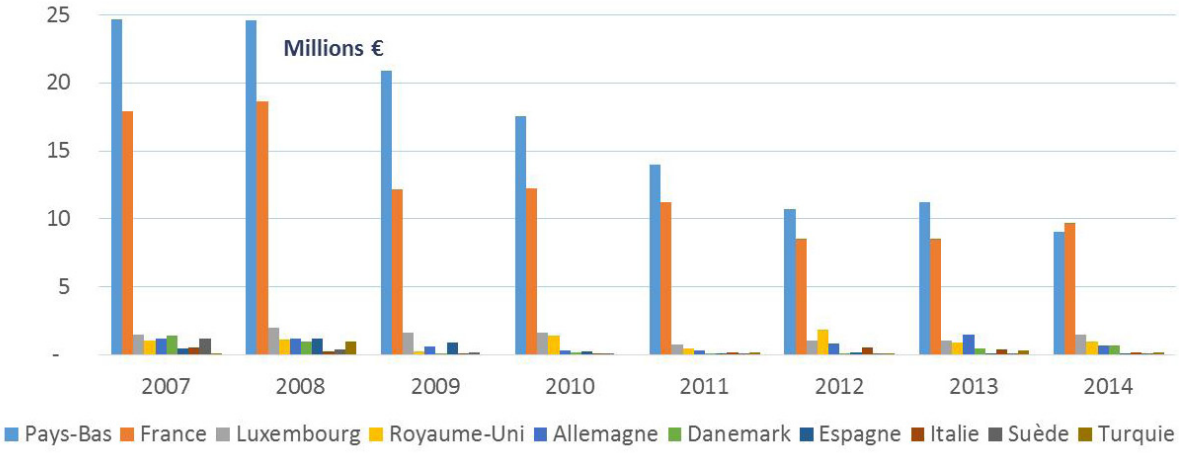

Les exportations verrières belges : les laines et fibres de verre, top 10

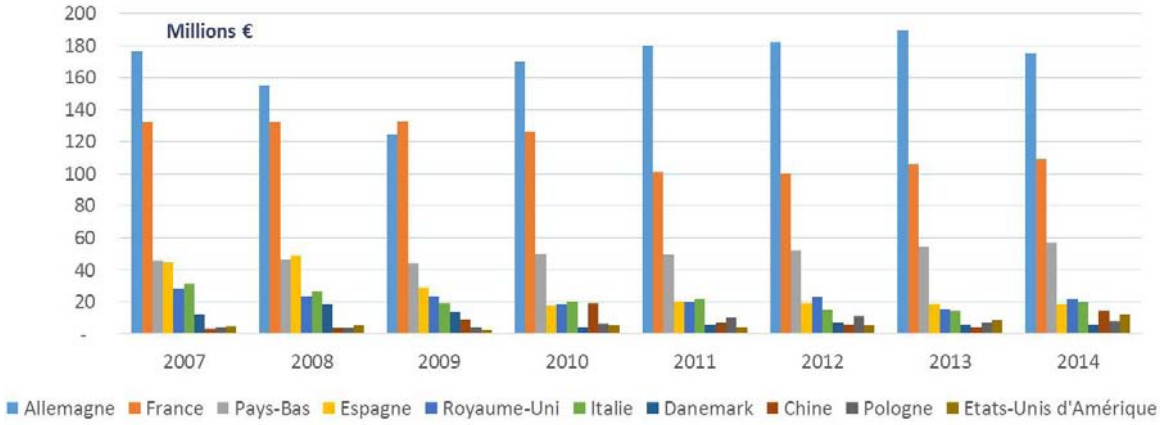

Au contraire, l'Allemagne est le premier client pour les exportations de laine et fibre de verre, suivie par la France et les Pays-Bas. Comme dans le cas du verre creux, les exportations de laine et fibres de verre vers l'Espagne se sont aussi effondrées ces dernières années.

Quant à la Grèce, elle ne représente qu'un demi-pourcent des exportations verrières belges. Le secteur verrier est ainsi peu exposé à la crise grecque – à court terme du moins. Les pays dits périphériques, plus exposés à un jeu de dominos, l'Italie, l'Espagne, mais aussi et surtout la France, sont des partenaires commerciaux nettement plus conséquents et personne ne peut prévoir, indépendamment du drame humain, les conséquences économiques et géostratégiques à moyen terme de la tragédie gréco-européenne.

L'industrie verrière belge exporte donc principalement vers l'Europe. C'est un marché à faible croissance qui nous désavantage. Aussi, gagner des parts de marché en Europe et sur les autres continents plus dynamiques nécessite en autres de compenser en qualité et en innovation le déficit de compétitivité actuel.

Les Pôles de Compétitivité sont à ce titre essentiel. Le secteur verrier y est particulièrement actif, au sein des Pôles GreenWin et MecaTech. La Wallonie accueille également nombre de cerveaux attirés par le maillage d'industries, de laboratoires, d'universités. Quelques exemples :

- Le site de Knauf Insulation à Visé est la plus grande implantation de production de laine de verre en Europe. De nombreux chercheurs et scientifiques y travaillent, y développent de nouveaux produits et y améliorent les procédés de production.
- L'AGC Technovation Centre d'AGC Glass Europe rassemble à Gosselies au sein de l'Aéropôle, dans des installations flambant neuves inaugurées en 2014, environ 250 chercheurs, techniciens et ingénieurs centrés sur l'amélioration des procédés et le développement de nouveaux produits verriers pour les secteurs de la construction et de l'automobile.
- Le Science & Technology Center de 3B – The Fibreglass Company, situé à Battice, est un centre d'expertise R&D unique disposant d'une gamme complète de tests et de capacités à la pointe de la technologie et des connaissances pour l'industrie mondiale des fibres de verre de renforcement des composites.

Un réseau logistique multimodal de qualité est aussi fondamental. Les sites industriels sont localisés stratégiquement, comme MD Verre Vidrala sur le Canal Nimy-Blaton-Péronne – canal qui nécessite des travaux conséquents, notamment pour améliorer le passage des gros tonnages. Le secteur attend beaucoup du développement du Trilogiport de Liège qui facilitera la liaison vers le port d'Anvers permettant d'approvisionner les marchés mondiaux, l'Afrique du Nord par exemple.

Section rédigée par le Groupement de la Sidérurgie

Le secteur sidérurgique en 2014

2014 : l'année où la production chinoise d'acier a fait du surplace

La production mondiale d'acier brut n'a que très faiblement progressé l'année dernière (0,8%) atteignant un volume total de 1.662 millions de tonnes, ce qui représente néanmoins un nouveau record historique. Cette faiblesse de la croissance est due à la morosité économique prévalant dans plusieurs régions du monde, mais surtout au surplace de la production chinoise à son niveau de 2013.

	Mt	2014 /2005	2014 /2013	Monde=100
Chine	823	131%	0%	50%
UE28	169	-14%	2%	10%
Japon	111	-2%	0%	7%
USA	88	-7%	2%	5%
Inde	83	82%	2%	5%
Russie	71	8%	4%	4%
Corée du Sud	71	50%	8%	4%
MONDE	1.662	45%	1%	100%

La production de la Chine qui avait augmenté de plus de 131% ces 10 dernières années et avait même encore crû d'environ 90 millions de tonnes en 2013, est restée bloquée en 2014 à 823 millions de tonnes. Les implications de cette nouvelle situation sont aujourd'hui déjà partiellement tangibles et auront indubitablement un impact déterminant sur l'évolution du secteur sidérurgique mondial. Les nouvelles capacités programmées en Chine – 80 millions de tonnes rien qu'au cours de la période 2014-2017 – auront, si aucune restructuration profonde n'est entreprise et si aucun relais de la demande intérieure ne se manifeste, une incidence décisive sur la rentabilité des acteurs sidérurgiques chinois. La recherche de nouveaux marchés à l'international mais surtout le développement fulgurant de courants existants, notamment vers l'UE, sont déjà largement engagés.

Souffrant encore toujours d'un contexte économique morose, la production en UE28 a augmenté de près de 2% l'année dernière recouvrant ainsi le volume de 169 millions de tonnes produit en 2012. Ce même schéma a prévalu en Belgique avec un rattrapage du recul de 2013, la production totale s'élevant en 2014 à 7,3 millions de tonnes dont 1,39 millions de tonnes d'acier inoxydable.

Une reprise hésitante et fragile de la consommation d'acier en UE

En 2014, la consommation d'acier en UE a évolué de manière hésitante avec un premier semestre encourageant, suivi d'un ralentissement au second. Elle a ainsi progressé d'environ 3% à 146 millions de tonnes restant toutefois encore loin du sommet de 200 millions de tonnes atteint avant la crise de 2008. Plusieurs secteurs utilisateurs dont l'automobile, les fabrications métalliques et les tubes ont été bien orientés. La construction pour sa part est restée timorée. Les situations en UE sont toutefois assez hétérogènes : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Pologne enregistrant des croissances contrairement à la France, l'Italie, voire les Pays-Bas.

Les indicateurs semblent en ce début d'année mieux orientés en UE que jusque récemment. La baisse des prix du pétrole et celle de la parité de l'euro par rapport au dollar, de même que la politique de la BCE peuvent donner à l'UE les impulsions requises pour une reprise plus dynamique. Des dangers guettent toutefois, notamment ceux liés à une déflation économique ou à la situation internationale en Ukraine.

En Wallonie, la production d'acier brut, entièrement réalisée par la filière électrique, s'est élevée en 2014 à 1,8 millions de tonnes, en retrait de 3,5% par rapport à 2013.

Parmi celle-ci, la production d'acier inoxydable a par contre progressé de quelque 4% et dépasse les 700.000 tonnes. En aval, les productions de tôles à froid et galvanisées ont progressé de 9 et 15% respectivement. Celle de tôles quarto a récupéré son niveau de 2012 en progressant en 2014 de plus de 10%. La faiblesse de la demande a conduit à une nouvelle baisse de la production de tôles organiques.

A fin 2014, l'emploi dans le secteur sidérurgique s'élevait à 4.589 personnes en Wallonie.

L'UE appelée à être plus active dans le soutien à ses secteurs industriels

En 2014, l'UE est restée exportatrice nette d'acier. Le surplus s'est toutefois réduit à environ 4 millions de tonnes de produits finis. Elle a cependant à nouveau perdu des parts de marché avec des importations augmentant plus vite que les livraisons intérieures des producteurs UE. Il importe à l'UE de rester vigilante face à la recrudescence des importations : expansion de 11% en 2014 succédant à une hausse de 10% en 2013.

Un nombre sans cesse croissant de pays prennent des mesures en vue de protéger et avantager leur industrie. Sans pour autant emboîter ce pas, il convient à nos autorités de veiller à une application correcte des dispositions de l'OMC et de ne pas laisser nos entreprises dans des situations de concurrence inégales.

Dans un marché mondialisé comme celui de l'acier, l'application de règles équivalentes – tant aux livraisons des producteurs de l'UE qu'aux importations en provenance de pays tiers – place la concurrence dans des conditions équitables. Le développement de leur industrie sidérurgique a largement contribué au décollage économique des pays émergents qui entretemps sont devenus des concurrents majeurs sur le marché mondial de l'acier.

L'avantage comparatif dont ils disposent en raison de la disponibilité de matières premières, se double souvent d'un soutien public et d'une politique commerciale agressive par la voie du dumping.

Il est dès lors indispensable que l'UE déploie une stratégie de défense commerciale qui trouve son articulation dans des instruments appropriés, flexible et réactive adaptée aux nouvelles réalités auxquelles la sidérurgie wallonne et européenne est confrontée.

Le «Steel Action Plan» doit permettre à la sidérurgie européenne de poursuivre sa vocation d'activité industrielle structurante et innovante pour les différents segments de l'économie.

Amélioration des performances au niveau de l'efficacité énergétique et des émissions de CO_2

L'Accord de Branche de la Deuxième Génération est entré en vigueur le 1er janvier 2014. Comme pendant les années précédentes, des efforts considérables ont été réalisés pour améliorer les performances énergétiques et diminuer les émissions de CO_2 de la sidérurgie en Wallonie. L'analyse de l'évolution de la consommation d'énergie fait ressortir pour 2014 une nouvelle augmentation de l'indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (AEE) qui s'établit à 10,6% (par rapport à l'année de base 2005), se rapprochant ainsi de l'objectif intermédiaire 2016 fixé à 10,8%. Les indicateurs se situent dès lors à un bon niveau en vue de la réalisation de l'objectif final du secteur en 2020 (AEE = 13,5%).

Comme prévu dans l'Accord de Branche, le secteur de la sidérurgie a avancé dans la réalisation de la Roadmap sectorielle 2050. L'étude devra se concentrer sur le contexte wallon et s'articuler autour des thèmes suivants : intégration dans l'économie circulaire, impacts sur les chaînes de valeur, perspectives au niveau de la réduction des émissions de CO_2, dépendance des évolutions aux niveaux européen et mondial.

Le régime des Echanges de Quotas d'Emission doit contribuer aussi bien à la réduction des émissions de CO_2 qu'à la compétitivité de l'industrie, condition préalable pour la croissance en UE

A cet effet, la Directive sur les Echanges de Quotas d'Emission de CO_2 (EU – ETS) en révision pour la période 2020-2030, doit impérativement prévoir une protection adéquate contre les risques de fuites de carbone. Pour être efficaces, ces mesures de protection doivent assurer :

- la poursuite de l'allocation gratuite de droits d'émission à concurrence de 100% des besoins au niveau des installations les plus performantes, sans facteurs de correction ;
- une compensation totale des coûts indirects du CO_2 (coût du CO_2 répercuté dans les prix de l'électricité) ;
- une allocation sur base de benchmarks réalistes, tenant compte du CO_2 dans les gaz des procédés sidérurgiques ;
- une allocation sur base des niveaux de production réels ou récents.

Energie : maîtrise du coût de l'approvisionnement énergétique / sécurité d'approvisionnement

La maîtrise du coût de l'énergie, préconisée dans les accords de gouvernement fédéral et wallon, répond à la demande pressante de l'industrie pour l'instauration d'une norme énergétique : la comparaison des prix en Belgique par rapport à ceux facturés dans les pays limitrophes (Allemagne, France, Pays-Bas) doit porter sur toutes les composantes (commodité, tarifs de transport/distribution, surcharges et redevances).

Les surcharges inhérentes à la politique climatique concernent notamment la promotion de l'énergie alternative et renouvelable (éoliennes, photovoltaïque, biomasse). L'optimalisation de cette composante doit s'intégrer dans une approche globale de l'approvisionnement énergétique et tenir compte de la faisabilité technique et de l'efficacité des coûts.

A cet effet, les avantages accordés en contrepartie d'une adhésion à l'Accord de Branche doivent être respectés. Pour la sidérurgie, il s'agit notamment de l'octroi d'une compensation financière pour le coût du CO_2 indirect répercuté sur les prix de l'électricité, prévue à l'accord gouvernemental en Wallonie ainsi qu'au Plan Marshal, mais pas encore concrétisée. ●

La rédaction de ce rapport a été achevée le 30 novembre 2015.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Vincent REUTER, Administrateur Délégué de l'UWE : 010/47.19.40 - vincent.reuter@uwe.be

UNION WALLONNE DES ENTREPRISES ASBL

Chaque année, l'Union Wallonne des Entreprises publie ses **«ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE»**.

L'édition 2015 est consacrée à **l'évolution et à la structure des exportations wallonnes**.

> *Les exportations sont un des piliers de la santé économique de la Wallonie. Petite région tournée vers l'extérieur, la taille modeste de son marché intérieur ne laisse pas beaucoup d'alternatives à ses entreprises : elles doivent trouver des relais de croissance à l'étranger pour croître et prospérer. L'importance des exportations dans le système économique wallon rend donc leur caractérisation nécessaire. Au travers de cette étude, l'Union Wallonne des Entreprises a cherché à entrer dans le détail des statistiques du commerce extérieur de la région et mettre le doigt sur les secteurs qui font l'essentiel des exportations wallonnes.*

Dans une deuxième partie sont proposées des **monographies sectorielles** qui procurent une bonne vision de l'activité des différents secteurs en Wallonie.

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui **agit** pour assurer l**a prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la **création** et le **développement d'entreprises compétitives** et **durables**.

Alimentée financièrement par les cotisations de ses quelque 6.000 membres et des 24 fédérations sectorielles avec lesquelles elle a signé un accord d'affiliation, l'UWE dispose d'un staff permanent basé à Wavre. Importante source d'informations sur l'économie et les entreprises, l'UWE anime plusieurs sites internet, publie un magazine (***DYNAMISME***) et effectue de nombreuses études et enquêtes.

CE RAPPORT PEUT ÊTRE CONSULTÉ
OU TÉLÉCHARGÉ SUR ● WWW.UWE.BE
(RUBRIQUE "PUBLICATIONS > ÉTUDES")

Ed. resp. : Vincent Reuter

CHEMIN DU STOCQUOY 3 - 1300 WAVRE
TÉL. 010/47.19.40 ● FAX : 010/45.33.43
INFO@UWE.BE ● WWW.UWE.BE